

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE**

DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS ET  
CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT  
POUR L'ANNÉE 2018

DOSSIER : R-4012-2017

RÉGISSEURS : Me MARC TURGEON, président  
Mme FRANÇOISE GAGNON,  
Mme LOUISE PELLETIER

AUDIENCE DU 28 NOVEMBRE 2017

VOLUME 3

CLAUDE MORIN  
Sténographe officiel

COMPARUTIONS

Me ALEXANDRE De REPENTIGNY et  
Me ALEXANDRE BELLEMARE  
procureurs de la Régie;

REQUÉRANTE :

Me YVES FRÉCHETTE  
procureur d'Hydro-Québec Transport (HQT);

INTERVENANTS :

Me STEVE CADRIN  
procureur de l'Association hôtellerie Québec et  
l'Association des restaurateurs du Québec (AHQ-  
ARQ);

Me PIERRE PELLETIER  
procureur de l'Association québécoise des  
consommateurs industriels d'électricité et le  
Conseil de l'industrie forestière du Québec (AQCIE-  
CIFQ);

Me NICOLAS DUBÉ  
procureur de l'Énergie Brookfield Marketing S.E.C.  
(EBM);

Me ANDRÉ TURMEL  
procureur de la Fédération canadienne de  
l'entreprise indépendante (Section Québec) (FCEI).

---

TABLE DES MATIÈRES

|   | <u>PAGE</u> |
|---|-------------|
| LISTE DES ENGAGEMENTS   | 4           |
| LISTE DES PIÈCES  | 5           |
| PRÉLIMINAIRES   | 6           |
| PREUVE DE HQT - Panel 3 - Analyse coûts-bénéfices<br>de la maintenant additionnelle |             |
| STÉPHANE VERRET   |             |
| ÉRIC CONFAIS  |             |
| YANNIG GOURMELON  |             |
| MARIE-CLAUDE ROQUET   |             |
| INTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE  | 12          |
| CONTRE-INTERROGÉS PAR Me STEVE CADRIN   | 86          |
| CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETIER   | 159         |
| CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL   | 184         |
| INTERROGÉS PAR Me ALEXANDRE BELLEMARE   | 222         |
| INTERROGÉS PAR LA FORMATION   | 248         |

---

LISTE DES ENGAGEMENTS

PAGE

|              |  |     |
|--------------|--|-----|
| E-14 (HQT) : | Indiquer comment on peut concilier la moyenne de 77 interruptions par an avec le nombre de 1059, soit le total sur 10 ans apparaissant au tableau 4 de la pièce B-0008, HQT-3, Document 1.1, page 22 et réconcilier, s'il y a lieu, le nombre d'interruptions à -502 (demandé par l'AHQ-ARQ) | 131 |
| E-15 (HQT)   | En référence à B-0050, HQT-14, Document 1.1, page 28, pour la boîte sous le signe de division intitulée « Normes de défaillances de sectionneurs estimées 2016 » pourquoi n'utilise-t-on que l'année 2016 et non l'ensemble de la période historique de 2009 à 2016 (demandé par ACQ-ARQ)    | 159 |
| E-16 (HQT)   | Fournir la valeur de la variable %Rsim deux mille dix-sept (2017) utilisée pour établir le taux de défaillance des disjoncteurs et transformateurs (demandé par FCEI)  | 219 |

---

LISTE DES PIÈCES

|          |  | <u>PAGE</u> |
|----------|--|-------------|
| B-0106 : | Présentation PowerPoint du panel 3<br>(HQT-15, Document 2.2  | 7           |
| B-0107 : | Document intitulé « Analyse<br>coûts/bénéfices de la maintenance<br>additionnelle demandée par Hydro-<br>Québec TransÉnergie » de la firme<br>Roland-Berger (HQT-15, Document 2.3) | 7           |

---

1 L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017), ce vingt-huitième  
2 (28e) jour du mois de novembre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA GREFFIÈRE :

7 Protocole d'ouverture. Audience du vingt-huit (28)  
8 novembre deux mille dix-sept (2017), dossier  
9 R-4012-2017. Demande de modification des Tarifs et  
10 conditions des services de transport pour l'année  
11 deux mille dix-huit (2018). Poursuite de  
12 l'audience.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Bon début de journée à vous tous. Nous sommes déjà  
15 rendus au panel 3, Maître Fréchette. Content?

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 Effectivement. Et puis ce qui est... Bien, tout  
18 d'abord, bonjour à tous. Yves Fréchette pour Hydro-  
19 Québec TransÉnergie, encore très heureux d'être là  
20 ce matin et de respecter le calendrier que vous  
21 avez mis en place dès le début de l'audience qui,  
22 encore une fois, est tout à l'honneur de tous nos  
23 participants ici et de nous-mêmes et de vous qui  
24 gérez ce déroulement dans les délais.

25 Ce matin, le panel 3. Je vous ai fait

1 suivre les pièces, donc la pièce HQT-15, Document  
2 2.2, la pièce B-0106 qui sera la présentation qui  
3 sera faite par les gens d'Hydro-Québec.

4

5 B-0106 : Présentation PowerPoint du panel 3  
6 (HQT-15, Document 2.2)

7

8 Également, vous avez le document qui provient de la  
9 firme Roland Berger dont on a les gens sur le  
10 panel, qui est le document intitulé « Analyse  
11 coûts/bénéfices de la maintenance additionnelle  
12 demandée par Hydro-Québec TransÉnergie », panel 3.  
13 Alors, cette pièce sera la pièce B-0107. Alors,  
14 j'ai de l'air intelligent et bilingue là, mais  
15 c'est grâce à notre chère dame greffière qui m'a  
16 donné ces indications.

17

18 B-0107 : Document intitulé « Analyse  
19 coûts/bénéfices de la maintenance  
20 additionnelle demandée par Hydro-  
21 Québec TransÉnergie » de la firme  
22 Roland-Berger (HQT-15, Document 2.3)

23

24 Alors, au niveau des engagements.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Oui.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Alors, je suis convaincu qu'on était en lien  
5 ensemble, alors, on y travaille, c'est certain. Je  
6 me suis même enquis de un qui me semblait  
7 particulièrement volumineux, celui des IF, mais je  
8 n'ai pas de signe qu'on ne sera pas en mesure de le  
9 livrer avant qu'on termine là. Aujourd'hui, j'ai  
10 des doutes là, mais... en tout cas. Ce matin, il y  
11 en a quelques-uns qui vont certainement être  
12 déposés. Alors, voici pour la chose. Les autres,  
13 j'en ai vu plusieurs passer hier soir, donc...  
14 parce qu'il y a une belle progression puis vous  
15 devriez être en mesure de voir les choses  
16 apparaître au fur et à mesure.

17 En ce qui concerne la demande amendée, je  
18 l'ai signée ce matin. Monsieur Verret aussi a été  
19 assermenté, alors elle devrait être déposée dans la  
20 matinée, avec les pièces. Comme je vous avais  
21 annoncé, dans la lettre, il y a quand même une  
22 description des endroits des pièces qui sont  
23 retirées et puis vous allez retrouver évidemment la  
24 requête amendée en lien avec le retrait des choses  
25 qui concernent le Code de conduite/procédure de

1           plainte qu'on aura la chance, comme vous m'avez  
2           indiqué, d'avoir vos indications pour pouvoir par  
3           la suite nous conduire en toute conformité avec vos  
4           attentes, être en écho à ça pour que ça puisse se  
5           faire conformément au processus régie que vous avez  
6           anticipé.

7                        Je pense que ça fait le tour des choses que  
8           je voulais vous entretenir ce matin à moins que  
9           vous ayez autre chose.

10          LE PRÉSIDENT :

11          Non, c'est juste sur la question des engagements.  
12          Ce que je ferai, c'est qu'après... au dîner, je  
13          vérifierai...

14          Me YVES FRÉCHETTE :

15          Où nous en sommes.

16          LE PRÉSIDENT :

17          Parce que c'est sûr que, nous, ça 'pop' là.

18          Me YVES FRÉCHETTE :

19          Oui, oui. C'est ça.

20          LE PRÉSIDENT :

21          Mais, pendant que ça 'pop', des fois il faut aussi  
22          qu'on gère, ça fait qu'on fera le bilan au retour  
23          du dîner, vous et moi, si vous voulez bien.

24          Me YVES FRÉCHETTE :

25          Parfait. Je m'étais fait deux rendez-vous, alors au

1           retour du dîner puis à la fin de la journée,  
2           question de pouvoir avoir une bonne petite idée de  
3           ce qui pourra demeurer...

4           LE PRÉSIDENT :

5           Parfait.

6           Me YVES FRÉCHETTE :

7           ... puisqu'on sera en anticipation pour le mercredi  
8           parce que jeudi va quand même arriver assez  
9           rapidement pour la plaidoirie. Alors, voilà.

10          LE PRÉSIDENT :

11          Alors, on est prêt à procéder.

12          Me YVES FRÉCHETTE :

13          C'est bien. Alors, les curriculum des témoins ont  
14          été déposés. Encore une fois, vous les avez.  
15          Rapidement, monsieur Confais qui est à votre  
16          droite, monsieur Gourmelon, madame Roquet et  
17          monsieur Verret. Alors, les curriculum vitae des  
18          deux experts étaient évidemment joints à leur  
19          rapport et celui de madame Roquet a été déposé.  
20          Alors, à moins qu'il y ait autre chose, on  
21          procéderait avec la formalité de l'assermentation,  
22          si vous permettez.

23          LE PRÉSIDENT :

24          On peut y aller.

25

1 PREUVE DE HQT - Panel 3 - Analyse coûts-bénéfices  
2 de la maintenant additionnelle

3

4 L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT (2017), ce vingt-huitième  
5 (28e) jour du mois de novembre, ONT COMPARU :

6

7 STÉPHANE VERRET

8

9 SOUS LE MÊME SERMENT SOLENNEL, dépose et dis :

10

11 ÉRIC CONFAIS, consultant, ayant une place  
12 d'affaires au 62, rue De Lisbonne, Paris, 8e  
13 arrondissement (France);

14

15 YANNIG GOURMELON, consultant, ayant une place  
16 d'affaires au 64, rue De Lisbonne, Paris, 8e  
17 arrondissement (France)

18

19 MARIE-CLAUDE ROQUET, chef planification et gestion  
20 des actifs, ayant une place d'affaires au Complexe  
21 Desjardins, Montréal (Québec).

22

23 LESQUELS, après avoir fait une affirmation  
24 solennelle, déposent et disent :

25

1 INTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE :

2 Q. **[1]** Alors, rapidement si vous permettez avec  
3 l'adoption de la preuve. Alors, Madame Roquet, les  
4 pièces HQT-3, Document 1, HQT-14, Document 1.1  
5 ainsi qui était la présentation qui a été faite au  
6 moment de la rencontre technique ainsi que les  
7 réponses aux demandes de renseignements afférentes  
8 sur le sujet des hypothèses techniques aux fins de  
9 l'analyse coûts-bénéfices de la maintenance  
10 additionnelle, les bénéfices liés à la dégradation  
11 additionnelle des équipements évités et du modèle  
12 de gestion des actifs en général ont été préparés  
13 sous votre gouverne et vous les adoptez comme étant  
14 votre témoignage?

15 (9 h 06)

16 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

17 R. Tout à fait.

18 Q. **[2]** C'est bien. Alors, maintenant, pour monsieur  
19 Confais, la pièce HQT-3, Document 1.2 et la pièce  
20 HQT-14, Document 1.2, qui était la présentation qui  
21 a été faite également lors de la réunion technique,  
22 ainsi que les réponses aux demandes de  
23 renseignements sur le sujet de l'analyse coûts-  
24 bénéfices de la maintenance additionnelle ont été  
25 préparées sous votre contrôle et vous les adoptez

1           comme étant votre témoignage?

2           M. ÉRIC CONFAIS :

3           R. Absolument.

4           Q. **[3]** Alors, Monsieur Gourmelon, je suis convaincu  
5           que vous avez vu mon débit extra rapide, vous avez  
6           bien compris, alors ces pièces que je viens  
7           d'énumérer à votre collègue, monsieur Confais, ont  
8           été préparées sous votre contrôle et vous les  
9           adoptez comme étant votre témoignage?

10          M. YANNIG GOURMELON :

11          R. Tout à fait.

12          Q. **[4]** C'est bien. Alors, ces formalités accomplies,  
13          juste pour vous donner un petit topo du déroulement  
14          du panel. Tout d'abord, monsieur... Très, très  
15          brièvement, on a pris note, bien bonne note de la  
16          reconnaissance de leur statut pour messieurs  
17          Confais et Gourmelon. Mais rapidement pour vous les  
18          fixer au niveau de leur expertise, très, très  
19          rapidement, très bref, en quelques coups, ils vont  
20          vous faire état de leur état de service, si vous  
21          permettez. Et puis ça va être très bref. Ensuite de  
22          ça, madame Roquet va enchaîner avec sa  
23          présentation.

24                        Et j'en profite, surtout pour madame  
25          Pelletier, nous ici, comme vous nous avez fait la

1 mention dès le début de l'audience, bien, en  
2 transport, c'était plus récent, alors vous avez la  
3 chance ce matin de pouvoir poser toutes vos  
4 questions. Parce que monsieur Turgeon, madame  
5 Gagnon et tous les gens qui nous accompagnent, le  
6 service technique, madame Roquet, c'est notre  
7 experte en matière de modèle de gestion des actifs.  
8 Elle est présente... Elle a été à l'origine de la  
9 mise en place de la stratégie de pérennité. C'est  
10 elle qui porte le modèle de gestion et des actifs  
11 depuis son déploiement initial. Alors, c'est une  
12 personne de qualité qui sera en mesure, je suis  
13 convaincu, de répondre à vos interrogations si de  
14 la preuve il y en avait.

15 Et puis elle brossera au départ de sa  
16 présentation, un bref survol des récentes... de ce  
17 qui nous amène aujourd'hui à ce dernier jalon qui  
18 était demandé par la Régie, l'analyse coûts-  
19 bénéfiques au niveau de la maintenance additionnelle  
20 tel qu'on l'a fait. Alors voilà! Je pense que la  
21 parole est à vous, messieurs Confais et Gourmelon.  
22 Et puis ensuite, si vous permettez, sans que je  
23 reprenne... je vais vous épargner de reprendre le  
24 micro, vous allez être débarrassé de moi pour un  
25 petit bout, madame Roquet va ensuite enchaîner.

1 C'est bien.

2 M. ÉRIC CONFAIS :

3 R. Bonjour à tous. En quelques mots, je vais me  
4 présenter. Donc, je m'appelle Éric Confais. Je suis  
5 donc Français. Je suis associé de la firme Roland  
6 Berger depuis seize (16) ans aujourd'hui. Je suis  
7 basé à Paris. Je fais partie de notre équipe qu'on  
8 appelle Energy and Utilities en anglais, qui est un  
9 groupe d'experts mondiaux dans le secteur de  
10 l'énergie en particulier, même principalement.

11 Mon passé, mon « background »  
12 universitaire, je suis ingénieur économique, c'est  
13 le titre officiel de l'École centrale Paris, avec  
14 une spécialisation donc en analyses économiques, en  
15 statistiques, en macroéconomie. Et au cours de ma  
16 carrière, j'ai réalisé de nombreuses études qui  
17 sont utiles et qui m'ont permis d'articuler une  
18 partie du rapport que je porte avec Yannig qui va  
19 se présenter dans un instant.

20 Particulièrement, je voudrais en citer  
21 trois : de nombreuses études de planification et de  
22 prévision, en particulier de la demande à long  
23 terme dans le secteur de l'énergie, de  
24 l'électricité en particulier; beaucoup d'analyses  
25 de dossiers d'investissements dans des

1 infrastructures énergétiques qui comprenaient non  
2 seulement l'analyse et le challenge des coûts  
3 initiaux, mais également des revenus et des coûts  
4 d'exploitation futurs pour éclairer la décision des  
5 investisseurs; et puis dernier type, beaucoup  
6 d'analyses ou de revues de formules tarifaires, de  
7 rémunérations d'actifs régulés, en particulier dans  
8 le cadre de formules ou de travaux de révision de  
9 prix, toujours dans le secteur de l'électricité et  
10 de l'énergie.

11 (9 h 10)

12 M. YANNIG GOURMELON :

13 R. Oui. Bonjour à tous. Yannig Gourmelon. Je suis donc  
14 expert économiste. J'ai une formation d'économie et  
15 d'économétrie à la London School of Economics où  
16 j'ai fait mon « master », et qui a été complété en  
17 fait par l'École HEC en France et l'Institut  
18 d'études politiques de Paris. J'ai donc un profil  
19 aussi de travailleur avec Éric, de consultant  
20 spécialisé en énergie et dans les utilités en  
21 général, avec deux points : un profil  
22 international, ayant passé beaucoup de temps aux  
23 États-Unis et aussi en Chine, travaillant pour des  
24 énergéticiens, et d'autre part, pareil, de trois  
25 sujets un peu emblématiques qui concernent, d'une

1 part, des missions qui ont été des missions  
2 d'arbitrage d'OPEX, CAPEX pour les utilités, une  
3 mission assez conséquente aux États-Unis dans le  
4 domaine du régulé, de l'eau pour le calcul et puis,  
5 plus largement, des grands programmes de  
6 transformation et de performance pour des grandes  
7 utilités européennes.

8 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

9 R. Parfait. Alors, aujourd'hui, j'ai le plaisir de  
10 commencer une présentation que nous ferons  
11 ensemble. Une première partie portera davantage sur  
12 la pièce HQT-3, document 1.1 qui a été préparée par  
13 le Transporteur et que je présenterai. Et la  
14 deuxième partie de la présentation sera faite par  
15 nos experts et portera sur la pièce HQT-3, document  
16 1.2 soit leur rapport. Je reviendrai ensuite pour  
17 faire une conclusion générale pour le témoignage du  
18 panel numéro 3.

19 Au niveau de la structure de la  
20 présentation, évidemment, l'idée ce n'est pas de...  
21 au niveau de la structure de la présentation,  
22 l'idée n'est pas de prendre la totalité de la  
23 preuve, vous l'avez au dossier puis c'est matériel,  
24 ni de revenir sur la totalité de la présentation  
25 technique du vingt-deux (22) septembre, on a eu le

1 plaisir de passer une journée ensemble avec les  
2 experts de votre panel, les intervenants. Mais on  
3 va reprendre certains faits saillants, je pense  
4 qu'ils sont utiles pour camper l'étude de l'analyse  
5 coûts/bénéfices et aussi de rappeler des éléments  
6 de contexte pour pouvoir comprendre, saisir  
7 vraiment dans quel sens s'inscrit cette analyse-là.

8 On va donc... la mise en contexte, on va  
9 prendre quelques minutes pour expliquer pourquoi  
10 que le quarante-cinq millions (45 M), dont on a  
11 tant parlé l'an dernier, est devenu cinquante-  
12 quatre (54), et ce n'est pas une erreur de frappe,  
13 donc c'est bel et bien cinquante-quatre millions  
14 (54 M), on va prendre le temps de se l'expliquer.  
15 Et ensuite on va rentrer comme tel dans la pièce  
16 HQT-3, document 1.1 et ensuite document 1.2.

17 Pour la mise en contexte, quelques éléments  
18 vraiment qui ancrent le besoin de maintenance  
19 additionnelle. D'abord et avant tout, une mission,  
20 hein, du Transporteur d'assurer la fiabilité et la  
21 disponibilité du réseau de transport pour sa  
22 clientèle actuelle et future. Et le MGA, l'objectif  
23 du MGA c'est de trouver la façon la plus économique  
24 de rencontrer notre mission. C'est à ça que ça  
25 sert, c'est un outil d'aide à la décision, ce sont

1 des approches de modèles qui nous permettent de  
2 nous projeter dans le futur et de voir l'effet de  
3 différentes stratégies de maintenance et de  
4 renouvellement d'actifs puis de trouver l'approche  
5 la moins coûteuse qui va nous permettre de  
6 sécuriser la fiabilité attendue.

7 Cette approche la moins coûteuse passe par  
8 l'adoption de la stratégie de pérennité. Qu'est-ce  
9 que c'est la stratégie de pérennité? Bien, en fait,  
10 c'est une approche de renouvellement de nos  
11 infrastructures. On a regardé, à l'époque, on se  
12 rappelle, c'était en deux mille sept (2007), deux  
13 mille huit (2008), différents rythmes de  
14 renouvellement d'actifs. Et parmi tous ces rythmes-  
15 là, évidemment, on cherchait en faire suffisamment  
16 pour ne pas se retrouver dans une situation de  
17 correctifs constants, donc tout le temps des  
18 pannes, par des pertes d'équipements, mais en même  
19 temps, en faire le moins possible pour ne pas  
20 causer une pression sur les tarifs.

21 Nos actifs valent à peu près vingt  
22 milliards de dollars (20 G\$). Leur valeur de  
23 renouvellement est de l'ordre de cent milliards de  
24 dollars (100 G\$). Renouveler un actif déjà existant  
25 ne génère aucun nouveau revenu. Alors, c'est

1 évidemment que le renouvellement de ces actifs-là,  
2 il faut le faire d'une façon la plus mesurée  
3 possible si on ne veut pas causer une pression sur  
4 la base tarifaire. Et ça, c'est l'élément le plus  
5 important dans la minimisation des coûts.

6 Ce positionnement-là, qui est en place et  
7 qu'on suit, c'est donc... le rythme minimal, c'est  
8 ce qu'on appelle la stratégie de pérennité du  
9 Transporteur, ce renouvellement lissé dans le temps  
10 de nos actifs.

11 Évidemment, l'adoption de cette stratégie-  
12 là, qui est en place depuis une dizaine d'années, a  
13 une conséquence. C'est que ça va amener un  
14 vieillissement graduel de l'âge moyen du parc.  
15 Lorsqu'on a adopté la stratégie, l'âge moyen du  
16 parc était de vingt-deux (22) ans, pour les postes  
17 d'appareillage notamment, et c'est des actifs qui  
18 ont une durée de vie, grosso modo, de quarante (40)  
19 ans, ça fait que c'est un âge très confortable.

20 La stratégie est en place maintenant depuis  
21 une dizaine d'années, on est rendu avec un âge  
22 moyen de vingt-sept (27) ans. Donc, on est bien en  
23 moyenne, nos actifs sont bien entrés dans la  
24 deuxième phase de leur durée de vie. Et au terme de  
25 l'atteinte de la stratégie, on aura un âge moyen

1 dans la trentaine. Donc, on va exploiter  
2 sciemment... on choisit d'exploiter sciemment un  
3 parc d'actifs plus vieux. Tout ça pour minimiser la  
4 pression sur la base tarifaire, mais c'est quand  
5 même... la trentaine, c'est un âge qui est à  
6 l'intérieur de la durée de vie normale attendue  
7 d'un actif.

8 (9 h 15)

9 Le seul élément important à retenir c'est  
10 qu'un actif plus vieux, des actifs qui sont  
11 réparables, bien, il faut leur donner un niveau de  
12 maintenance approprié. Alors, c'est sûr que compte  
13 tenu que ce parc d'actifs est vieillissant puis  
14 qu'il faut un bon niveau de maintenance, les  
15 enveloppes budgétaires soutenues du passé ont perdu  
16 graduellement leur efficacité dû à deux taux, et je  
17 rappelle deux images qu'on a vues, et même revues,  
18 je crois, au panel 2, vous en avez vu certaines,  
19 des images que moi je trouve des images phares du  
20 dossier de l'an dernier.

21 D'abord, un vieillissement graduel du parc,  
22 en haut à droite. Ce qu'on voit c'est que, depuis  
23 dix (10) ans, la proportion des actifs qui sont en  
24 deuxième phase de durée de vie a augmenté déjà de  
25 dix pour cent (10 %) et ça va continuer d'augmenter

1 sur les prochains dix (10) ans. Ça fait que ça,  
2 c'est un effet volume. J'ai plus d'actifs vieux.

3 La deuxième acétate ce qu'elle montre,  
4 c'est les statistiques observées du Transporteur  
5 sur les heures de maintenance à réaliser en  
6 fonction de l'âge de l'équipement. Et on voit  
7 clairement, à droite du graphique du bas, que je  
8 fais plus d'heures en deuxième phase de durée de  
9 vie sur mon actif qu'en première phase de durée de  
10 vie. Donc ça, c'est un effet taux.

11 Et la combinaison de l'effet volume plus de  
12 l'équipement vieux et de l'effet taux, plus  
13 d'entretien quand on est vieux, ensemble, ça vient  
14 gruger l'efficacité de l'enveloppe budgétaire pour  
15 faire la maintenance. Alors, je me retrouve à faire  
16 moins d'intervention avec la même enveloppe que par  
17 le passé. Et une enveloppe qui était adéquate il y  
18 a dix (10) ans n'est plus adéquate dans la réalité  
19 actuelle. Et compte tenu que le parc va continuer  
20 de vieillir encore pour un autre dix (10) ans,  
21 cette adéquation-là va s'aggraver, ou  
22 l'inadéquation va s'aggraver encore pour dix (10)  
23 ans. Ça fait que ça, c'est l'élément important de  
24 contexte que je veux rappeler.

25 À la diapo suivante, ce qui est intéressant

1 de voir c'est que cette réalité-là que nos modèles  
2 nous annoncent s'observe au terrain. Donc, on voit  
3 que graduellement mes indisponibilités forcées, une  
4 indisponibilité forcée, c'est un retrait  
5 d'équipement qui est forcé, qui n'est pas planifié  
6 parce que l'équipement n'est plus apte à jouer son  
7 rôle. Et on a, dans les situations  
8 d'indisponibilité forcée, deux possibilités :  
9 l'équipement est soit réparable, et on envoie nos  
10 équipes faire du correctif pour le remettre en  
11 réseau, ou, dans certains cas, l'équipement est  
12 fini et il faut remplacer l'équipement.

13 Aujourd'hui, on va parler de maintenance.  
14 Donc, on va toujours parler des cas où l'action  
15 correctrice se fait en maintenance aux charges  
16 nettes d'exploitation. Ça fait qu'on voit que les  
17 indisponibilités forcées augmentent et, du coup, on  
18 voit que notre correctif augmente. Et  
19 proportionnellement sur la totalité des heures  
20 qu'on réalise, le correctif prend de plus en plus  
21 de place.

22 C'est très préoccupant. Les  
23 indisponibilités forcées perturbent le bon  
24 fonctionnement de l'exploitation du réseau et aussi  
25 perturbent l'efficacité de notre maintenance.

1       Alors, tous les travaux que Ghislain vous a fait  
2       part qui permettraient une exécution encore plus  
3       efficace de nos activités, à chaque fois qu'il y a  
4       du correctif, les employés laissent leurs outils à  
5       terre, changent du poste A, s'en vont au poste B,  
6       font une réparation, ce n'est pas planifié, il faut  
7       qu'ils trouvent les pièces, il faut qu'ils trouvent  
8       les outils, il faut qu'ils trouvent les procédures.  
9       Là, ils font l'intervention, ils ne règlent que ce  
10      qui est brisé et remettent l'équipement en réseau,  
11      reviennent au poste A, mais là, le retrait n'est  
12      peut-être plus disponible, et caetera.

13                Donc, on a non seulement perturbé  
14      l'efficacité puis l'efficience de l'intervention  
15      planifiée, mais en plus, il faut retenir que  
16      l'intervention en correctif n'aura réglé que la  
17      défaillance complète observée. Toutes les autres  
18      vulnérabilités sur l'actif en question, un  
19      programme de rappel pas complété, une usure qui est  
20      connue, ça ne sera pas réparé, là. On ne va réparer  
21      que la défaillance qui a causé le retrait de  
22      l'équipement. Ça fait qu'il faudra retourner au  
23      poste B puis il faudra refaire le reste de la  
24      maintenance conditionnelle sur cet équipement-là.

25                Donc, on observe ce retard-là, on voit

1 qu'il s'accumule dans le temps et, conséquemment à  
2 tout ça, évidemment, on est venus demander l'an  
3 dernier une mise à niveau appropriée, adaptée du  
4 niveau de maintenance pour être cohérents avec la  
5 stratégie de pérennité qu'on a adoptée. Elle est  
6 vraiment conséquente de la stratégie de pérennité.

7 (9 h 20)

8 Je ramène ici une diapo qui a été présentée  
9 au dossier de l'an dernier. Puis l'idée ce n'est  
10 pas d'en faire la démonstration tout en détail, on  
11 l'a fait au dossier là-bas, mais c'est de revenir  
12 sur les deux grands bras de levier pour gérer la  
13 pérennité d'un actif. On peut soit le remplacer dès  
14 sa fin de vie ou on peut l'entretenir puis aller  
15 maximiser cet actif-là pour le garder le plus  
16 performant possible. Et ce qu'on a vu dans le  
17 présent graphique, ce que j'aimerais qu'on  
18 retienne, c'est que parmi les différents scénarios  
19 qu'on avait étudiés de plus de pérennité, plus de  
20 maintenance, combinaison des deux, celui qui était  
21 le plus efficace pour maintenir un risque lié au  
22 vieillissement au niveau de la référence, parce que  
23 présentement le risque que nos équipements meurent  
24 - excusez-moi le terme, là, mais vraiment qu'on  
25 soit forcé à les remplacer - est à un niveau

1 acceptable. Ça fait qu'on veut juste rester à ce  
2 niveau-là présentement. Et le risque qu'on veut  
3 améliorer ou réduire c'est celui qui nous cause nos  
4 fameuses défaillances et nos indisponibilités  
5 forcées. Donc ça, c'est le risque lié à la  
6 dégradation en cours de durée de vie et c'est ce  
7 risque-là qu'on veut réduire. On veut le ramener à  
8 un niveau où c'était gérable et soutenable, donc  
9 renverser la tendance de la hausse des  
10 indisponibilités forcées, la ramener à un point où  
11 on était confortablement.

12 Et donc ce qu'on voit c'est que le scénario  
13 D, qui était le scénario qu'on recommande, c'est un  
14 scénario qui permet, grâce à une maintenance  
15 adaptée, de réfléchir et de ramener le niveau des  
16 défaillances à un niveau gérable, soutenable. Et il  
17 le fait au moindre coût, donc c'est le scénario qui  
18 est dans son ensemble le plus rentable. C'est celui  
19 qui fait le moins de pression sur les tarifs. On se  
20 comprend qu'un ajout de maintenance, on est  
21 sensible au fait que ça vient faire une pression  
22 sur les tarifs, mais là, il faut être cohérent avec  
23 la stratégie de pérennité qui, elle, aurait, on l'a  
24 vu dans les alternatives où on mettait plus de  
25 pérennité, beaucoup plus de pression sur les

1 tarifs.

2 Retenons de cette diapo donc, c'est le  
3 scénario le plus intéressant pour atteindre la  
4 finalité qu'on vise, c'est le scénario le plus  
5 économique ou rentable. Ce que j'aimerais également  
6 que vous reteniez c'est qu'il impose, par le fait  
7 qu'on prend la stratégie de pérennité, il va  
8 imposer le vieillissement graduel du parc. Donc,  
9 avec nos modèles de dégradation, on va en déduire  
10 un besoin de maintenance, ça va être déterminé. On  
11 n'arrivera pas à un autre chiffre, les modèles sont  
12 tels qu'ils sont. Ils sont des modèles  
13 prévisionnels, mais de ces modèles-là, je  
14 n'arrivais pas à trois réponses possibles. Je vais  
15 fixer la pérennité et je fixe la fiabilité  
16 attendue. Donc, en sachant à quelle vitesse les  
17 documents vont vieillir, je vais suivre ma courbe  
18 de dégradation. En sachant le degré de fiabilité  
19 que je veux maintenir, je vais déclencher des  
20 interventions de maintenance pour ne pas me rendre  
21 à un degré de fiabilité inférieur que ce qui est  
22 attendu. Donc, dans le fond, une fois que je fixe  
23 des paramètres, j'arrive vraiment à une réponse  
24 assez ferme sur la réponse en termes de quel est le  
25 niveau de maintenance nécessaire.

1                   Ça, c'est l'aspect mise en contexte que je  
2                   voulais mettre pour placer la demande. Mais comment  
3                   se fait-il... donc... oups, vous passez trop vite.  
4                   Donc la Régie, sur l'ensemble de ces éléments de  
5                   preuve-là a posé sa décision dans la décision 2017-  
6                   021 et elle a dit : bon, on vous a entendu, on  
7                   comprend que la situation au niveau des  
8                   indisponibilités forcées et tout est préoccupante  
9                   et impactante. On vous autorise pour deux mille  
10                  dix-sept (2017) seulement le montant de plus de  
11                  quarante-cinq millions (45 M) et on vous envoie  
12                  faire des devoirs. On vous demande de faire une  
13                  analyse coût/bénéfice sur laquelle on avait fait  
14                  une première esquisse. Là, vous nous avez donné le  
15                  temps de faire quelque chose de plus sérieux, de  
16                  plus robuste, une analyse coût/bénéfice et vous  
17                  avez fixé les paramètres, donc sur un horizon de  
18                  dix (10) ans de la maintenance additionnelle, en  
19                  nous précisant que vous vouliez connaître les  
20                  hypothèses méthodologiques qui étaient posées et  
21                  les calculs des impacts de la réduction des  
22                  indisponibilités forcées. Donc, on a vraiment  
23                  travaillé à répondre à votre demande et le dossier  
24                  qui est déposé vise vraiment à répondre à cette  
25                  attente-là.

1 (09 h 26)

2 Maintenant, je vous mentionnais le fameux  
3 quarante-cinq millions (45 M) et qui est devenu  
4 cinquante-quatre (54 M), mais pourquoi donc? Alors,  
5 prenons le temps de l'expliquer. Ce montant-là de  
6 maintenance additionnelle est déterminé à l'aide de  
7 modèle. C'est ce qui nous permet de nous projeter  
8 dans le futur, on n'est pas dans cinq ans. Donc,  
9 avec ces modèles-là que l'on enrichit puis qu'on  
10 bonifie à chaque année, on commence à avoir un  
11 signal de plus en plus juste. Souvent quand je veux  
12 expliquer ça à des gens moins du domaine, je parle  
13 de GPS. Donc, un GPS va te dire un temps estimé  
14 d'arrivée et si j'active la fonction 'circulation',  
15 bien, là, tout à coup, bien si je suis vendredi  
16 soir puis je veux traverser le pont Champlain,  
17 j'aurai peut-être pas le même temps d'arrivée. Ça  
18 va être plus précis et si j'active la fonction  
19 travaux, notamment sur le pont Champlain toujours,  
20 bien, là, c'est encore moins drôle, mais c'est de  
21 plus en plus précis. Alors, nos modèles qu'on a  
22 bâtis, surtout les modèles liés à la maintenance,  
23 on les a bâtis à partir de deux mille treize (2013)  
24 et je me rappelle, à l'époque, on avait donné un  
25 premier signal de mise à niveau de la maintenance

1 en disant nos modèles ne sont pas parfaits, loin de  
2 là, mais il faut commencer à se mettre en  
3 mouvement, puis on avait demandé à l'époque trois  
4 millions (3 M), de mémoire. Alors, comme  
5 organisation, ça nous permettait de commencer à  
6 s'organiser, à faire des activités de maintenance  
7 plus lourdes qu'on avait pas vraiment l'habitude de  
8 faire faute d'enveloppe budgétaire adéquate, ça  
9 fait qu'on commençait à gagner en expérience et on  
10 a commencé à avoir du retour d'expérience et ça ça  
11 enrichi les modèles. L'année subséquente, on a  
12 donné un signal un peu plus juste et on a commencé  
13 à élargir un peu plus les activités couvertes. Ça  
14 fait qu'en deux mille seize (2016), on demandait à  
15 l'époque vingt-deux millions (22 M), un montant  
16 matériel, pour deux grandes familles d'actifs. Nos  
17 transformateurs de puissance et nos disjoncteurs.  
18 C'est deux équipements clés dans la structure du  
19 réseau de transport et c'est des équipements  
20 hautement réparables. C'est vraiment des  
21 équipements qui profitent d'une maintenance  
22 appropriée qui leur permet de fonctionner jusqu'au  
23 bout de leur durée de vie et c'est des équipements,  
24 je pense au GFX, par exemple, qui, si n'ont pas la  
25 maintenance appropriée, se retrouve à ne pas

1           fonctionner et là, on pourrait être pris dans une  
2           situation où on aurait à devancer un remplacement  
3           d'équipement simplement parce qu'il n'est pas en  
4           mesure de jouer le rôle qu'on attend de lui si on  
5           n'a pas la maintenance appropriée.

6  
7                       Entre deux mille seize (2016) et deux mille  
8           dix-sept (2017), il y a eu un bond. On est passé de  
9           vingt-deux millions (22 M) à quarante-cinq millions  
10          (45 M). Ce qui faut retenir c'est qu'à ce moment-  
11          là, nos modèles étaient rendus suffisamment  
12          robustes pour élargir les familles d'actifs  
13          auxquelles ont était en mesure d'estimer le besoin  
14          de maintenance additionnelle et on a donné une  
15          première fois un signal qui couvrait l'ensemble de  
16          nos actifs.

17                      Entre deux mille dix-sept (2017) et deux  
18          mille dix-huit (2018), voici les ajustements qu'on  
19          a faits à nos modèles. Le premier ajustement, c'est  
20          d'intégrer l'effet de la dégradation en fonction de  
21          l'âge. On se rappelle dans cette courbe qui dit que  
22          je verrai à faire plus de maintenance en deuxième  
23          phase de durée de vie, jusqu'à l'an dernier, on  
24          estimait une valeur fixe tout le long de la durée  
25          de vie de l'actif. Cette année, on a intégré cette

1 courbe-là, personnalisée à chacune des familles  
2 d'équipements électriques, pour enrichir nos  
3 modèles, puis donner un signal plus juste.  
4 Évidemment, ça entraîne un signal à la hausse, mais  
5 ça nous donne un vrai signal au meilleur de nos  
6 connaissances.

7 Le deuxième enregistrement, puis ça, ça  
8 cause une pression de quatre millions (4 M). Ça  
9 explique quatre des neuf millions (9 M) et c'est  
10 pour la famille d'ampérage électrique.

11 L'autre mise à jour qu'on a faite, c'est les  
12 retours d'expérience au niveau de l'ensemble des  
13 modèles, puis je les pose au niveau de l'acétate  
14 sommairement décrit. Donc, le modèle de MGA, ce  
15 qu'il fait, c'est qu'il prend l'ensemble de nos  
16 actifs simulés, on est à plus de sept cent mille  
17 (700 000) équipements. Alors, il y a toujours la  
18 mise à jour de l'inventaire additionnel qui  
19 s'ajoute. La connaissance de l'état des actifs,  
20 comme on a pu, depuis deux mille seize (2016),  
21 faire vraiment beaucoup plus d'intervention, là on  
22 commence à mieux connaître les actifs. On a un  
23 portrait réel de leur état. Ça fait que là c'est  
24 reflété dans les mises à jour annuelles de nos  
25 simulations et c'est reflété donc dans le retard

1 accumulé qu'on voit d'interventions à faire.

2 Deuxièmement, on modélise en fonction du

3 risque. Donc, on met à jour nos courbes de

4 dégradation, puis un peu plus bas, on va voir nos

5 modèles de vieillissement. Ça, ce sont des courbes

6 qui viennent, qui sont dérivées de nos statistiques

7 de défaillance. Alors, à chaque année de plus, on a

8 un équipement un peu plus vieux, puis on a plus de

9 défaillance qui s'enregistre, donc on renforce le

10 modèle statistique avec plus de données, puis la

11 courbe se précise et évidemment, dans certains cas,

12 pour certaines familles, on réajuste les arbres

13 décisionnels. Si les actifs ne se comportent pas

14 tout à fait comme on le voulait, on va changer un

15 peu de stratégie finement, mais dans certains cas,

16 ça amène des travaux différents et plus coûteux et

17 finalement, les modèles de coûts, on regarde au

18 réel qu'est-ce que ça coûté. On fait des coûts

19 directs dans le modèle MGA et on réinjecte ce

20 signal-là. Ça fait que pour l'ensemble de tous les

21 équipements, donc les sept cent mille (700 000)

22 équipements, la mise à jour de ces différents

23 facteurs-là nous amène une pression de cinq

24 millions (5 M) pour sept cent mille (700 000)

25 équipements. Ça fait que ça explique, dans le fond,

1 la mise à jour de deux mille dix-huit (2018). Ce  
2 qui est intéressant de noter, c'est qu'avec la  
3 modélisation de la dégradation en fonction de  
4 l'état, on a intégré à peu près tous les modèles  
5 nécessaires pour faire, techniques là, pour faire  
6 les prévisions de besoins dans une hypothèse où on  
7 adressera la maintenance d'une façon suffisante.

8 (9 h 31)

9 Il y a énormément d'expertises là-dedans.  
10 Il y a beaucoup de rigueur. Je veux lever mon  
11 chapeau à l'équipe qui fait ça puis toute  
12 l'expertise d'Hydro-Québec. On est dans une  
13 position exceptionnelle comme entreprise par  
14 rapport à d'autres utilités que je rencontre dans  
15 les balisages. On a la capacité technique de  
16 développer un modèle comme ça, qui nous permet  
17 d'adopter une posture risquée par rapport à la  
18 gestion de la pérennité de nos actifs. Avoir moins  
19 d'informations comme ça, il faudrait  
20 consciencieusement adopter une position plus  
21 conservatrice. Parce qu'on ne s'en va pas dans le  
22 noir avec des actifs qui assurent un service  
23 essentiel sur le réseau du Québec, sur la société  
24 du Québec.

25 Je vous amènerais maintenant, comme on a

1 fait ces deux mises à jour là, je vous amènerais au  
2 petit sujet, la pièce HQT-3, Document 1.1, qui est  
3 la première partie. Ce sont les hypothèses  
4 méthodologiques qui ont permis de bâtir les  
5 éléments d'intrants qui serviront ensuite à  
6 l'analyse des bénéfices. Et notamment dans cette  
7 pièce-là, il y a aussi une sous-section, la section  
8 2.4, qui porte sur un premier bénéfice, qui est  
9 celui de la dégradation additionnelle évitée.

10 Ça fait que je vais commencer d'abord avec  
11 les hypothèses techniques. La première hypothèse ou  
12 limite méthodologique de notre analyse coûts-  
13 bénéfices, il faut prendre le temps de se la  
14 redire, elle n'est pas reprise dans les dossiers  
15 des intervenants, c'est la suivante. D'abord, les  
16 coûts, donc l'analyse coûts-bénéfices, les coûts  
17 couvrent la totalité des coûts de maintenance  
18 additionnelle pour la totalité des actifs.

19 Ça veut dire, dans la colonne de gauche,  
20 toutes les familles d'appareillages électriques,  
21 notamment les sectionneurs, les transfos de  
22 puissance, les disjoncteurs, les inductances à  
23 l'huile et les transformateurs de service  
24 auxiliaires, les transfos de mesure et tous les  
25 autres appareillages électriques, et aussi les

1       appareillages mécaniques, le civil, les  
2       automatismes et les équipements de ligne. Ça, c'est  
3       notre fameux plus de sept cent mille équipements.  
4       Ça, c'est la totalité des coûts dans l'analyse  
5       coûts-bénéfices.

6               Maintenant, du côté des bénéfices, on  
7       regardait l'écart entre deux scénarios : le  
8       scénario où on ferait le niveau de maintenance  
9       adéquat, donc on gérerait bien la dégradation des  
10      équipements; et le scénario où on maintiendrait  
11      l'enveloppe budgétaire au niveau de deux mille  
12      seize (2016). Donc une enveloppe budgétaire  
13      insuffisante. Et, là, s'installe un effet spirale,  
14      une dégradation additionnelle qui vient de  
15      l'insuffisance de maintenance.

16              Pour simuler l'effet spirale, le  
17      Transporteur n'a pas d'outils pour simuler l'effet  
18      spirale. Il a fallu qu'on aille voir à l'extérieur  
19      qu'est-ce qui existait pour simuler ce phénomène-  
20      là. C'est là qu'on a trouvé les courbes EPRI. Je  
21      reviendrai à la prochaine diapo. On regardera un  
22      peu plus en détail. Sans ces courbes-là, on n'est  
23      pas en mesure de quantifier correctement ou  
24      raisonnablement l'évolution des défaillances, des  
25      indisponibilités forcées et des CHI. Alors, on est

1 limité par la disponibilité de ces courbes-là.

2 Et malheureusement quand on a regardé les  
3 courbes... Bien, heureusement on les a trouvées.  
4 Ça, je pense que ça va être la première chose. On  
5 peut se féliciter d'avoir trouvé une étude de si  
6 belle qualité. Mais l'étude, malheureusement, ne  
7 nous donnait que deux courbes qui étaient fortement  
8 corrélées avec le comportement de nos actifs, puis  
9 qu'on pouvait utiliser d'une façon raisonnable et  
10 confiante : celle pour les sectionneurs et les  
11 transformateurs de puissance.

12 Et, ça, ça représente trente-sept mille  
13 (37 000) équipements. Donc, on est vraiment dans  
14 cinq pour cent (5 %) de la totalité des équipements  
15 qui couvrent leurs coûts. On est disproportionné.  
16 Ça, c'était le premier message. Donc, nos  
17 hypothèses qui nous ont permis de quantifier les  
18 bénéfices (sic) sont fortement disproportionnées,  
19 au désavantage de bénéfices.

20 Par ailleurs, les sectionneurs et les  
21 transformateurs représentent quarante-cinq pour  
22 cent (45 %) des défaillances de l'appareillage  
23 électrique. C'est un montant intéressant. Mais ce  
24 quarante-cinq pour cent (45 %) là de l'appareillage  
25 électrique, bien, c'est à peu près trente pour cent

1 (30 %) de toutes les défaillances une fois que  
2 j'ajoute celles de l'automatisme et des lignes et  
3 tout ça. Encore là, c'est du côté des hypothèses  
4 qui vous serviront bénéfiques, je suis dans un sous-  
5 ensemble net, nettement important.

6 (9 h 36)

7 Et j'aurais aimé pouvoir avoir la courbe  
8 des disjoncteurs. Les disjoncteurs représentent  
9 vingt et un pour cent (21 %) des défaillances  
10 d'appareillages électriques. Alors, au quarante-  
11 cinq (45), ça aurait déjà ajouté un montant un peu  
12 plus important. Les inductances à l'huile  
13 auxiliaires, un autre douze pour cent (12 %). Tu  
14 sais, on aurait voulu mais compte tenu de la  
15 comparabilité, on le verra à l'acétate, ça fait que  
16 je vais arrêter tout de suite d'en parler, mais on  
17 n'a pas pu appliquer la courbe.

18 Ça fait qu'on retient de cet acétate-là,  
19 malheureusement, que ce premier élément  
20 méthodologique amène une très grande défaveur au  
21 niveau du calcul des bénéfiques. C'est le plus  
22 important facteur d'imprécision dans l'analyse.

23 Maintenant je vais rentrer dans trois  
24 acétates qui vont rentrer dans des éléments  
25 beaucoup plus pointus des hypothèses techniques.

1 C'est important de les amener parce que... il y a  
2 eu le matériel déposé en preuve, on a eu la  
3 rencontre du vingt-deux (22) septembre mais c'est  
4 très complexe, quand même, ces éléments-là et on  
5 constate qu'il y a des éléments d'information qui  
6 ont été soit mal compris ou qu'il y avait des  
7 précisions qui manquaient pour pouvoir les  
8 interpréter comme correctement. Mais les  
9 intervenants arrivent à des interprétations qu'on  
10 trouve erronées et c'est important de mettre en  
11 preuve notre perspective pour vous permettre...  
12 tout ça dans l'esprit de vous aider à faire une  
13 décision éclairée.

14 Au niveau des courbes EPRI. Donc, l'EPRI,  
15 je pense que c'est reconnu par tous, c'est un  
16 organisme américain, réputation mondiale, très  
17 sérieux. Parfait. L'étude qu'on a trouvée porte sur  
18 la sensibilité de la défaillance au niveau de  
19 maintenances réalisées sur des actifs de centrales.  
20 Donc, dans les centrales, il y a les postes de  
21 centrale, le Transporteur exploite les postes de  
22 départ du Distributeur, donc il y a un sous-  
23 ensemble commun de cette étude-là. Ça c'est la  
24 bonne nouvelle. C'est une étude extrêmement  
25 sérieuse, on parle de trois cents (300) utilités

1 participantes, on parle de statistiques accumulées  
2 sur un premier dix (10) ans puis ensuite enrichies  
3 depuis trente (30) ans. Alors, on a,  
4 statistiquement, beaucoup de représentativité, une  
5 très belle dispersion. Ça nous permet de poser avec  
6 confiance l'hypothèse que les équipements  
7 représentent une belle dispersion en termes d'âge,  
8 en termes de spécifications. C'est certain que ce  
9 sont des utilités, donc il y a une présomption  
10 d'attentes de fiabilité comparable à nous-mêmes.  
11 Nous sommes une utilité T. Il y a quarante (40)  
12 ans, les utilités étaient généralement intégrées.  
13 Donc, encore là, c'est plausible de penser que les  
14 spécifications des postes de départ ressemblent aux  
15 spécifications des autres postes, en terme  
16 d'expertise. Tout ça pour dire que, moi, je pense  
17 qu'on a trouvé une filière, un outil très  
18 intéressant et très pertinent pour le comparer au  
19 comportement des actifs.

20 Mais on n'a pas tout embrassé d'emblée. On  
21 a ensuite regardé : Est-ce que nos statistiques à  
22 nous correspondent à celles des courbes? Et là il y  
23 a un premier mort au combat. Nos disjoncteurs, qui  
24 ont des taux de défaillance... puis cette  
25 comparaison-là on l'établit... comme on n'a pas

1 nous-mêmes la fameuse courbe qu'on recherche, on a  
2 comparé les points extrêmes. Le taux de défaillance  
3 minimal qu'on observe lors de la première année de  
4 vie complète puis le taux extrême. Je prends deux  
5 minutes pour l'expliquer parce que, encore là,  
6 c'est un scénario quand même assez intense.

7 Un taux extrême de défaillance c'est... il  
8 faut imaginer un équipement qui a besoin d'être  
9 entretenu et sur lequel on ne fait rien. Alors, un  
10 comme la Loi de Murphy, tout ce qui peut aller mal,  
11 va aller mal. On pourrait imaginer un transfo,  
12 illustrons-le, hein, un transfo que je n'entretiens  
13 pas. Donc, les joints des traversées se dégradent,  
14 se fissurent, à un moment donné je vais perdre la  
15 traversée. Imaginons que ça arrive au début de  
16 l'année. J'envoie mon équipe réparer la traversée,  
17 ils ne réparent que la traversée, on remet  
18 l'équipement en réseau. Mais cet équipement-là  
19 avait aussi une enveloppe métallique qui se  
20 dégrade, qui se corrode, le trou devient de plus en  
21 plus important, fuite d'huile, je n'ai plus assez  
22 d'huile pour isoler et refroidir mon noyau, donc  
23 mon équipement redéclenche. Je suis rendue au mois  
24 de mai, je reperds mon équipement, j'envoie en  
25 correctif, j'amène mon soudeur, je répare mon trou,

1 je reviens, je le remets en réseau.

2 Puis, pendant ce temps-là, le changeur de  
3 prises n'était pas plus entretenu, donc il marche  
4 de moins en moins bien. Je me retrouve à l'automne,  
5 le changeur de prises ne fonctionne plus, je retire  
6 mon équipement, je m'en vais réparer le changeur de  
7 prises, je le remets en réseau.

8 Donc, le taux de défaillances extrême c'est  
9 la somme de tout ce qui peut forcer l'arrêt de  
10 l'équipement, puis qui force, qui ne peut plus  
11 fonctionner.

12 (9 h 41)

13 Alors, évidemment, c'est une situation  
14 catastrophe, c'est quelque chose qu'on ne devrait  
15 pas retrouver mais c'est un point d'ancrage de la  
16 courbe. Donc, avec ces deux extrémités là, ce qu'on  
17 a vu c'est que nos disjoncteurs, on ne retrouve pas  
18 les valeurs extrêmes que l'EPRI a observées. Alors,  
19 on a décidé de ne pas prendre la courbe EPRI.

20 Au niveau des familles de transformateurs,  
21 on a regardé toutes nos familles des différents  
22 modèles qui existent de transformateurs dans notre  
23 famille, de transformateurs de puissance. On a  
24 exclu les transformateurs de services auxiliaires,  
25 ils n'ont pas passé le test de la cohérence. On a

1 exclu les inductances à l'huile.

2           Donc, on se retrouve juste avec le sous-  
3 ensemble transfos de puissance, dix-huit cents  
4 (1800) appareils au lieu de deux mille trois cents  
5 (2300) appareils. Ça fait qu'on a appliqué d'une  
6 façon assez rigoureuse pour justifier l'utilisation  
7 de ces outils-là. Ensuite, on travaille en valeurs  
8 relatives.

9           En travaillant en valeurs relatives, même  
10 si un équipement a une durée de vie, disons à cause  
11 de spécifications, deux fois plus longue, les modes  
12 de défaillance, par exemple d'un sectionneur,  
13 notamment, les modes de défaillance sont les mêmes.  
14 Ils vont juste être plus longs avant de se  
15 déclarer.

16           Puis d'ailleurs, notre maintenance se fait  
17 à intervalles plus espacés. Mais le même, en valeur  
18 relative, ça va arriver à peu près au même montant,  
19 au même moment. On va refaire, on va revoir les  
20 pivots, on va revoir les mâchoires, on va revoir le  
21 graissage pour pouvoir que l'appareil fonctionne  
22 bien. Ça fait que ça, ça nous permet de nous  
23 détacher de spécifications techniques qui seraient  
24 différentes d'une autre entreprise puis nous  
25 retrouver relativement comparables.

1                   Je pense que ça couvre l'ensemble des  
2 points. Peut-être le dernier point qui serait  
3 intéressant à noter c'est aussi que, avant  
4 d'embarquer dans cet exercice-là, on a validé  
5 autant l'outil que notre approche méthodologique  
6 avec un expert de l'IREQ qui est spécialisé en  
7 fiabilité. Donc, cet expert-là nous a dit « Avec  
8 l'outil que vous avez en main, l'application que  
9 vous en faites fait du sens, c'est raisonnable ce  
10 que vous posez comme hypothèse, comme méthode,  
11 compte tenu de ce que vous avez de disponible. ».

12                   Je passe à la prochaine diapo. J'espère que  
13 si j'ai oublié un point, bien, quand même nous  
14 prendrons le temps de le lire ou je reviendrai. Le  
15 deuxième point important c'est maintenant que j'ai  
16 mes courbes puis j'ai retenu celles que je trouvais  
17 pertinentes d'appliquer, là, j'ai utilisé la courbe  
18 de l'EPRI pour dériver et simuler une évolution de  
19 défaillance.

20                   Et quand les défaillances vont survenir, je  
21 vais simuler un coût puis mes coûts sont basés sur  
22 des statistiques de coûts directs observés sur un  
23 horizon de dix (10) ans de temps. Donc, c'est des  
24 coûts réels observés chez Hydro-Québec.

25                   Autre élément, je pense, de précision que

1 je trouve important, on travaille avec des modèles.  
2 Des modèles ça vise à donner une tendance, c'est la  
3 loi des grands nombres. Donc, quand on va comparer  
4 ce qu'on simule avec des indisponibilités forcées  
5 réelles observées dans nos chiffres en deux mille  
6 seize (2016), par exemple, on a trouvé que  
7 globalement ça se ressemble. Mais spécifiquement,  
8 les sectionneurs simulés ne sont pas tout à fait de  
9 la même envergure que les IF observées en deux  
10 mille seize (2016).

11 Bien, il ne faut quand même pas oublier  
12 qu'un modèle, on fait, nous, des itérations de  
13 trente (30) ou de cinquante (50) simulations.  
14 Alors, en moyenne, on arrive avec une valeur X. Il  
15 n'est pas dit qu'il n'y a pas une simulation qui en  
16 a donné cent cinquante pour cent (+ 150 %) de plus,  
17 puis il n'est pas dit qu'il y a une simulation qui  
18 en a donné cinquante pour cent de moins (- 50 %).  
19 Mais, en moyenne, ça nous donne une tendance.  
20 Alors, quand on compare une tendance à un chiffre  
21 annuel, ça se veut un repère. Mais ce n'est pas  
22 plus que ça.

23 Un autre point qui a été relevé par les  
24 intervenants qu'il est important quand même de...  
25 juste pour être bien sûrs qu'on se comprend tous,

1 j'ai vu dans les mémoires qu'on parle de hausse des  
2 défaillances. Attention, on parle d'écart de  
3 défaillances.

4 Dans un cas, j'ai un scénario où je ne fais  
5 pas suffisamment de maintenance ça fait que mes  
6 défaillances augmentent. Dans l'autre cas, je fais  
7 un niveau de maintenance qui vise à reprendre le  
8 contrôle des défaillances. Donc, j'augmente dans  
9 l'un et je redescends dans l'autre. On parle de  
10 l'écart. Ça fait que déjà, ce n'est pas la même  
11 chose que d'annoncer « Voyons, ça n'a pas de sens  
12 qu'un seul scénario que j'aie une augmentation  
13 comparable. ». Ça fait que ça, c'est un point de  
14 précision important.

15 (9 h 20)

16 L'autre chose, je voulais simplement  
17 rappeler que l'année de base, la simulation, c'est  
18 deux mille seize (2016), c'est le point de départ.  
19 Alors, lorsqu'on regarde des accroissements deux  
20 mille dix-huit (2018). Il faut se rappeler qu'il y  
21 a deux ans entre ça. On n'est pas en train de dire  
22 de deux mille dix-sept (2017) à deux mille dix-huit  
23 (2018), le point de départ c'est deux mille seize  
24 (2016).

25 Finalement, un intervenant a fait des

1       calculs très intéressants pour voir est-ce que  
2       l'évolution des défaillances se comparait aux  
3       limites extrêmes des courbes. Le seul problème  
4       c'est que... il y a deux erreurs, je pense,  
5       méthodologiques dans le calcul qu'il a fait.  
6       D'abord, il a utilisé les taux d'Hydro-Québec et,  
7       nous, on a simulé avec les taux d'EPRI, ça fait  
8       qu'il faudrait reprendre ces calculs avec le taux  
9       d'EPRI.

10               Deuxièmement, il ajoute à l'écart la valeur  
11       initiale, mais on travaille uniquement sur la  
12       marge, donc il ne faudrait pas qu'il inclue la  
13       valeur de départ dans son calcul. Ça fait que quand  
14       on prend les calculs, bien là, on arrive à  
15       l'intérieur des paramètres, ça fait que la... la  
16       logique faisait du sens, mais dans l'application du  
17       calcul il y a eu deux failles importantes  
18       méthodologiques, donc il faut redresser ça. Je  
19       pense que ça fait le tour de la diapo.

20               Je vous invite à passer à la troisième.  
21       Ensuite, une fois qu'on a déterminé les  
22       défaillances, là il fallait les transformer pour  
23       certains des calculs des bénéfices en  
24       indisponibilité forcée. Les transformateurs, la  
25       défaillance et l'indisponibilité forcée, c'est du

1 un pour un. Pour les sectionneurs, vous avez vu que  
2 le ratio est de un pour trois. Puis je pourrais le  
3 dire rapidement, mais vous avez sûrement compris,  
4 le sectionneur c'est un point de jonction, c'est un  
5 point de séparation entre deux équipements. Si, lui  
6 fait défaut, pour l'ouvrir j'ai besoin d'aller aux  
7 deux sectionneurs suivants, donc j'ai besoin de  
8 rencontre non fonctionnels les deux autres. Ça fait  
9 que c'est un sur trois.

10 Le point que je voulais faire maintenant  
11 qu'on se rappelle ça, c'est la chose suivante.  
12 Quand on simule sur dix (10) ans, il faut  
13 comprendre qu'on va appliquer les priorités  
14 d'intervention tout au long du dix (10) ans. Les  
15 transformateurs de puissance c'est les plus  
16 prioritaires. Donc, dans les premières années, je  
17 vais remplacer plus de transfos... ou je vais  
18 plutôt entretenir plus de transformateurs que de  
19 sectionneurs parce qu'ils sont prioritaires, que  
20 dans les dernières années. Ça fait qu'il ne faut  
21 pas être surpris notamment dans le ratio  
22 défaillance/IF qui a été calculé, là, dans un des  
23 mémoires sur dix (10) ans, que ça évolue dans le  
24 temps. Parce que dans les premières années, je vais  
25 avoir plus de transfos, donc je vais être plus près

1 du ratio un pour un, puis vers la fin je vais être  
2 en train de faire beaucoup plus de sectionneurs  
3 proportionnellement, donc mon ratio va augmenter  
4 puis il va tendre vers le un sur trois.

5 Alors, c'est pas une erreur méthodologique,  
6 mais c'était une information qu'on n'avait pas  
7 soulevée ni le vingt-deux (22) ni au dossier. Donc,  
8 rappelez-vous de la dynamique des priorités, chaque  
9 année ne sera pas identique. On va intervenir les  
10 premières années sur ce qui est le plus à risque,  
11 puis le même point va être fait un peu plus tard au  
12 niveau des coûts par défaillance. Si on va  
13 prioriser les transfos les premières années, on  
14 peut imaginer que le dollar de la défaillance va  
15 être beaucoup plus élevé dans les premières années.  
16 Puis quand on sera rendu dans les proportions plus  
17 importantes de sectionneurs par rapport aux  
18 transfos, le dollar de la défaillance va baisser.  
19 Ça couvre les points. C'est déjà couvert.

20 Et finalement, il fallait faire une  
21 corrélation entre les défaillances et les CHI, les  
22 indisponibilités forcées. Et là, on a pris une  
23 hypothèse forte puis j'assume l'hypothèse qu'on a  
24 prise. Présentement, quand on regarde le passé, on  
25 voit que l'IC EPRI est relativement stable. Et

1 malgré tout, malgré le fait que nos  
2 indisponibilités forcées augmentent. Alors, il n'y  
3 a pas vraiment de corrélation entre les deux  
4 facteurs. Pourquoi? Parce qu'il y a une redondance  
5 inhérente dans le réseau, donc l'impact d'une panne  
6 transport est tellement grosse, il y a tellement de  
7 clients rattachés à nos équipements, qu'on conçoit  
8 le réseau N-1 pour se prémunir contre une première  
9 défaillance. Et lorsqu'on retire un équipement en  
10 entretien planifié, bien, cette redondance-là nous  
11 permet d'avoir la capacité de retirer l'équipement  
12 et de faire un entretien.

13 Mais dans un contexte où j'ai de plus en  
14 plus de défaillances, ce qu'on a observé au fil des  
15 années puis c'est ce sur quoi François Brassard a  
16 témoigné l'an dernier, vous vous rappelez, il  
17 parlait des enjeux d'exploitabilité, puis pour  
18 madame... le bénéfice de madame Pelletier. Dans le  
19 fond ce qu'il disait, lui, c'est notre... c'était  
20 notre directeur principal contrôle des modes  
21 d'énergie et exploitation du réseau. Donc quand ça  
22 plantait c'est lui qui avait le premier téléphone  
23 qui sonnait chez nous à Hydro-Québec TransÉnergie.  
24 (9 h 51)

25 Et ce qu'il disait, c'est moi j'arrive au

1        bout des moyens de minimiser les impacts chez les  
2        clients de nos défaillances. Ça fait que, oui, le  
3        réseau est conçu et bâti avec une redondance, ça  
4        c'est le point départ et ça m'aide beaucoup. Là,  
5        j'ai rajouté des exigences. À chaque fois qu'on  
6        fait un retrait planifié, j'ai rajouté des  
7        exigences de vous allez pouvoir me rappeler  
8        l'équipement en quatre heures, vous allez faire des  
9        plans de contingence pour protéger le client au cas  
10       qu'il y ait une autre défaillance qui arrive. On a  
11       rajouté plein de petits projets d'amélioration dans  
12       des postes qui avaient des configurations un peu  
13       moins robustes. Un disjoncteur de barre ici, et  
14       caetera, pour s'assurer que dans l'ensemble de nos  
15       infrastructures, dans les dix (10) ans , on a mis  
16       quand même plusieurs projets d'investissement dans  
17       ce sens-là pour s'assurer qu'on soit aussi robuste  
18       possible et là, dans nos stratégies d'exploitation  
19       au quotidien, on a mis toutes les patchs, puis les  
20       moyens, puis les bretelles, puis les ceintures  
21       possibles, puis là, on arrive au fond du sac. Il  
22       n'y a plus vraiment de nouvelles stratégies, c'est  
23       ça qui nous disait: « Je n'ai plus de stratégie  
24       additionnelle à proposer pour minimiser l'impact.  
25       Il est maintenant le temps de minimiser la hausse

1 des défaillances. »

2 Et je reviens à l'hypothèse forte qu'on a  
3 posée pour le calcul suivant, on a posé  
4 l'hypothèse que dorénavant, pour chaque  
5 défaillance de plus qu'on aurait, on aurait  
6 proportionnellement une panne chez les clients. On  
7 parle de deux pour cent (2 %) et on va rester  
8 proportionnel à ça pour le futur. Pourquoi qu'on  
9 pose l'hypothèse forte, parce qu'il faut prendre  
10 une posture de responsabilité par rapport à la  
11 fiabilité du réseau. Ça fait que quand mon  
12 exploitant me dit : « Moi je suis au bout des  
13 solutions, temps réel », et que mon planificateur  
14 me dit : « J'ai fait les solutions de conception »,  
15 bien là, j'ai besoin d'assumer la maintenance à un  
16 niveau pour ne pas nous exposer à un risque induit.  
17 Voilà, ça fait que je pense que ça fait le tour du  
18 dernier point de cette diapo-là. Je te remercie  
19 Éric et je vous remercie de votre patience, c'était  
20 un peu volumineux, mais c'est important de rentrer  
21 ça, d'amener cette information-là.

22 Finalement, j'arrive au dernier tour, au  
23 dernier virage de ma présentation. Le calcul des  
24 bénéfices qui sont liés à la dégradation  
25 additionnelle évitée. Puis ça c'est un calcul qui a

1 été fait par TransÉnergie plutôt que par Roland  
2 Berger, parce que là c'était vraiment des calculs  
3 de comportement d'équipement, puis ça restait dans  
4 la talle de nos données et de notre information  
5 disponible pour nous. C'est notre expertise à nous.  
6 À nouveau, donc la preuve a résumé comment que le  
7 calcul de la dégradation évitée est fait, mais je  
8 vais revenir sur quelques points en réponse aux  
9 éléments de preuve des intervenants. Grosso modo,  
10 qu'est-ce qu'on dit?

11 Cette dégradation-là évitée, c'est quoi?  
12 Entre les deux scénarios, il va y avoir plus de  
13 correctifs, ça fait qu'on regarde uniquement les  
14 interventions de correctifs de plus qu'il y a, donc  
15 en écart, et on a regardé ces interventions-là que  
16 je suis obligée de faire en correctifs, que  
17 j'aurais pu faire en prévisionnel, elles me coûtent  
18 plus cher. Le deux cent vingt millions (220 M),  
19 c'est le différentiel entre le coût du correctif et  
20 du conditionnel sur les défaillances de plus que  
21 j'ai eues par l'adoption d'une maintenance pas  
22 adaptée et c'est juste sur nos deux familles  
23 d'actifs. Donc, c'est un surcoût que je n'aurais  
24 pas dû avoir à payer et la personne qui payait le  
25 tarif deux mille seize (2016) de bonne foi, eh

1 bien, ce phénomène-là a grugé, c'est un facteur  
2 additionnel qui vient gruger l'enveloppe  
3 budgétaire. Comprenez-là comme l'effet taux puis  
4 l'effet volume dont je vous parlais plus tôt. C'est  
5 un effet additionnel qui gruge l'efficacité de mon  
6 enveloppe, ça fait que j'en ai moins pour mon  
7 argent, j'ai moins d'interventions pour mon argent.  
8 Et c'est ça, et ces phénomènes-là, donc, c'est pas  
9 une double comptabilisation. Non seulement j'en ai  
10 moins pour mon argent puis en plus je vais avoir un  
11 paquet de bris que je vais avoir à subir dans mon  
12 industrie, sur mes processus, puis je vais avoir à  
13 les payer. C'est ça qu'il faut comprendre, les  
14 bénéfices qui vont être calculés par Roland Berger,  
15 qui vont être davantage la valeur des coûts  
16 perturbateurs dû à une hausse d'indisponibilités  
17 forcées, bien là, c'est le client qui va l'assumer  
18 ce coût-là. Puis en plus, il va payer le tarif  
19 d'Hydro-Québec puis il va en avoir moins pour son  
20 argent. Ça fait que pas de double comptabilisation,  
21 c'était le point que je voulais faire à ce niveau-  
22 là.

23 (9 h 56)

24 Alors finalement, les extraits de la pièce  
25 HQT-3, document 1.1, eh bien, ce sont des écarts

1           entre les scénarios sur dix (10) ans pour les  
2           transformateurs de puissance et les sectionnaires.  
3           Ce sont les intrants qui vont servir à la  
4           quantification des autres coûts effet perturbateur  
5           des IF notamment, mais aussi des défaillances et  
6           des CHI. Et on les voit, donc en bas à gauche,  
7           l'écart sur dix (10) ans, les défaillances. En  
8           milieu à droite, celle des IF, celle des CHI et  
9           ensuite le profil sur dix (10) ans de l'écart en  
10          termes de coûts directs évités par la dégradation  
11          additionnelle. Et ces informations-là vont ensuite  
12          être pris au vol par nos experts qui ensuite, eux,  
13          ont regardé les effets... les autres effets ou les  
14          autres bénéfiques qui proviendraient d'une  
15          maintenance additionnelle, et je vais leur passer  
16          la parole. Ça complète la partie de ma  
17          présentation.

18          M. ÉRIC CONFAIS :

19          R. Merci, Marie-Claude. Donc, on passe à l'autre  
20          document que vous devez avoir sous les yeux, je  
21          pense, qui est le document relié. Voilà!

22                   Alors, de manière symétrique à ce qu'a  
23          présenté Marie-Claude, ce que je vous propose de  
24          faire, ce que nous vous proposons de faire dans les  
25          minutes qui viennent, c'est un bref rappel des

1 points clés et des conclusions de notre partie de  
2 l'analyse, de notre rapport d'expertise, puis venir  
3 en approfondissement à la suite des questions de la  
4 Régie et des preuves déposées par les intervenants,  
5 vous verrez tout à l'heure, autour de trois thèmes  
6 principaux.

7 Pour commencer, je voulais vous rappeler  
8 que notre rôle et l'objectif de notre rapport, le  
9 document HQT-3, Document 1.2, c'est de comparer les  
10 coûts additionnels de la maintenance adaptée telle  
11 que proposée et expliquée par Marie-Claude il y a  
12 quelques minutes, cinq cent quarante-huit millions  
13 de dollars (548 M\$) sur dix (10) ans, par rapport  
14 aux inconvénients causés aux parties prenantes du  
15 système électrique québécois de l'ensemble de ces  
16 parties prenantes.

17 Et au total, notre analyse porte bien sur  
18 une analyse en écart, des impacts en écart, et pas  
19 sur chacun des scénarios en tant que tels. Nous  
20 n'avons pas apporté de regard ou d'appréciation sur  
21 les scénarios en tant que tels.

22 Et la preuve ou la question fondamentale  
23 qui nous a été posée était de s'assurer que les  
24 coûts d'inconvénients, comme c'est écrit sur cette  
25 page, étaient bien supérieurs aux coûts de la

1 solution proposée, la solution étant cette  
2 politique de maintenance adaptée.

3 Pour vous donner la quintessence et la  
4 conclusion générale de notre rapport, le premier  
5 message, et même le message principal, est que la  
6 demande de maintenance correspondant à ces cinq  
7 cents quarante-huit millions (548 M) ou cinquante-  
8 quatre millions (54 M) annuels sur dix (10) ans,  
9 est une décision globalement rentable.

10 Pour cela, dans le détail, nous sommes  
11 bien-fondés sur l'analyse et l'évaluation des  
12 différents impacts, et on verra ça tout à l'heure  
13 de manière analytique et détaillée avec des  
14 approches spécifiques pour chacun des impacts.

15 Ces méthodes pour chacun des impacts  
16 s'appuient sur des données réelles telles que  
17 transmises dans les graphiques qu'a montrés Marie-  
18 Claude, son dernier graphique, également des  
19 données publiques ou des rapports publics. Et puis,  
20 quand nécessaire, nous avons utilisé des données  
21 internes d'Hydro-Québec. Nous avons développé des  
22 modèles spécifiques pour modéliser chacun des  
23 impacts.

24 Et quand les études étaient, encore une  
25 fois, disponibles, nous avons utilisé des balisages

1 ou des « benchmarks » qu'on dit en mauvais  
2 français, de cas concrets d'autres transporteurs  
3 qui ont été confrontés aux mêmes situations où qui  
4 donnent des éléments quantitatifs qui ont été  
5 utilisés pour notre preuve.

6 D'une manière générale, nous avons notre  
7 approche, on l'apprécie ou on la juge comme  
8 conservatrice, et c'était bien un principe  
9 d'actions, un principe d'analyses, pour différentes  
10 raisons.

11 D'abord, Marie-Claude a expliqué ça dans un  
12 grand niveau de détails, les données en intrants  
13 fournies par Hydro-Québec ne prennent en compte que  
14 les interruptions forcées et les défaillances  
15 correspondant à deux classes ou deux types  
16 d'équipements seulement et pas l'ensemble.

17 Par ailleurs, vous le verrez dans le détail  
18 dans un instant, nous nous sommes focalisés sur  
19 l'évaluation quantitative des impacts majeurs. Ça  
20 ne veut pas dire que les autres n'existent pas,  
21 mais, encore une fois comme je vous disais en  
22 introduction tout à l'heure, notre action et nos  
23 diligences consistaient à montrer que les bénéfiques  
24 étaient supérieurs, et largement supérieurs, aux  
25 coûts. Et dernier élément de méthodologie qui me

1 fait affirmer que tout ceci est conservatrice, les  
2 bénéfiques, nous avons évalué que sur une période de  
3 dix ans, alors que, à la onzième année, ces  
4 bénéfiques continuent à perdurer même si la  
5 politique de maintenance devait revenir dans son  
6 état, dans sa façon d'être exercé précédent. Donc,  
7 nous n'avons pas estimé les bénéfiques au-delà de la  
8 onzième année, cette année-là est comprise. Ce qui  
9 est aussi un élément conservateur. On a minimisé  
10 tout ça.

11 (10 h 01)

12 Dernière chose. Et j'y reviendrai dans le  
13 détail dans les questionnements, vos  
14 questionnements du côté de la Régie et les  
15 contributions des différents intervenants. Notre  
16 analyse a été effectuée en dollars constants de  
17 deux mille dix-sept (2017). Parce que nous avons  
18 estimé que notre analyse coûts-bénéfices compare  
19 des éléments qui correspondent à des charges  
20 d'exploitation, tant du côté des coûts de  
21 maintenance côté Hydro-Québec que du côté des  
22 bénéfiques pour les différentes parties prenantes,  
23 les différents agents économiques de la société du  
24 système électrique québécois.

25 En d'autres termes, on a considéré qu'il ne

1 s'agissait pas à proprement parler d'une étude  
2 d'investissement, cas dans lequel évidemment  
3 typiquement on utilise une actualisation, je  
4 reviendrai dans le détail sur ce point-là.

5 Alors comme le disait Marie-Claude tout à  
6 l'heure, c'est un graphique différent, mais très  
7 similaire à celui que montrait Marie-Claude, notre  
8 analyse s'appuie et prend comme données d'entrée  
9 les résultats issus de travaux menés par le  
10 Transporteur, document HQT-3 1.1. Et en pratique  
11 vous le verrez dans le reste de l'exposé de Yannig  
12 et moi-même. Trois données, trois valeurs  
13 principales ont été utilisées qui s'expriment,  
14 encore une fois, en écarts, donc un écart en  
15 défaillances, un écart en IF et un écart en CHI.

16 Comme je vous le disais tout à l'heure,  
17 nous avons commencé notre travail par l'analyse et  
18 l'identification systématique de tous les impacts  
19 de l'évolution et de l'augmentation du nombre d'IF,  
20 de défaillances et de CHI sur le système  
21 électrique. Cinq types d'impacts que vous voyez en  
22 bleu foncé sur cette page. D'abord, la dégradation  
23 additionnelle, dont Marie-Claude parlait à  
24 l'instant. Je ne reviens pas dessus. Ensuite, un  
25 impact sur la charge locale, c'est-à-dire sur les

1 clients finaux et les utilisateurs du réseau de  
2 transport, qui sont des effets négatifs dont ils  
3 subissent... ils subissent les conséquences de la  
4 moindre disponibilité de l'ensemble des moyens et  
5 du service réalisé par le Transporteur.

6 Spécifiquement, troisième point, les  
7 impacts sur la disponibilité du transit point à  
8 point; Quatrième point, des impacts... ou quatrième  
9 type, des impacts sur l'improductivité, et donc qui  
10 vont porter sur la désorganisation des équipes et  
11 des politiques de maintenance générées par les  
12 interruptions forcées. Et enfin, des impacts sur la  
13 conformité.

14 Dans le détail, nous avons regardé,  
15 identifié pour chacun de ces cinq principaux  
16 effets, des effets détaillés que vous trouvez sur  
17 la colonne de droite. Et nous avons choisi, comme  
18 je vous l'indiquais en introduction tout à l'heure,  
19 nous avons choisi de focaliser nos analyses sur  
20 cinq de ces impacts, tout à fait à droite, dont la  
21 matérialité est la plus importante ou la plus  
22 grande, de façon à apporter... ou dans la logique  
23 l'intention d'apporter une preuve la plus robuste  
24 possible.

25 Un point rapide sur ces cinq effets,

1 impacts que nous avons quantifiés, c'est les mêmes,  
2 vous retrouvez là sur cette page les mêmes numéros  
3 et les mêmes libellés que sur la page précédente,  
4 pour chacun de ces impacts une méthodologie  
5 spécifique qui est dédiée a été développée. Je vais  
6 les balayer très rapidement pour qu'on soit...  
7 qu'on partage la même compréhension. Je ne reviens  
8 pas, encore une fois, sur l'impact 1.A, sur la  
9 dégradation additionnelle évitée dont Marie-Claude  
10 a parlé. Je n'ai pas de commentaires à apporter par  
11 rapport à ceci.

12 (10 h05)

13 Sur le 2.A, donc on est là sur... l'impact  
14 sur les clients des interruptions. Autrement appelé  
15 la VOLL (value of lost load). C'est une grandeur et  
16 une métrique typiquement utilisée dans ce genre de  
17 calcul qui est tout à fait un standard de  
18 l'industrie sur lequel il y a énormément de  
19 littérature. Donc, qui consiste à estimer l'impact  
20 de la non-disponibilité du service rendu par type  
21 de clientèle, très grands clients industriels,  
22 clients entreprises et clientèles particuliers ou  
23 résidentiels, multiplié par la consommation horaire  
24 de chacun de ces types de clients et, évidemment,  
25 par le nombre de CHI évités sur la période de dix

1 (10), et vous voyez là le lien par rapport aux  
2 variables que nous avons utilisées en entrée, que  
3 présentait Marie-Claude à l'instant. Je reviendrai  
4 dans le détail, nous nous sommes appuyés, là-  
5 dessus, sur un ensemble de balisages et d'études  
6 externes disponibles pour confirmer les hypothèses  
7 que nous avons prises.

8 Deuxième impact, les variations de tensions  
9 et de fréquences. Celui-ci porte principalement sur  
10 les clients entreprises et les clients industriels.  
11 Et notre approche méthodologique ou le modèle que  
12 nous avons développé est fondé sur des  
13 échantillonnages et sur des études externes  
14 disponibles et bien documentées, que nous avons  
15 jugées suffisamment documentées pour être robustes  
16 et matérielles.

17 Sur la disponibilité du transit point à  
18 point, en quelques mots, et, encore une fois, on  
19 reviendra dessus dans le détail puisque plusieurs  
20 questions et contributions ont été déposées sur ce  
21 point-là. Il s'est agi de relever les prix de  
22 ventes d'un côté sur les marchés de spots et, d'un  
23 autre côté, bien entendu, l'estimation du volume de  
24 ventes de non réalisées spécifiquement à cause des  
25 interruptions forcées. Et ce spécifiquement que

1 j'ai mentionné là, est une des grandes activités  
2 qui nous a occupés pour décortiquer et séparer les  
3 différents effets et être sûrs qu'on parlait bien  
4 de la bonne chose.

5 Et, dernier effet, le 4.1, en bas de cette  
6 page, sur l'improductivité. Il s'est agi d'estimer,  
7 encore une fois sur la période de dix (10) ans,  
8 l'écart en performance pour les heures... entre les  
9 heures de maintenance prévues et celles  
10 effectivement réalisées dues aux interruptions  
11 forcées multipliées par un taux de prestation  
12 moyen, que nous avons obtenu d'Hydro-Québec.

13 Voilà, en quelques mots, les principes  
14 méthodologiques de l'ensemble de notre rapport.

15 Pour dire un mot de la conclusion. Vous  
16 voyez là, sur ce graphique, le rappel de notre  
17 rapport principal. L'estimation des impacts totaux  
18 à laquelle nous arrivons est de six cent trente-  
19 deux millions de dollars (632 M\$), la colonne sur  
20 la droite de ce graphique, qui explique ou qui  
21 s'obtient par l'addition des cinq effets dont j'ai  
22 parlé à l'instant, dégradation additionnelle,  
23 impact sur les clients, et caetera.

24 Conclusion, six cent trente-deux (632) est  
25 bien supérieur de quatre-vingt-quatre millions de

1 dollars (84 M\$) aux cinq cent quarante-huit  
2 millions (548 M) demandés. Et ceci est l'élément  
3 central qui m'a fait dire, en introduction, que  
4 cette demande est rentable et rationnelle.

5 Un des questions qui avaient été posées,  
6 une des demandes qui était posée par AHQ-ARQ était  
7 de réaliser une analyse de sensibilité. Je voudrais  
8 faire ce point-là à ce moment de la présentation.  
9 Donc, nous nous sommes livrés à cette étude de  
10 sensibilité, qui est une bonification par rapport à  
11 notre rapport initial. Alors, de manière théorique  
12 et conventionnelle, nous avons fait varier les  
13 trois paramètres d'entrée principaux, écart en  
14 nombre de CHI, écart en nombre de défaillances,  
15 écart en nombre d'IF, de plus ou moins dix pour  
16 cent (10 %).

17 Le tableau qui est ici, je vais peut-être  
18 vous aider à naviguer dedans, permet de regarder  
19 quel est l'impact sur le chiffre de six cent  
20 trente-deux (632) que je vous évoquais tout à  
21 l'heure, quand on fait varier l'un ou l'autre de  
22 ces trois paramètres, de moins dix (-10), zéro (0)  
23 ou plus dix pour cent (+10 %), voilà la façon de  
24 lire ce graphique ou cette planche qui contient  
25 beaucoup de chiffres.

1                   Vous voyez, tout à fait au milieu, vous  
2                   retrouvez, entouré en vert, le chiffre de référence  
3                   que vous ai indiqué là. Et le chiffre le plus... le  
4                   plus pessimiste, si... sur ces trois effets,  
5                   l'étude de sensibilité retenait moins dix pour cent  
6                   (-10 %) sur les trois variables que j'ai indiquées,  
7                   vous le trouvez entouré en rouge en haut, à gauche.  
8                   Donc, si les IF étaient inférieures de dix pour  
9                   cent (10 %) à l'estimation qui est donnée, si les  
10                  CHI, de la même façon, dix pour cent (10 %) et les  
11                  défaillances, moins dix pour cent (-10 %), alors  
12                  l'estimation de la valeur des impacts serait  
13                  remplacée, le six cent trente-deux (632) serait  
14                  remplacé par cinq cent quatre-vingts (580), que  
15                  vous trouvez ici. Et je voudrais retenir que ce  
16                  cinq cent quatre-vingts (580) reste bel et bien  
17                  supérieur aux cinq cent quarante-huit (548) dont on  
18                  a parlé tout à l'heure.

19                               (10 h 12)

20                   Je voudrais aussi insister sur le fait que  
21                   ce dix pour cent (10 %) est tout à fait  
22                   conventionnel, on appelle ça un calcul  
23                   d'élasticité, finalement. Donc, il est tout à fait  
24                   conventionnel et il n'a pas de rationnel  
25                   particulier.



1 beaucoup de questions, je me répète, beaucoup de  
2 questions sur le choix de la méthode indirecte que  
3 nous avons utilisée. Pourquoi avons-nous fait ce  
4 choix? Je me permets de revenir un petit peu en  
5 arrière et de revenir quand nous avons préparé ce  
6 rapport au printemps de cette année.

7 Pourquoi avoir choisi cette VOLL parce que,  
8 finalement, on avait un contexte de travail assez  
9 clair qui était un objectif, qui est celui que je  
10 vous ai posé tout à l'heure, qui est : les impacts  
11 sont-ils supérieurs aux coûts envisagés? Donc,  
12 c'est la question fondamentale à laquelle il  
13 s'agissait de répondre pour matérialiser et prouver  
14 la matérialité de cet impact. Et puis, par  
15 ailleurs, le temps disponible pour réaliser cette  
16 étude et l'effort requis pour la réaliser.

17 Donc, typiquement, notre intervention s'est  
18 inscrite dans une durée de quelques mois, de  
19 l'ordre de trois mois, alors même que la méthode  
20 directe, qui serait l'alternative naturelle à la  
21 méthode indirecte, s'inscrit typiquement dans une  
22 durée supérieure à un an. Nous avons écrit dans  
23 nos... tel quel nous l'avons écrit dans notre  
24 rapport, dans nos réponses.

25 Nous avons constaté, en pratique, c'est

1           plutôt de l'ordre de dix-huit (18) mois pour  
2           diligenter une méthode directe complète, y compris  
3           la sollicitation des acteurs, des utilisateurs du  
4           réseau de transport ou du réseau électrique en  
5           général et l'interprétation, l'exploitation de  
6           cette masse d'information. Donc, clairement, une  
7           méthode directe n'aurait pas été matériellement  
8           faisable dans les périodes de temps qui nous  
9           étaient données.

10                       Par ailleurs, je voudrais aussi signaler  
11           que cette approche indirecte a été utilisée et  
12           publiée, et publiée avec des documents que nous  
13           avons jugé de grande qualité dans des cas très  
14           récents et très proches de vous-mêmes au Québec, en  
15           Nouvelle-Angleterre pour ISO-NE et dans l'Ontario,  
16           ce qui confirme vraiment dans les cas proches,  
17           proches dans le temps et proches géographiquement,  
18           de la pertinence de cette méthode. Et par ailleurs,  
19           vous avez vu dans notre document complet, HQT-3,  
20           Document 1.1, nous avons recensé un grand nombre  
21           d'utilisations de cette méthode indirecte dans des  
22           cas comparables ou similaires à celui qui nous  
23           occupe aujourd'hui.

24                       Par ailleurs, en tant qu'experts, nous  
25           avons choisi et nous préférons comme méthode de

1 travail habituelle donner de la confiance sur les  
2 résultats. Donc, nous avons triangulé - je  
3 reviendrai sur ce mot et sur ce point-là dans un  
4 instant - nous avons triangulé l'estimation de la  
5 valeur de la VOLL par différentes méthodes qui nous  
6 donnent du confort sur le fait que le chiffre  
7 auquel nous arrivons est robuste et fiable. Et,  
8 évidemment, ces triangulations sont convergentes,  
9 évidemment pas exactes, pas exactement identiques,  
10 cela va de soi, mais elles sont tout à fait  
11 convergentes en termes d'ordre de grandeur.

12 (10 h 17)

13 Nous avons, dernière chose et dernier point  
14 de détail, c'est en bas de cette page, il y a eu  
15 quelques questions ou quelques points, en  
16 particulier dans l'intervention ou la rencontre  
17 technique au mois de septembre sur le fait de  
18 prendre en compte les spécificités québécoises. Je  
19 voudrais rappeler ici - et même je suis  
20 malheureusement Français et pas Québécois - le  
21 Québec, la place de l'électricité dans l'économie  
22 québécoise en générale est tout à fait importante  
23 et même probablement dans les plus importantes à  
24 cause de la dépendance de la société québécoise à  
25 l'électricité, soit pour la grande industrie, soit

1 pour les usages thermiques pour les particuliers ou  
2 les résidentiels. Donc, la très forte dépendance au  
3 chauffage électrique en particulier fait que  
4 l'estimation de VOLL qu'on trouverait sur d'autres  
5 marchés moins dépendants et probablement avec des  
6 conditions climatiques moins rigoureuses que celles  
7 qu'on trouve au Québec, on trouverait que la VOLL  
8 serait moins importante. Ce qui est encore une fois  
9 un argument prudentiel et de caractère conservateur  
10 de l'estimation.

11 Donc, utiliser du balisage d'estimation de  
12 VOLL dans d'autres pays ou géographies moins  
13 rigoureuses d'un côté et moins dépendantes à  
14 l'électricité de l'autre, conduit à sous-estimer la  
15 valeur de la VOLL dans le cas québécois  
16 spécifiquement.

17 Je vais passer relativement vite sur les  
18 pages suivantes. Pour mémoire, donc ça c'est un  
19 rappel de notre rapport principal. Nous avons  
20 utilisé quatre méthodes principales pour  
21 trianguler, comme nous le disons en tant  
22 qu'experts, les résultats auxquels nous sommes  
23 arrivés. Balisage de sondage clients mené depuis  
24 dix-neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994). Nous  
25 avons trouvé une douzaine et nous n'en avons retenu

1 que neuf qui nous semblaient pertinents et  
2 transposables au cas québécois.

3 Par ailleurs, nous avons utilisé, point  
4 numéro 2, un modèle publiquement disponible, un  
5 modèle économétrique de calcul de la VOLL qui a été  
6 développé par l'université de Berkeley, qui  
7 s'appelle exactement ICA Calculator, publié en deux  
8 mille quinze (2015), qui est disponible. Donc  
9 deuxième méthode de triangulation.

10 Troisième point et méthode que je  
11 qualifierais de très « top-down », nous avons  
12 trouvé quelques études de nature macroéconomique  
13 qui matérialisent les effets directs de  
14 l'indisponibilité de moyens de transport et du  
15 réseau électrique en général, et qui nous donne un  
16 éclairage sur l'impact sur le DDP ou sur le PIB de  
17 l'indisponibilité.

18 Et puis quatrième méthode de triangulation,  
19 ce sont des études de cas qui correspondent à des  
20 situations de perte complète du réseau, qui sont  
21 des cas assez anciens, mais en revanche très bien  
22 documentés, qui datent de deux mille trois (2003)  
23 dans le nord-est américain et en Italie. Qui,  
24 encore une fois, nous donnent une estimation des  
25 pertes constatées par les différents agents

1 économiques du système électrique dans ces deux  
2 géographies, liées à des interruptions relativement  
3 longues dans ces pays.

4 Bon. Chacune de ces méthodes a ses  
5 avantages et ses inconvénients. Encore une fois, je  
6 n'irai pas dans le détail de cette page, mais cette  
7 triangulation et la combinatoire que nous avons  
8 réalisée nous permet d'être raisonnablement  
9 certains du fait qu'on a pris le meilleur des  
10 différents mondes, finalement.

11 Au total, ce à quoi nous arrivons, nous  
12 l'avons comparé à deux études publiques récentes  
13 que je vous indiquais il y a quelques minutes,  
14 Nouvelle-Angleterre et Ontario, qui datent toutes  
15 les deux de deux mille seize (2016), qui retiennent  
16 en conclusion des estimations qui sont proches et  
17 comparables à celles que nous avons utilisées dans  
18 nos calculs proprement dits. Vous voyez sur la  
19 partie droite de cette page la valeur de vingt-huit  
20 dollars par kilowattheure (28 \$/kWh), qui est la  
21 moyenne pondérée par le poids des différents  
22 segments, trois grands segments de clients que je  
23 vous mentionnais tout à l'heure, des VOLL que nous  
24 avons utilisés dans notre rapport. Et versus ou à  
25 comparer à quarante et un (41 \$/kWh) dans le cas de

1 la Nouvelle-Angleterre ou dix (10 \$/kWh) à trente  
2 (30 \$/kWh) dans le cas de l'Ontario. Je passe  
3 maintenant la parole à Yannig.

4 M. YANNIG GOURMELON :

5 R. Merci, Éric. Alors il ne s'agit pas ici de revenir  
6 en détail, c'est ce qu'on a fait lors de la  
7 présentation technique, sur le troisième impact,  
8 enfin dans l'ordre, c'est le deuxième ici, qui est  
9 l'impact aux interconnexions, mais plutôt  
10 concernant cet impact de peut-être approfondir un  
11 petit peu, sachant que certains points ont fait  
12 l'objet d'une demande donc d'approfondissement lors  
13 des DDR. En fait, le principal sujet était de dire  
14 ou d'arguer que finalement une vente non effectuée  
15 pouvait être reportée et donc qu'il n'y avait pas  
16 lieu ici de parler de manque à gagner.

17 (10 h 22)

18 Alors, d'une manière méthodologique, comme  
19 nous l'avons fait aussi pour les autres impacts,  
20 nous avons approché le sujet de différentes  
21 manières, mais en gros, trois concepts ici issus de  
22 la pratique économique permettent de contrer cet  
23 argument.

24 Le premier concept que je développerai plus  
25 tard, c'est la notion de marchés concurrentiels et

1 des effets de substitutions, enfin, des conclusions  
2 qu'on peut en tirer sur les effets de  
3 substitutions. Le deuxième, c'est finalement ce qui  
4 motive aussi beaucoup la mission du groupe, c'est  
5 la mission de services publics portée par Hydro-  
6 Québec. Et le troisième est un élément plus  
7 macroéconomique, mais qui se réfère finalement à  
8 l'optimum de l'équation financière d'un  
9 transporteur et d'un gestionnaire  
10 d'infrastructures.

11 Donc, si je reviens un peu à nos... à cette  
12 idée, hein, finalement qu'une vente pourrait être  
13 portée et qu'il n'y a pas de manque à gagner, la  
14 première notion, donc c'est celle de marchés  
15 concurrentiels. Hydro-Québec est donc dans une  
16 situation de concurrence avec finalement des  
17 services ou des produits qui doivent être délivrés  
18 sur la demande de clients potentiels.

19 (10 h 23)

20 Le fait de ne pas pouvoir procéder à cette  
21 livraison de services ou de produits, bien,  
22 implique que le client, notamment dans un contexte  
23 contraint de temps, ne va pas procéder finalement,  
24 va chercher à se fournir que le client, notamment  
25 dans un contexte de contrat de temps, ne va pas

1           procéder finalement... va chercher à se fournir  
2           ailleurs. Et donc, cet effet de substitution, il  
3           est double, il est d'une part à court terme puisque  
4           ces ventes doivent être faites d'une manière spot.  
5           Et donc, il y a un effet de substitution à attendre  
6           immédiatement. Et puis il y a un effet de  
7           substitution à plus long terme qui met en jeu  
8           finalement l'aspect réputationnel en fait d'Hydro-  
9           Québec; si la fréquence en fait de ces non-  
10          livraisons est réelle dans le temps, au bout d'un  
11          moment on peut parler aussi de substitution de  
12          contrat.

13                        Donc, première notion à mobiliser, c'est  
14          l'aspect de marché concurrentiel entraînant des  
15          effets de substitution. La deuxième idée, c'est que  
16          notre analyse s'est faite d'un point de vue global.  
17          Et en prenant en compte l'ensemble des parties  
18          prenantes, autant le Transporteur que le Producteur  
19          et les producteurs tiers. Et qu'ils étaient  
20          agnostiques aussi en termes de mode de production  
21          d'électricité.

22                        Et donc, l'obligation finalement, et là on  
23          se raccroche au troisième élément qui est celui de  
24          la notion de services publics. L'analyse doit  
25          refléter l'obligation de traitement équitable de

1 tous les utilisateurs du réseau de transport. Donc,  
2 on peut raisonner que globalement. Et dernière  
3 chose qui est plutôt un argument macroéconomique,  
4 l'optimum de l'équation financière d'un  
5 transporteur d'électricité est atteint lorsqu'il  
6 maximise l'utilisation de son réseau.

7 Le fait de penser que l'on pourrait  
8 distinguer finalement entre les ventes et qu'on  
9 pouvait reporter ces ventes altèrent finalement  
10 l'équation financière du Transporteur. Donc, ces  
11 trois arguments qui vont supporter notre analyse  
12 font que... nous avons conduit notre analyse pour  
13 couvrir l'ensemble du système électrique et ne pas  
14 singulariser seulement le Producteur.

15 Voilà pour l'impact de l'interconnexion.

16 M. ÉRIC CONFAIS :

17 R. Troisième ou dernier enjeu ou questionnement, c'est  
18 la question de l'actualisation qui a été mentionnée  
19 par vous-même ou comme question de la Régie et  
20 également dans les contributions, dans les  
21 mémoires, de AQCIE-CIFQ en particulier.

22 Je vous rappelle que notre rapport  
23 principal présente ces résultats, et donc une  
24 comparaison en dollars constants de deux mille dix-  
25 sept (2017). Et donc, nous avons entendu bien sûr

1 la suggestion d'actualiser ces résultats.

2 Premier élément, la raison de notre choix  
3 de référence dans notre rapport principal, c'est  
4 que nous avons considéré que les bénéfices et les  
5 coûts, hein, fondamentalement considérés par notre  
6 analyse, sont des dépenses d'exploitation soit du  
7 côté d'Hydro-Québec, soit du côté des clients  
8 impactés par l'augmentation des IF, de  
9 l'indisponibilité... des IF, des défaillances et  
10 des CHI, et de l'indisponibilité en général.

11 Donc, pour nous, fondamentalement, si ces  
12 dépenses n'étaient pas des dépenses d'exploitation,  
13 mais des dépenses d'investissement, au moins pour  
14 une partie, l'actualisation serait complètement  
15 justifiée, il n'y aurait pas de questions là-  
16 dessus. Cependant, nous nous sommes prêtés à  
17 l'exercice. Et vous voyez là une page qui est une  
18 bonification par rapport à notre rapport initial,  
19 HQT-3, Document 1.2, et également par rapport à la  
20 rencontre technique de septembre dernier et aux  
21 réponses, aux DDR également. Nous avons réalisé une  
22 étude de points d'inflexion ou de sensibilité en  
23 analysant quel serait l'impact sur la rentabilité,  
24 c'est-à-dire sur l'écart entre coûts et bénéfices,  
25 de l'utilisation de telle ou telle valeur de taux

1 d'actualisation.

2 Je vous rappelle pour mémoire que les  
3 données qu'on a utilisées, donc, par exemple, le  
4 quatre-vingt-quatre millions (84 M\$) ou encore le  
5 six cent trente-deux (632) ou le cinq cent  
6 quarante-huit (548) sont des valeurs en dollars  
7 constants. Donc, il convient d'utiliser des taux  
8 d'actualisation réels, c'est-à-dire déflatés.

9 (10 h 28)

10 Donc, vous voyez sur ce graphique la variation de  
11 cet écart entre coûts et bénéfices selon le taux  
12 d'actualisation réel utilisé. Le tout premier point  
13 quand le taux d'actualisation est de 0 et on  
14 retrouve le quatre-vingt-quatre millions (84 M),  
15 dont on a beaucoup parlé jusqu'à présent. Le point  
16 d'inflexion est à cinq point quinze (5.15), qui est  
17 sur la droite de ce graphique. C'est-à-dire, un  
18 taux d'actualisation supérieur strictement à cinq  
19 point quinze (5.15) entraînerait des coûts  
20 supérieurs au bénéfice induit pour l'ensemble des  
21 utilisateurs du système électrique.

22 Cependant, et je voudrais mettre ceci en  
23 perspective, nous avons... dans la bonification,  
24 nous avons également réalisé une revue de  
25 littérature, comme on dit, pour observer quels taux

1           sont typiquement utilisés dans des cas... je ne  
2           voudrais pas dire, similaires... dans des cas  
3           comparables. Je reviendrai là-dessus sur les  
4           sources et les cas que nous avons trouvés. Et,  
5           typiquement, c'est la zone que vous voyez en bleu,  
6           en bleu clair au milieu de cette page, la  
7           fourchette typiquement utilisée comme taux  
8           d'actualisation sont des taux d'actualisation ou  
9           des taux d'investissement du point de vue de la  
10          société, comme on les appelle, les taux  
11          d'actualisation sociaux, sont typiquement dans la  
12          fourchette deux et demi (2.5) à trois (3) ou trois  
13          et quelques points. Inférieurs donc, au cinq point  
14          quinze (5.15) dont il est question là.

15                 Je voudrais vous mettre en visibilité ces  
16           exemples que nous avons trouvés. Très proche de  
17           vous, le MTQ, le ministère du Transport du Québec,  
18           utilise la valeur de deux point trente-sept (2.37)  
19           et qui, premièrement, ne dépend pas du coût du  
20           capital dans son calcul. Et, par ailleurs, nous  
21           avons trouvé une comparaison de différents taux  
22           d'actualisation sociaux utilisés dans différents  
23           pays, principalement... pardon, exclusivement  
24           européen sur cette page-ci, que je vous montre à  
25           l'instant, qui ressortent à une moyenne de deux

1 point trente-quatre pour cent (2.34 %). Je voudrais  
2 mentionner également que ces taux d'actualisation  
3 correspondent typiquement à des décisions  
4 d'investissement et, souvent, dans des  
5 investissements correspondants à des  
6 infrastructures de transport, ferroviaires,  
7 routières. C'est typiquement les cas d'utilisation  
8 qui sont là derrière.

9           Donc, au total, je voudrais retenir de ce  
10 troisième enjeu et de cette bonification sur le  
11 troisième enjeu le fait que, si une actualisation  
12 était réalisée, elle devrait être faite ou elle  
13 pourrait être faite avec un taux de l'ordre de deux  
14 point trente-quatre (2.34), deux point trente-sept  
15 (2.37), disons deux point cinq pour cent (2.5 %),  
16 largement inférieur au cinq point quinze (5.15)  
17 dont je vous ai parlé tout à l'heure, qui ne  
18 remettrait donc pas en cause la conclusion générale  
19 qui est les coûts sont inférieurs aux bénéfices ou  
20 aux impacts, comme on les a appelés, totaux.

21           Pour finir, le mot de la fin de notre  
22 intervention et de notre témoignage. Je reprends la  
23 conclusion, ce que je vous indiquais tout à fait au  
24 démarrage. L'analyse coûts/bénéfices montre que la  
25 demande de maintenance additionnelle est bel et

1 bien une décision rentable. Les méthodes que nous  
2 avons utilisées sur les différents impacts, que je  
3 vous ai montrés de manière analytique tout à  
4 l'heure, sont robustes, similaires aux comparables,  
5 à ce qui est utilisé par d'autres énergéticiens, en  
6 particulier dans des contextes régulés et en  
7 particulier dans les dialogues avec leurs propres  
8 autorités de régulation ou de tutelle.

9 D'une manière générale, les hypothèses que  
10 nous avons utilisées sont conservatrices et tendent  
11 à sous-estimer chacun et la totalité des impacts  
12 estimés et donc, au total, la rentabilité finale.  
13 Et, par ailleurs, pour finir, les différentes  
14 analyses de sensibilité que nous avons menées,  
15 celles que je vous ai montrées en bonification tout  
16 à fait tout à l'heure... tout à fait au début,  
17 pardon, tout à l'heure, celles dont on vient de  
18 parler là, sur l'actualisation, ne remettent pas en  
19 cause le résultat et le message général, qui est ce  
20 message de rentabilité. Voilà, j'en ai fini et je  
21 repasse la parole pour quelques minutes rapides, je  
22 crois que vous souhaitez faire une pause, à Marie-  
23 Claude.

24 (10 h 33)

25

1 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :  
2 Super. Donc, en conclusion pour... dans le fond, en  
3 conclusion de l'ensemble de l'analyse  
4 coûts/bénéfices qui était le devoir demandé suite à  
5 la décision du dossier de l'an dernier. Le modèle  
6 de gestion des actifs vise à livrer la fiabilité  
7 attendue du réseau au moindre coût et va permettre  
8 de reprendre le contrôle sur les indisponibilités  
9 forcées et le correctif. Le budget additionnel  
10 demandé de plus de cinquante-quatre millions (54 M)  
11 est établi en fonction du besoin de l'ensemble des  
12 familles d'équipement du Transporteur puis c'est  
13 basé sur la poursuite de la stratégie de pérennité.

14 La rentabilité des montants demandés a été  
15 démontrée sur la base d'hypothèses crédibles,  
16 raisonnables, conservatrices. Les montants demandés  
17 sont jugés essentiels - aussi, je vous amène un peu  
18 plus loin - pour stabiliser les moyens mis en  
19 oeuvre, notamment par le CGAT, pour permettre la  
20 pleine efficience, puis pour leur permettre la  
21 pleine efficience pour renverser la hausse des  
22 indisponibilités forcées donc, une stabilité en  
23 budget stable va leur permettre d'aller chercher  
24 des gains de ces pistes d'efficience là.

25 Et, finalement, pour suivre l'évolution de

1 la maintenance du Transporteur, les informations  
2 suivantes seront dorénavant disponibles. Donc, on  
3 aura les informations de gestion relative aux  
4 budgets de maintenance, on aura l'évolution des  
5 indisponibilités forcées qui seront en première et  
6 en deuxième générations à partir de l'an prochain.  
7 Il y aura aussi celles des CHI et demeure  
8 l'indicateur composite du Best Practice Working  
9 Group de l'Association canadienne de l'électricité  
10 qui nous permet de voir dans une perspective de  
11 d'autres transporteurs d'électricité comment on se  
12 positionne en termes de coûts et de fiabilité  
13 livrée. Je vous remercie.

14 Me YVES FRÉCHETTE :

15 Alors voilà, ça complète, Monsieur le Président,  
16 Mesdames les Régisseurs. Alors, peut-être que le  
17 moment de vous suggérer une pause, j'ai appelé ça  
18 confort, je crois, la première journée. Alors, une  
19 pause.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Alors merci, c'est une bonne présentation.  
22 Effectivement, nous allons prendre une pause de  
23 quinze (15) minutes. J'ai moins vingt-cinq  
24 (10 h 35) ici, moins dix (10 h 50), donc de retour  
25 à onze heures moins dix (10 h 50). Merci.

1 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

2 REPRISE

3 LE PRÉSIDENT :

4 Oui Maître Fréchette?

5 Me YVES FRÉCHETTE :

6 Oui, alors re-bonjour à tous. Alors, ça complétait  
7 la présentation du panel 3.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Hum, hum.

10 Me YVES FRÉCHETTE :

11 Les témoins seront donc prêts pour le contre-  
12 interrogatoire des collègues. Et ce que je voulais  
13 vous mentionner, c'est que les engagements 1, 4, 6,  
14 7 et 12 seront rendus disponibles sous peu via le  
15 SDÉ.

16 LE PRÉSIDENT :

17 1, 4, 6 et 12?

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 1, 4, 6, 7 et 12.

20 Me STEVE CADRIN :

21 Le complémentaire?

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Le complémentaire, ça non, c'est La Quotidienne à  
24 cinq chiffres. C'est bien, je vous remercie.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Je vous remercie Maître Fréchette. Donc oui, on va  
3 débiter les contre-interrogatoires. Maître Cadrin,  
4 vous avez pris place. Merci de l'avoir fait.

5 Me STEVE CADRIN :

6 Oui. Et je m'excuse de faire les blagues usuelles  
7 que je fais pour détendre l'atmosphère de La  
8 Quotidienne à cinq chiffres. Alors, mon confrère a  
9 été rapide là-dessus, bonne réplique.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Bonne réplique, on va se rappeler de ça, bonne  
12 réplique. Alors c'est à vous, merci.

13 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me STEVE CADRIN :

14 D'accord, merci.

15 Q. [5] Alors, bonjour à nos gens du panel. Bonjour  
16 également à nos amis français, bienvenue chez nous.  
17 Alors, quelques questions. Tout d'abord, on a  
18 discuté de la préparation de d'autres scénarios de  
19 maintenance additionnelle. Alors cette année, nous  
20 comprenons que le Transporteur a bâti un nouveau  
21 modèle pour évaluer les défaillances IF et CHI  
22 évitées pour son scénario privilégié de cinq cent  
23 quarante-huit millions (548 M) par rapport au statu  
24 quo de zéro dollar de plus en maintenance. Alors,  
25 ce qui est mentionné d'ailleurs dans les pièces

1 B-0008 et B-0050 de la présentation.

2 Ainsi, nous comprenons qu'à partir de ces  
3 trois intrants, les experts de Roland Berger ont  
4 bâti un nouveau modèle pour comparer les deux  
5 scénarios en termes économiques. On est d'accord  
6 également sur ces aspects-là, B-0009 et B-0051, de  
7 même que votre présentation aujourd'hui que vous  
8 nous avez donnée.

9 Est-ce que les experts de Roland Berger ont  
10 donné leur avis sur le nouveau modèle du  
11 Transporteur décrit dans les pièces B-0008 et  
12 B-0050 et qui a servi à bâtir les intrants de votre  
13 propre modèle par la suite.

14 (10 h 59)

15 M. ÉRIC CONFAIS :

16 R. Non, ça ne faisait pas partie de notre mission, en  
17 tant que telle. Donc, nous n'avons pas fait, par  
18 exemple, un audit du MGA ou quelque chose comme ça,  
19 réponse factuelle. Maintenant, je me permets un  
20 commentaire en tant qu'expert et connaissant le  
21 secteur du transport dans d'autres géographies. La  
22 présentation qu'on a eue ce matin, en particulier  
23 les premières pages ou les premières minutes de la  
24 présentation de Marie-Claude me font penser que le  
25 travail et l'expertise d'Hydro-Québec est tout à

1 fait comparable à ce qu'on constate ou ce qu'on  
2 observe chez d'autres transporteurs. Mais au regard  
3 ou à l'écoute de ce qu'on a vu ce matin.

4 Me STEVE CADRIN :

5 Q. **[6]** Alors, Madame Roquet plus particulièrement,  
6 lors de la séance de travail du vingt-deux (22)  
7 septembre dernier vous nous avez demandé... nous  
8 vous avons demandé, pardon, je m'excuse, j'ai  
9 inversé les mots, que vous aviez... maintenant que  
10 vous aviez un modèle pour évaluer l'effet de la  
11 maintenance sur les défaillances IF et  
12 interruption, s'il était possible de simuler  
13 d'autres scénarios. Nous avons compris de votre  
14 réponse que c'était tout à fait possible avec votre  
15 nouveau modèle. Est-ce que nous avons bien compris  
16 d'abord?

17 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

18 R. Je vais nuancer ma réponse.

19 Q. **[7]** Je comprends qu'à l'époque vous aviez...

20 R. Peut-être que ça a rapport à ma propre  
21 compréhension ici.

22 Q. **[8]** En tout vous aviez dit ça, je pense.

23 R. Peut-être ma propre compréhension ici.

24 Q. **[9]** Allez-y.

25 R. En fait, oui, on a développé avec les courbes EPRI

1 la possibilité d'évaluer ou d'apprécier l'effet de  
2 moins ou plus de maintenance sur les défaillances,  
3 mais uniquement pour les sectionneurs et les  
4 transformateurs de puissance. Alors si je veux  
5 faire une sensibilité sur l'ensemble des familles,  
6 il me manque un morceau de robot, là. Il me manque  
7 les modèles EPRI pour les autres familles. Je ne  
8 peux pas juste faire deux familles avec un effet  
9 spirale, sans faire l'effet spirale des autres  
10 familles. Alors, non, je ne suis pas... je ne suis  
11 pas aussi équipée que ce que je disais le vingt-  
12 deux (22). Il n'y a pas de verbatim, ça fait qu'on  
13 ne fera pas le débat de dire exactement quelle  
14 était la question, quelle était la réponse, là,  
15 mais sincèrement, vous l'avez entendu, mon  
16 président m'a donné un devoir, là. Et je n'ai pas  
17 l'outil pour lui donner la réponse à ce devoir ça  
18 fait que j'ai du pain sur la planche en fait.  
19 Heureusement, je ne suis pas toute seule, j'ai  
20 toute une équipe. Alors nous avons du pain sur la  
21 planche, je les regarde, ils le savent. Mais je  
22 n'ai pas... c'est pas demain la veille de la  
23 réponse parce qu'ils ne sont pas plus là les  
24 outils. Si on les avait trouvé les outils pour les  
25 autres types d'équipement, on aurait voulu

1 développer l'analyse de bénéfice sur les autres  
2 familles d'équipement. Alors on va avoir à regarder  
3 qu'est-ce qu'on peut faire pour quantifier puis  
4 modéliser ces phénomènes-là puis bonifier les  
5 modèles.

6 Q. **[10]** D'accord. Alors donc on a compris  
7 effectivement, partiellement réussi les devoirs à  
8 ce stade-ci. Pour ne pas regarder d'autres  
9 scénarios vous nous aviez aussi mentionné, comme il  
10 apparaît à la page 42 de la présentation du vingt-  
11 deux (22) septembre, là, pièce B-50, que certains  
12 éléments auxquels je vais faire référence qui  
13 ont...

14 R. Me donnez-vous le temps de la retrouver?

15 Q. **[11]** Certainement.

16 R. Excellent.

17 Q. **[12]** J'allais le traduire en HQT-14, Document 1.1,  
18 à la page 42.

19 R. Ça, c'est de la valeur ajoutée, j'aime ça. O.K.

20 Q. **[13]** Je suis bilingue moi aussi.

21 R. Bien, moi, je peine encore, je peine encore je dois  
22 dire. Non, non, c'est beau, je... donc c'est la B-  
23 0050 et on est à quelle page?

24 R. 42.

25 Q. **[14]** O.K.

1 R. Vous pouvez aussi voir la page 38. Je fais la  
2 lecture des endroits qui... pour les fins de notre  
3 question.

4 Les besoins additionnels récurrents  
5 sont de 54 M\$ et couvrent les besoins  
6 pour l'ensemble des actifs du  
7 Transporteur.

8 Ces besoins sont basés sur la  
9 stratégie actuelle qui vise le  
10 contrôle du risque, ainsi que le  
11 contrôle de la hausse des IF et leurs  
12 impacts.

13 Et dans les points qui sont mentionnés  
14 spécifiquement :

15 Le Transporteur soutient que le  
16 premier critère de sélection d'un  
17 scénario de gestion d'actifs est celui  
18 du contrôle du risque de défaillance  
19 en autant qu'ils soit rentable.

20 Je prends le temps de vous le mentionner  
21 spécifiquement, « en autant qu'il soit rentable ».

22 Et ensuite :

23 Le Transporteur ne peut adopter un  
24 scénario qui ne rencontre pas ce  
25 critère.

1           Donc en autant qu'il soit rentable. Aujourd'hui,  
2           dans votre présentation - corrigez-moi si je me  
3           trompe - à la page... là, c'est HQT-15, Document  
4           2.2 qu'on a à l'écran présentement, page 4.

5           R. Je suis là.

6           (11 h 04)

7           Q. **[15]** Attendez, je veux juste vérifier que je suis  
8           au bon endroit. Excusez-moi, je pense que je me  
9           suis trompé d'endroit. Excusez-moi, oui. Je n'ai  
10          pas regardé comme il faut. Juste en dessous dans la  
11          parenthèse, c'était ce que je voulais. Donc on est  
12          à la bonne page, à la bonne planche, si on peut  
13          l'appeler comme ça maintenant, donc, à l'objectif  
14          du MGA de permettre au transporteur, au point 2,  
15          d'exercer sa mission au moindre coût, dans un  
16          premier temps, et passe pas l'adoption de la  
17          stratégie de pérennité, scénario le plus rentable.

18                   Alors, vous faites appel à des notions que  
19          je suis capable de comprendre, mais tout à l'heure,  
20          vous nous parliez de « rentable » dans votre  
21          premier élément, puis là maintenant on parle de «  
22          plus rentable ». Bien là, est-ce qu'il y a une  
23          distinction à faire? Vous semblez nous dire  
24          aujourd'hui que c'est la plus rentable et c'est  
25          celle qui est au moindre coût aussi.

1 MADAME MARIE-CLAUDE ROQUET :

2 R. En fait, on se rappelle l'année dernière, on a  
3 présenté un ensemble de scénarios qu'on a évalué  
4 avec une approche recommandée par CIRANO qui est  
5 une approche d'avantages et inconvénients, mais qui  
6 n'était pas quantifiée monétairement et parmi ces  
7 scénarios-là qui étaient présentés, celui qui était  
8 le plus intéressant qui permettait de faire  
9 suffisamment de contrôle de risques, mais qui  
10 coûtait le moins cher en termes d'impacts sur les  
11 tarifs, c'était le scénario de la stratégie de  
12 pérennité, combiné avec une maintenance adaptée à  
13 ce scénario-là. Donc, c'était le plus rentable. Ça  
14 c'est ce qu'on voit. Peut-être ceux qui étaient là  
15 vont se rappeler de la diapo 6 de la présente  
16 présentation.

17 Me STEVE CADRIN :

18 Absolument, on va y venir.

19 R. Et qui était la référence, c'était la page 51 de la  
20 présentation du panel 2 de l'époque. Fait que ça  
21 c'était clairement dans une perspective du  
22 transporteur, c'est le meilleur scénario pour  
23 assurer la fiabilité des actifs. Et voici comment  
24 moi je comprends le devoir que la Régie nous a  
25 donné, c'est d'y dire « O.K. c'est le plus

1           rentable ». Mais maintenant c'est tu rentable pour  
2           la société?

3       Q. **[16]** Quand vous dites « le plus rentable », je veux  
4           juste comprendre ce que vous voulez dire, peut-être  
5           par « plus rentable », juste qu'on n'ait pas de  
6           discussion sur les mots. Qu'est-ce que ça veut dire  
7           pour vous « plus rentable »?

8       R. C'est celui qui me permet d'atteindre mes fins, le  
9           contrôle de risques, au moindre coût.

10      Q. **[17]** D'accord.

11      R. Parce que dans le fond, chacun de ces scénarios-là  
12           vise la même finalité, assurer suffisamment de la  
13           fiabilité des équipements pour être capable  
14           d'exploiter le réseau avec la fiabilité attendue.  
15           Ce que je cherche c'est de le faire à moindre coût.  
16           J'ai différentes possibilité de le faire, moyens de  
17           le faire, puis là j'essaie de trouver celui qui  
18           revenait, au total, le moins cher sur les tarifs.  
19           Ça fait ça c'était le plus rentable. Mais là, la  
20           question, moi j'ai compris de la question de la  
21           Régie c'est de dire O.K., ton plus rentable coûte,  
22           on parlait de quarante-cinq millions (45 M) par  
23           année. Cette année on parle de cinquante-quatre  
24           millions (54 M) par année. Est-ce que le médicament  
25           coût plus cher que le mal ou que la maladie et

1 c'est ça, comme ça, j'ai compris le devoir de la  
2 Régie.

3 Alors, je pense que la Régie a compris que  
4 le scénario c'est le plus intéressant dans une  
5 perspective du transporteur en termes de moyens  
6 disponibles pour assurer la fiabilité, puis là la  
7 question c'est à dire, mais pour la société, est-ce  
8 que c'est plus payant de mettre l'argent là ou de  
9 la mettre à payer les coûts des perturbations?  
10 Donc, ça nous a amené le devoir qui a été déposé en  
11 preuve cette année de dire : est-ce que la  
12 rentabilité quand on regarde le coût des impacts de  
13 ces défaillances-là dans la perspective du client  
14 qui va le payer. Est-ce que ça lui coût plus cher  
15 de maintenir un tarif deux mille seize (2016), puis  
16 là de payer les impacts, ou ça lui coûte moins cher  
17 d'augmenter le tarif pour absorber le cinquante-  
18 quatre millions (54 M). Mais là il n'aura pas à  
19 subir tous les impacts, puis de payer les impacts.

20 Q. **[18]** Alors, si je mets en opposition votre plus  
21 rentable de l'année passée avec votre plus payant  
22 de cette année pour utiliser l'expression que vous  
23 venez d'utiliser, parce qu'on vous a demandé de  
24 quantifier ça en sous, alors nous, les clients,  
25 devons payer cinquante-quatre millions (54 M),

1 maintenant, c'est quarante-cinq (45) l'année  
2 passée, mais cinquante-quatre millions (54 M), par  
3 opposition à d'autres sommes, soit pour rien payer  
4 de plus, il y avait d'autres scénarios d'ailleurs  
5 qui prévoyaient certaines façons de faire les  
6 investissements et vous dites bien là cette année  
7 on va démontrer que ce qu'on avait utilisé comme  
8 scénario, votre scénario, le plus rentable de  
9 l'année passée, au sens que vous donnez au mot  
10 rentable et aussi le plus payant pour la clientèle  
11 cette année.

12 R. En fait non, cette année, ce qu'on a cherché à  
13 répondre c'est de démontrer si c'était rentable  
14 pour le client de payer la maintenance adaptée. On  
15 n'a pas la prétention de dire, c'est tout. C'est  
16 simplement de dire, est-ce que c'est rentable dans  
17 une perspective de payeurs de mettre mon argent  
18 dans les tarifs ou de vivre les conséquences d'une  
19 insuffisance de maintenance. C'est tout ce que  
20 la...

21 Q. **[19]** D'accord. Vous cherchez pas à être le plus  
22 rentable comme j'ai posé la question tout à  
23 l'heure, l'acétate 4, 2 en arrière. Le plus  
24 rentable pour le client c'est pas ça votre  
25 démarche.

1 R. Bien ce que j'ajouterais, merci de me donner la  
2 chance de le dire, c'est que, comme c'est, dans le  
3 fond, la maintenance à adapter elle est déterminée  
4 par la stratégie de pérennité. Comme je vous  
5 mentionnais plus tôt en présentation, une fois que  
6 j'ai décidé à quel rythme j'ai renouvelé mes  
7 actifs, je suis capable de savoir que cet actif-là  
8 je vais l'exploiter disons jusqu'à quarante (40)  
9 ans.

10 (11 h 09)

11 Je prends encore mon exemple de GFX, c'est  
12 documenté qu'une GFX, qui a peut-être une durée de  
13 vie de trente (30) ans, mais c'est documenté par le  
14 manufacturer, à vingt (20) ans il faut faire le  
15 remplacement de la commande hydraulique GOFIX. Il  
16 faut que tu sortes tes sous, que tu remplaces ta  
17 commande. Si tu veux l'exploiter jusqu'à trente  
18 (30) ans, il faut que tu fasses cette maintenance-  
19 là, elle est coûteuse. Alors, tant que je  
20 l'exploite d'un à dix-neuf (19) ans, ça va bien, ça  
21 ne coûte pas trop cher. Mais, à vingt (20) ans, il  
22 faut que je sorte le chéquier, je fais le chèque,  
23 je fais... Mais là je l'ai jusqu'à terme, j'ai sa  
24 pleine durée de vie.

25 Ça fait que, ce que je dis, c'est que c'est

1 plus rentable pour nous de faire le remplacement de  
2 la commande GFX puis d'avoir les trente (30) ans de  
3 service de cet équipement-là que de remplacer un  
4 GFX à vingt (20) ans parce que je n'ai pas les  
5 moyens, en maintenance, de faire le remplacement de  
6 la commande. Puis là, au bout de soixante (60) ans,  
7 j'ai payé trois GFX au lieu d'en payer deux. Ça a  
8 bien plus d'impact l'investissement sur la base  
9 tarifaire que cette maintenance-là. C'est ça.

10 Alors, le scénario le plus rentable, il a  
11 été identifié en deux mille seize (2016) et là la  
12 question qui a été posée c'est, il y a quelqu'un  
13 qui va la payer, cette augmentation-là tarifaire,  
14 est-ce que c'est plus rentable, pour la personne  
15 qui le paie, de le faire en tarifs ou de le faire  
16 en conséquences?

17 Q. [20] D'accord. Alors, je comprends que, si on  
18 regarde votre planche 6, qu'on a devant nous  
19 présentement, et on se souviendra de nos fameuses  
20 courbes de l'année passée, là, vous vous  
21 souviendrez des couleurs que nous avons ensemble,  
22 j'étais là aussi dans cette discussion-là avec  
23 vous. Vous vous souvenez des quatre courbes qui  
24 visaient à démontrer ça dans un graphique, vous  
25 vous souvenez de ça?

1 R. Parle-t-on des courbes de l'impact tarifaire,  
2 c'est-tu celles-là? Parce qu'il y avait plusieurs  
3 courbes au dossier. Moi, je me rappelle surtout  
4 celles de l'impact tarifaire.

5 Q. **[21]** Oui. Vous vous souvenez qu'il y avait quatre  
6 couleurs, là, dont la jaune était la couleur du  
7 scénario D, si je ne me trompe pas.

8 R. Vous êtes meilleur que moi.

9 Q. **[22]** Vous vous souvenez, cette espèce de courbe là  
10 mais, malheureusement, les couleurs ne sont pas  
11 très bonnes dans l'imprimante de mon analyste, je  
12 lui ai dit.

13 R. Oui.

14 Q. **[23]** Et évolution du risque en maintenance des  
15 actifs poste, c'est la figure R-1.1, par exemple,  
16 là, vous aviez ces éléments-là. Maintenant qu'on  
17 s'est entendus sur la terminologie de ces quatre  
18 courbes là, que vous avez démontrées, c'est, dans  
19 le fond, les quatre scénarios que vous avez ici,  
20 apparaissant à la planche 6. Si j'ai bien compris  
21 votre réponse c'est que vous avez retenu la  
22 décision de la Régie de la dernière tarifaire que  
23 votre scénario à quarante-cinq millions (45 M),  
24 c'était le bon scénario, dans le sens, le plus  
25 rentable, et la Régie l'avait approuvé. Et que,

1 dans un deuxième temps, vous deviez simplement  
2 démontrer l'impact économique de ce scénario-là  
3 versus le scénario de ne rien faire de plus; on  
4 fait déjà quelque chose en maintenance, on s'entend  
5 là-dessus, mais de ne rien faire de plus. Dans le  
6 fond, vous comparez le A avec un nouveau scénario,  
7 qui est maintenant le E, là, parce que vous mettez  
8 cinquante-quatre millions (54 M), là. Mais, dans le  
9 fond, vous comparez le A avec une situation de  
10 maintenance adaptée, avec le montant que vous avez  
11 mentionné, mais pas les autres?

12 R. En fait, le début de votre préambule, oui, je suis  
13 d'accord avec vous. Moi, je pense que dans la  
14 démonstration des alternatives possibles pour  
15 adresser le vieillissement du parc, je pense qu'on  
16 a démontré que le scénario le plus rentable c'est  
17 celui qui combine une stratégie de pérennité juste,  
18 suffisante, pour rester proactif sur nos actifs et  
19 pas réactif et la maintenance qui est adaptée.

20 Là où je décroche c'est de dire qu'il y a  
21 un scénario E. Le cinquante-quatre (54) c'est le  
22 quarante-cinq (45) avec une acuité plus grande.

23 Q. **[24]** O.K.

24 R. C'est mon GPS. J'ai mis la fonction, là,  
25 « circulation » puis on est vendredi soir, là.

1 Aussi optimiste que je sois, je peux vous le dire  
2 tout de suite, si je pars de chez nous, je m'en  
3 vais au chalet, il faut que je passe le pont  
4 Champlain, il faut que j'en tienne compte.

5 Q. **[25]** C'est correct. Vous vous adaptez dans le  
6 temps, la réponse...

7 R. Bien, on raffine le modèle. On se dit, ce sont des  
8 outils d'aide à la décision, on vise à faire une  
9 décision éclairée et on ne veut surtout pas prendre  
10 le champ. On parle d'assurer la fiabilité du parc,  
11 c'est un intrant essentiel. Alors, c'est important  
12 d'avoir un modèle qui est prévisionnel. Puis on  
13 vise quand même à le faire au moindre coût. Mais,  
14 en prenant cette stratégie-là, c'est une stratégie  
15 qui nous expose à un certain risque, on en est  
16 conscient. Ça fait qu'il ne faut pas être trop  
17 risqué, il faut donner des... le vrai signal de  
18 coûts puis c'est un signal à cinquante-quatre (54),  
19 au meilleur de nos connaissances.

20 Q. **[26]** D'accord. Alors, j'accepte voter terminologie  
21 D avancée ou D plus près de la réalité en termes de  
22 scénario. Je comprends que vous avez, entre  
23 guillemets, roulé le scénario D avec nos amis de  
24 chez Roland Berger, on se comprend là-dessus?

25 R. En fait, les scénarios roulés, c'est vraiment chez

1 nous, on n'a pas fait ça avec Roland Berger.

2 Q. **[27]** Mais vous l'avez transféré à Roland Berger, le  
3 quarante-cinq (45)... le cinquante-quatre millions  
4 (54 M) maintenant, votre scénario D modifié?  
5 (11 h 14)

6 R. En fait, la dernière « slide » de notre  
7 présentation, la partie 1, là, je vous amène à la  
8 diapo... là, c'est exactement ça qu'on a donné à  
9 Roland Berger. Donc, on a donné des prévisions  
10 d'écarts au niveau de l'évolution des défaillances  
11 puis là on leur a donné le correspondant en termes  
12 d'indisponibilités forcées, le correspondant en  
13 termes de CHI. Et pour le calcul de dégradation,  
14 comme c'était directement lié à nos calculs, on  
15 leur a fourni le calcul des coûts de dégradation  
16 additionnels évités. C'est ça qu'on a donné à  
17 Roland Berger.

18 Q. **[28]** C'est le scénario D dans le fond. Excusez-moi,  
19 je vous laisse conférer avec monsieur Verret. Je  
20 suis désolé. Est-ce que vous avez quelque chose à  
21 ajouter?

22 R. Oui. Dans le fond, ce que Roland Berger amenait,  
23 c'est de l'expertise économique.

24 Q. **[29]** C'est ça.

25 R. L'expertise, t'sais, je pense qu'on est bien placé

1 pour positionner l'expertise technique sur comment  
2 se comportent nos équipements puis les prévisions.  
3 On a cette compétence-là, mais, moi, je n'ai pas la  
4 compétence... J'écoutais leur CV et tout ça, je  
5 n'ai pas leurs compétences et leurs connaissances  
6 des inférences ou des impacts sur les différentes  
7 clientèles. Alors, ça, c'était leur bout  
8 d'expertise qu'on est allé chercher.

9 Q. **[30]** Mais, je comprends qu'on aurait pu rouler  
10 aussi le scénario B et le scénario C également tout  
11 autant là.

12 R. Encore une fois, t'sais, une fois que, le scénario,  
13 il n'est pas bon, là, je lâche prise. Cette  
14 année...

15 Q. **[31]** Ah!

16 R. ... je peux vous dire, j'ai eu une très belle  
17 année, une année intense, il faut quand même se le  
18 dire. Puis je vois votre « body language » puis  
19 j'ai besoin quand même de m'inscrire en faux. Une  
20 fois qu'on sait que le meilleur chemin, c'est le  
21 chemin D, je ne m'obstine pas à regarder le chemin  
22 A puis B puis... T'sais, je veux dire, je prends  
23 une décision puis j'avance.

24 Cette année, ce qu'on a fait  
25 principalement, c'est deux gros devoirs. Un, on a

1 intégré le modèle de dégradation au niveau de nos  
2 modèles prévisionnels. Ça fait que, dans l'équipe,  
3 on a travaillé très fort de ce côté-là.

4 Deuxièmement, on a fait tout le travail  
5 nécessaire à bâtir l'étude coûts/bénéfices, donc  
6 trouver des outils vu qu'on ne les avait pas à  
7 l'interne pour donner un signal de l'effet de la  
8 maintenance ou de l'insuffisance de maintenance sur  
9 les défaillances. Il a fallu qu'on ait un modèle,  
10 donc de ce phénomène-là; trouver une source  
11 crédible; la valider; développer une méthodologie  
12 d'utilisation; bâtir les calculs; valider les  
13 calculs; trouver un expert, mettre... T'sais,  
14 informer l'expert du mandat, le mandater  
15 formellement; lui fournir les intrants; recevoir  
16 ces intrants; bâtir une preuve; rédiger une preuve;  
17 communiquer une preuve. Ça a été une bonne année.  
18 On en a eu pour notre argent. Ça fait que non.

19 Q. **[32]** Ne pensez pas que mon « body language » a pour  
20 but de démontrer que vous n'avez pas travaillé  
21 fort. C'est pas du tout ça.

22 R. O.K.

23 Q. **[33]** Les questions que je vous posais, c'est si  
24 vous avez roulé, puis c'est correct, vous avez...  
25 vous êtes là pour répondre à mes questions.

1 R. Bien répondu.

2 Q. **[34]** Et vous êtes là pour expliquer ce que vous  
3 avez fait. Puis ne comprenez pas du tout que je  
4 remets en question la qualité du travail qui a été  
5 fait et tout ça. Ce qui nous intéresse, et peut-  
6 être que vous avez entendu des questions, je pense  
7 notamment de la régisseur Pelletier sur cette  
8 question-là, là, pourquoi c'est pas quarante (40),  
9 pourquoi c'est pas soixante-quatre (64). Puis c'est  
10 une question que j'ai posée un peu similairement à  
11 monsieur Boucher, vous vous souviendrez, au début  
12 là sur ces éléments-là. Alors, ça m'intrigue. Bien  
13 que avec pris ce scénario à cinquante-quatre  
14 millions (54 M\$) basé sur votre compréhension de la  
15 décision de l'année dernière.

16 Mais, vous avez entendu les questions cette  
17 année, non pas seulement de moi ou simplement un  
18 intervenant, mais également de la Régie. Alors,  
19 pourquoi c'est pas quarante (40 M\$)? Pourquoi c'est  
20 pas soixante-quatre (64 M\$), aussi simple que ça.

21 Alors, comment ce que vous venez de me dire  
22 là va... Puis là on regarde avec le concept de  
23 l'analyse économique la plus-value. Entre autres  
24 cette année, c'est Roland-Berger qui vient nous  
25 expliquer, en argent, qu'est-ce que... Puis vous

1 l'avez expliqué, je ne reprendrai pas tous vos  
2 termes pour pas allonger la question. Alors,  
3 pourquoi pas quarante (40 M\$)? Pourquoi pas... Est-  
4 ce que vous avez essayé quelque chose d'autre comme  
5 scénario? Je vous en suggérais deux là qui étaient  
6 B et C qui apparaissaient l'année passée comme des  
7 scénarios pertinents à regarder, même si rejetés  
8 éventuellement. Et après ça, regarder l'avantage  
9 économique si on avait mis ces scénarios-là en  
10 place.

11 Peut-être que ça n'aurait pas été  
12 convenable pour vous. Peut-être qu'il aurait fallu  
13 mettre plus d'argent, mais c'est là où on s'y perd  
14 au niveau de l'argent.

15 R. O.K.

16 Q. **[35]** Si je peux me permettre de le dire.

17 R. O.K. Je vais peut-être me répéter un peu puis, si  
18 oui, bien, soyez indulgent. La raison pour laquelle  
19 on a écarté B et C, c'est que ensemble, ces  
20 scénarios-là, dans un cas, ne répond pas au  
21 contrôle du risque et, dans l'autre cas, puis on  
22 peut prendre le temps de reprendre l'acétate.

23 Q. **[36]** Oui, c'est la 6.

24 R. Ah! Éric est plus vite que moi.

25 Q. **[37]** Oui. On le remercie.

1 R. Donc, la situation actuelle, c'était la situation  
2 de référence, c'était le budget deux mille seize  
3 (2016). Et au niveau du scénario maintien de  
4 l'âge...

5 LE PRÉSIDENT :

6 Si je peux me permettre.

7 R. Oui.

8 Q. **[38]** Oui. Je m'excuse, Madame Roquet.

9 R. Ah! Je suis désolée, peut-être c'est pas utile.

10 Q. **[39]** Non, non, non. Pas du tout. C'est que ma  
11 collègue de gauche n'était pas là. Est-ce que c'est  
12 possible de bien présenter les... je pense, c'est  
13 ça que vous alliez faire, séparer parce qu'on parle  
14 des scénarios B et C, juste de bien les présenter  
15 puis après ça de répondre pour que madame Pelletier  
16 puisse être à même de mieux suivre. Elle n'a pas eu  
17 la chance d'être avec nous l'année passée, elle  
18 était occupée ailleurs chez le Distributeur. Mais  
19 là, elle a compris où il fallait qu'elle soit cette  
20 année.

21 R. On va essayer d'apporter une valeur ajoutée.

22 Q. **[40]** Oui.

23 R. Vous m'indiquerez, Madame Pelletier, si c'est clair  
24 ou pas clair. Je suis là pour vous.

25

1 Mme LOUISE PELLETIER :

2 Q. **[41]** Ah! Non. Ça va. Faites-vous-en pas, je ne suis  
3 pas très très gênée, alors ça viendra.

4 R. On aime ça de même.

5 Q. **[42]** C'est bon.

6 R. O.K.

7 (11 h 20)

8 Q. **[43]** Non, mais c'est juste qu'il ne faut pas  
9 prendre pour acquis des choses que normalement je  
10 devrais connaître là parce qu'elle n'était pas là  
11 puis elle ne l'a pas lu votre dossier. Vous  
12 m'indiquerez, Madame Pelletier, si c'est clair ou  
13 pas clair. Je suis là pour vous.

14 Mme LOUISE PELLETIER :

15 Non, non, ça va. Faites-vous-en pas, je ne suis pas  
16 très, très gênée. Ça viendra.

17 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

18 R. On aime ça de même. C'est bon.

19 Mme LOUISE PELLETIER :

20 Non, mais c'est juste qu'il ne faut pas prendre  
21 pour acquis des choses que, normalement, je devrais  
22 connaître, là, parce qu'elle n'était pas là puis  
23 elle ne l'a pas lu votre dossier de l'année passée.  
24 Elle en avait plein ses oreilles du dossier du  
25 Distributeur.

1 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

2 R. Je vous remercie. Puis ça va donner de la clarté.  
3 Puis en même temps, je ne voulais pas être  
4 redondante. Mais si c'est utile, je vais le faire  
5 avec plaisir.

6 Donc, le scénario de référence, on  
7 s'inscrivait en différentiel, donc le scénario de  
8 référence était deux mille seize (2016). On était  
9 en début deux mille dix-sept (2017). Et donc,  
10 c'était une stratégie de pérennité, telle qu'on la  
11 décrit. C'était un niveau budgétaire deux mille  
12 seize (2016).

13 Et ce qu'on voyait de ce... Et c'était le  
14 tarif qui allait avec. Donc, ça, c'est nos  
15 références. Dans le scénario B, ce qu'on a regardé,  
16 on l'appelait la Cadillac, c'est de se payer tout  
17 ce que nos modèles de dégradation nous disent de  
18 faire. Donc, j'atteins ma durée de vie comptable,  
19 je remplace l'équipement. Et je fais toute la  
20 maintenance qu'on peut faire. Vous vous rappelez  
21 que notre stratégie de maintenance a été discutée  
22 au panel 2. On vise à faire tout notre  
23 systématique. Et le conditionnel, on vise à faire  
24 toutes les activités de conditionnel les plus  
25 prioritaires. Il y a une priorisation dans notre

1 conditionnel. On ne fait pas les éléments moins  
2 prioritaires. On attend au prochain cycle  
3 d'inspection pour mesurer s'ils se sont dégradés à  
4 un point où il est temps d'intervenir.

5 Mais dans ça, je fais la totale. Ce qu'on  
6 voit évidemment, c'est incroyablement bénéfique. En  
7 termes de risque de défaillance d'équipement, je  
8 redescends. Là, c'est comme si je roulais avec une  
9 voiture neuve tout le temps. Alors c'est  
10 extraordinaire en termes de bénéfices de risque.  
11 Mais en contrepartie, ça coûte très cher et ça a  
12 beaucoup de pression sur les tarifs.

13 Puis je rappelle quelques chiffres  
14 peut-être qui vont... Je ne sais pas s'ils sont  
15 familiers pour vous ou pas. Mais j'espère que c'est  
16 utile. Les revenus requis du Transporteur sont  
17 impactés à soixante-quinze pour cent (75 %) par la  
18 base tarifaire, amortissement puis rendement. À  
19 chaque fois qu'on fait des investissements, ils  
20 sont mis en service. Et, là, ça s'ajoute à la base  
21 tarifaire.

22 Un investissement, hein, c'est un peu comme  
23 une hypothèque, là. Tu l'achètes deux cent mille  
24 (200 000 \$), mais tu la paies quatre cent mille  
25 (400 000 \$), avec tous les intérêts puis tout ça.

1       Alors, il faut penser à ça. Quand on prend une  
2       stratégie qui met beaucoup de pérennité, on paie  
3       beaucoup. Cela dit, quand l'équipement arrive à sa  
4       toute fin de vie, il faut le remplacer. Il est  
5       nécessaire, il est utile.

6               Alors, le scénario maintien de l'âge, non  
7       seulement il est coûteux sur un horizon de dix ans,  
8       mais il faut penser qu'il reste un autre trente  
9       (30) ans à payer ces actifs-là.

10              Au niveau du scénario 6, ce qu'on a fait,  
11       c'est qu'on a fait un scénario moins généreux, on a  
12       maintenu le budget de maintenance au niveau deux  
13       mille seize (2016), mais on a intensifié la  
14       pérennité. On voulait faire une sensibilité sur la  
15       pérennité pour voir, est-ce que la pérennité peut  
16       être une solution à notre déficit de maintenance.  
17       On a permis d'aller jusqu'à cinquante pour cent  
18       (50 %) de plus de pérennité.

19              Mais lorsqu'on fait un investissement,  
20       évidemment, pour le dollar dépensé, j'ai beaucoup  
21       moins d'interventions. T'sais, imaginez un million  
22       de dollars sur les actifs du réseau de transport,  
23       ça n'achète pas un transformateur, ça achète  
24       peut-être un disjoncteur, ça va peut-être acheter  
25       cinq appareils si c'est des plus petits appareils,

1 dix. Donc, en termes de sept cent mille (700 000)  
2 appareils, j'ai beau ajouter beaucoup d'argent, je  
3 ne vais pas toucher beaucoup d'appareils par année.

4 Alors, si mon parc d'actifs en général  
5 souffre de maintenance, ce n'est pas vraiment un  
6 moyen efficace de donner de l'amour à tout le  
7 monde. Ça donne la totale à ceux que je remplace,  
8 mais ça n'a pas beaucoup de portée en termes de  
9 risque de maintenance. Puis c'est ça qu'on voit.  
10 Même au bout de dix ans, le risque de dégradation  
11 lié à la maintenance n'a pas réussi de se redresser  
12 complètement. Mais en termes d'impact tarifaire,  
13 par exemple, ces investissements-là ont créé  
14 beaucoup de pression sur la base tarifaire. Celui-  
15 là, il ne passe même pas le test du contrôle du  
16 risque, ce scénario-là.

17 Alors, on est allé voir l'autre  
18 sensibilité. Si on maintient la stratégie de  
19 pérennité, parce que c'est vraiment celle qui  
20 affecte le plus les tarifs du côté du Transporteur,  
21 puis, là, on dit, on va aller chercher le niveau de  
22 maintenance qui est adapté à ce vieillissement-là  
23 du parc. Là, il faut comprendre comment et trouver  
24 le quarante-cinq millions (45 M\$). Je vais me  
25 répéter un petit peu. Je sais que vous m'avez

1 écoutée attentivement tout à l'heure dans la  
2 présentation mais voici comment ça fonctionne, le  
3 modèle.

4 (11 h 24)

5           Donc, j'ai un inventaire donné à l'an 1 et  
6 là je simule l'an 2. L'inventaire est rendu un an  
7 plus vieux. Chacun de ces actifs-là s'associe une  
8 courbe qui simule son vieillissement puis une  
9 courbe qui simule sa dégradation. Donc, un an plus  
10 tard, il se déplace sur la courbe, c'est un peu  
11 plus probable qu'il meurt. La simulation va  
12 déclencher est-ce que je meurs ou je ne meurs pas?  
13 Il va lancer une chose aléatoire puis il va  
14 déclencher une mortalité ou non, selon les  
15 probabilités. Puis c'est pour ça qu'on en simule  
16 trente (30), cinquante (50), soixante-dix (70)  
17 itérations de la même... du même scénario, pour  
18 avoir une tendance lourde.

19           Ça fait qu'on va simuler des mortalités  
20 puis là on va générer des remplacements. Puis  
21 ensuite, pour tous les autres actifs qui ne sont  
22 pas morts, je vais regarder est-ce que ma  
23 dégradation atteint un point où je devrais agir? En  
24 fonction de mes heures décisionnelles, est-ce que  
25 j'attends un point où je dois poser un geste de

1 maintenance?

2 Ça fait que, peut-être, pendant un an, deux  
3 ans, il ne va ni mourir ni nécessiter une  
4 intervention de maintenance mais il arrive un point  
5 où on dit : « Oui, là tu arrives à un point où tu  
6 devrais avoir une maintenance conditionnelle » et  
7 on génère le coût moyen pour cette maintenance-là.

8 Alors, vraiment, le quarante-cinq (45) ou,  
9 mis à jour, cinquante-quatre (54), c'est vraiment  
10 déterminé par la stratégie de pérennité. Tu sais,  
11 c'est une équation, là, deux plus deux égal quatre,  
12 là, tu sais, c'est très déterministe comme signal.  
13 Là on pourrait dire : « Mais tes modèles, Marie-  
14 Claude, ne sont pas nécessairement parfaits. As-tu  
15 une sensibilité sur tes modèles, et caetera, puis  
16 qu'est-ce que ça donnerait? » Et c'est là où je  
17 manque un outil. Parce que je n'ai pas pour toutes  
18 les autres familles, sauf les sectionneurs et les  
19 transformateurs de puissance, je n'ai pas l'outil  
20 pour simuler l'effet de l'insuffisance de  
21 maintenance.

22 Alors, si... disons que je roule un  
23 scénario à plus quarante millions (40 M) de  
24 maintenance. Je vais faire jusqu'à quarante  
25 millions (40 M) d'activités de maintenance. Celles

1 que je ne pourrai pas faire, je ne saurai pas  
2 simuler la dégradation additionnelle qui va se  
3 faire sur l'année suivante. Je n'aurai pas la  
4 courbe EPRI des autres familles pour voir si, oups!  
5 je commence à accélérer. Ça fait que je ne suis pas  
6 en mesure de vous dire on s'expose à quels risques  
7 avec le scénario du quarante (40) ou... Je  
8 pourrais... les scénarios qui sont plus généreux,  
9 on peut présumer qu'il n'y aura pas d'effet  
10 spirale, donc je suis capable de dire, ça va juste  
11 coûter plus cher. Mais les scénarios qui sont moins  
12 généreux, je n'ai pas l'outil pour mesurer la  
13 réaction de l'effet spirale et donc je ne suis pas  
14 en mesure de vous dire si on contrôle ou pas le  
15 risque. Alors, je ne peux pas m'avancer puis vous  
16 recommander une prise de décision, je pense que  
17 c'est mon rôle à moi, de vous éclairer pour une  
18 prise de décision, je n'ai pas l'outil pour le  
19 faire.

20 C'est le même rôle que j'assume auprès de  
21 monsieur Boucher, je ne peux pas lui recommander un  
22 scénario dont je ne peux pas mesurer l'impact.  
23 Alors, je lui donne le scénario que je sais que je  
24 vais pouvoir faire le niveau de maintenance  
25 nécessaire, donc il n'y aura pas d'effet spirale,

1           donc je suis dans le monde des modèles que je  
2           possède. Je peux lui donner un signal là-dessus.  
3           Est-ce que ça va bien? O.K. Parfait. Est-ce que ça  
4           répond à votre question?

5           Me STEVE CADRIN :

6           Q. **[44]** Ça répond à cette de madame Pelletier. Mais...  
7           je ne veux surtout pas qu'on m'impute le temps.  
8           C'est utile de se...

9           R. Peut-être juste pour fermer la boucle, là.

10          Q. **[45]** Pas de problème.

11          R. Une fois que j'ai étudié ça l'an dernier puis que  
12          j'ai écarté le scénario B, le scénario C parce  
13          qu'ils coûtent plus cher, bien, là je ne les  
14          resimule pas cette année. Ils ne seront pas moins  
15          chers cette année, ils vont continuer d'être plus  
16          chers en impact tarifaire, ça fait que je les ai  
17          mis de côté.

18          Q. **[46]** Je comprends. C'est un exemple que je vous  
19          donnais, là. Évidemment, en vous disant, après ça,  
20          la question suivante puis là vous êtes partie sur  
21          toute l'explication que vous venez de faire.

22          R. Non, mais tout à fait, là. Non, mais je pense que  
23          ce que vous disiez : « Pourquoi vous n'avez pas  
24          révisé les alternatives? » Je pense que je viens de  
25          vous expliquer vraiment concrètement pourquoi que

1 je ne l'ai pas fait. Je suis limitée par les  
2 outils.

3 Q. **[47]** On y reviendra. Vous avez parlé un peu de  
4 l'effet spirale puis je vais vous amener vers cet  
5 élément-là, si vous me le permettez. Alors, c'est  
6 un des éléments dans l'analyse économique fournit  
7 par le Transporteur à Roland Berger, c'est le coût  
8 de deux cent vingt millions (220 M). En fait, je  
9 comprends que c'est une donnée que, vous, vous avez  
10 calculé, le Transporteur, transférée dans les mains  
11 de Roland Berger. Alors donc, la question va aller  
12 vers vous, Madame Roquet, j'imagine, encore une  
13 fois sur cette question-là.

14 Alors, on avait une question à la pièce  
15 B-0076, question qui avait été posée à HQT-13,  
16 document 1.1, je m'excuse, pages 16 et 17, réponse  
17 10.2.

18 R. Est-ce que je peux avoir la version traduite?

19 Q. **[48]** HQT-13, document 1.1, pages 16 et 17, réponse  
20 10.2. Dans l'ordre et bilingue. Alors, pour  
21 résumer, là, rapidement, donc c'est les calculs  
22 pour quantifier l'effet spirale. Alors, on avait  
23 une explication qui nous était donnée, là :

24 Veuillez présenter, pour chaque année  
25 utilisée dans l'analyse, le montant

1                   fixe du budget total de maintenance  
2                   corrective.

3           Je vous fais grâce de lire la réponse, bien sûr,  
4           qui va avec, on l'a tous lue. Peut-être juste une  
5           question de compréhension. Je peux vous dire... à  
6           certains endroits, vous avez mentionné certains  
7           éléments, je vous en fais mention, même si vous ne  
8           les relisez pas systématiquement, je vous les lis  
9           tels qu'ils sont écrits :

10                   Pour que l'impact sur les charges  
11                   nettes d'exploitation soit nul, les  
12                   dépenses en maintenance préventive  
13                   doivent être réduites d'un montant  
14                   équivalent à la hausse de maintenance  
15                   corrective.

16           (11 h 30)

17           C'est un des éléments sur lesquels je m'accrochais.  
18           Également, maintenant sur un autre document où on  
19           va parler un peu de ce même questionnement-là,  
20           c'est la pièce B-0008 cette fois-ci, HQT-3,  
21           Document 1.1. Je mets tout ça en contexte avant de  
22           vous poser ma question. Et c'est aux pages 13 et  
23           14.

24           R. Juste pour m'aider, la citation précédente c'était  
25           bien dans la réponse 10.2?

1 Q. **[49]** Oui, vers la fin en bas de page, après le  
2 tableau.

3 R. O.K. Puis là, vous nous amenez à HQT-3, Document  
4 1.1 page 8?

5 Q. **[50]** Pages 13 et 14.

6 R. Oh.

7 Q. **[51]** C'était B-0008, la nomenclature qui ne vous  
8 intéresse pas. Ça va? Alors :

9 Pour quantifier l'effet « spirale »...  
10 Vous avez dans cet élément-là :

11 Pour quantifier l'effet « spirale »,  
12 le Transporteur a utilisé la variation  
13 des défaillances et les coûts moyens  
14 d'intervention en maintenance  
15 corrective pour en déduire le budget  
16 supplémentaire requis pour une année  
17 donnée. Comme le budget total de  
18 maintenance est fixe, le montant  
19 supplémentaire en correctif doit être  
20 déduit du montant prévu pour le  
21 préventif. Cette déduction au budget a  
22 ensuite été convertie en nombre  
23 équivalent d'interventions en  
24 maintenance préventive, ce qui a  
25 permis de calculer un retard

1                   supplémentaire en maintenance pour  
2                   l'année. Ce retard supplémentaire est  
3                   ensuite ajouté au retard de  
4                   maintenance annuel simulé par le MGA.  
5                   Cette nouvelle valeur de retard cumulé  
6                   est utilisée pour calculer le taux de  
7                   défaillance de l'année suivante et  
8                   ainsi de suite.

9           Ça va? De ces deux extraits, nous comprenons que  
10           l'effet spirale entraîne de plus en plus de  
11           défaillances à chaque année, de plus en plus de  
12           maintenance corrective - je continue de vous lire  
13           le bout de phrase qui continue - « de plus en plus  
14           de maintenance corrective au dépens de la  
15           maintenance préventive mais - et là, je souligne -  
16           le budget total ne change pas. » Ça va?

17           R. Bien, dans le scénario où on maintient le budget  
18           deux mille seize (2016), il ne change pas. Puis  
19           dans le scénario où on demande cinquante-quatre  
20           (54), il ne change pas. Tous les deux sont... Dans  
21           le fond, on dit : c'est un différentiel de deux  
22           scénarios. Ça fait qu'on fixe un, puis on fixe  
23           l'autre, oui.

24           Q. **[52]** Alors, vous le fixez donc en deux mille seize  
25           (2016). Donc, c'est peut-être juste une question de

1           compréhension correcte, donc, étant donné que le  
2           budget total ne change pas, comment pouvez-vous  
3           affirmer qu'il y a un coût additionnel, soit de  
4           deux cent vingt millions (220 M) sur dix (10) ans,  
5           c'est que vous partez de cet écart-là que vous  
6           faites en deux mille seize (2016), c'est exact?

7           R. En fait, le coût additionnel, ce qu'il représente,  
8           c'est si je faisais un coût unitaire d'intervention  
9           la première année, ce que vous remarqueriez sur les  
10          dix (10) ans, comme j'ai de plus en plus de  
11          correctifs, mon coût unitaire, la moyenne des  
12          interventions que j'ai faites par année...

13          Q. **[53]** O.K.

14          R. ... rendu au bout de dix (10) ans, a augmenté parce  
15          que mes interventions, au lieu de les faire en mode  
16          préventif, je suis en train de les faire de plus en  
17          plus en mode correctif. Ça coûte plus cher de le  
18          faire en correctif. Alors, c'est vrai que la  
19          simulation on a fixé le montant, le budget de  
20          maintenance. Mais, en termes d'output, le nombre  
21          d'interventions que je fais par année, plus le  
22          temps passe, moins j'en ai pour mon argent. Je fais  
23          de moins en moins d'interventions.

24          Q. **[54]** Mais le budget total ne change pas.

25          R. Non.

1 Q. **[55]** Alors, comment je peux comprendre qu'il y a un  
2 coût additionnel de deux cent vingt millions  
3 (220 M) sur dix (10) ans?

4 R. Bien, c'est dans une perspective de payeur. C'est  
5 un peu comme si je vous disais, quel exemple que je  
6 pourrais prendre, votre téléphone cellulaire, à  
7 l'an 1, ou votre forfait cellulaire, ah, mais il  
8 faut que je fasse attention... Mais mettons-le en  
9 mode coût unitaire, tu vas avoir dix (10) tranches  
10 de pain par sac l'an 1; puis l'an 2, tu vas avoir  
11 neuf tranches de pain par sac; puis l'an 3, tu vas  
12 avoir huit tranches de pain par sac. Tu vas  
13 toujours payer un sac de pain mais tu vas avoir de  
14 moins en moins de rendement sur ton argent dépensé.

15 Q. **[56]** De moins en moins de pain.

16 R. Et c'est ça qu'il mesure le deux cent vingt  
17 millions (220). On fait toujours des images...

18 Q. **[57]** Moi je comprends bien le pain, ça va très bien  
19 pour moi. Après les poignées de porte, les  
20 toitures, tout va bien. Ça m'aide. Il n'y a pas de  
21 sots métiers.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Je suis fils de boulanger.

24 Me STEVE CADRIN :

25 Alors, maître Fréchette nous informe qu'il est fils

1 de boulanger, il comprend encore mieux le pain que  
2 moi. Ça dépend de la grosseur de la tranche de  
3 pain, on me dira.

4 Q. **[58]** Mais j'aimerais maintenant aller sur le...  
5 Est-ce que vous avez des choses à ajouter? Est-ce  
6 que ça complétait votre réponse? Parce que je vous  
7 ai vue parler avec monsieur Verret alors parfois  
8 vous avez des choses à ajouter après. J'attends.

9 R. Non, non.

10 M. STÉPHANE VERRET :

11 R. Ça n'amène pas toujours une intervention  
12 supplémentaire.

13 Q. **[59]** Non, non, mais c'est ça. Je veux m'en assurer,  
14 je ne veux pas vous couper la parole. Alors, tout  
15 de suite, je passe maintenant dans un autre sujet.  
16 Donc, en référence à une demande de renseignements  
17 de l'AQCIÉ-CIFQ, B-00079, HQT-13, Document 3, page  
18 19, réponse 13.3.

19 (11 h 36)

20 Je sais qu'on en avait parlé ce matin avec  
21 nos collègues de Roland Berger sur cette question-  
22 là donc :

23 Veuillez indiquer si vous avez pris en  
24 considération la particularité du  
25 producteur quant à son mode principal

1 de production d'électricité. Veuillez  
2 expliquer votre réponse.

3 Bien que ce que vous nous avez dit ce matin était  
4 d'un autre ordre, vous nous aviez dit à l'époque, à  
5 13.3, pas à nous mais L'AQCIE-CIFQ, que nous avons  
6 lu :

7 Les évaluations de Roland Berger sur  
8 les revenus perdus, ne tiennent pas  
9 compte de la particularité du  
10 producteur quant à son mode principal  
11 de production, à savoir, l'électricité  
12 d'origine hydraulique et la  
13 possibilité pour certaines de ses  
14 installations de différer la  
15 production.

16 Et vous aviez, à cette époque, mentionné certains  
17 éléments sur lesquels j'aimerais revenir.

18 Plusieurs raisons convergentes  
19 justifient ce choix :

20 et vous avez un élément au deuxième point.

21 Ensuite l'obligation de traitement  
22 équitable. Tous les utilisateurs du  
23 réseau de transport et en particulier,  
24 les clients du service point à point,  
25 aussi un producteur à base d'énergie

1                                   éolienne n'aurait pas la faculté  
2                                   théorique de différer sa production  
3                                   comme cela peut parfois être le cas  
4                                   pour un producteur hydraulique.

5           Pouvez-vous nous expliquer ce que vous entendez par  
6           un producteur à base d'énergie Éolienne dans notre  
7           contexte?

8           MONSIEUR YANNIG GOURMELON :

9           R. Le point ici, pardon, c'était d'effectivement dire  
10           qu'on se positionnait d'avoir une position  
11           agnostique et qu'il ne nous appartenait pas dans  
12           notre mandat de faire un choix entre les  
13           différentes parties prenantes quant à leur mode de  
14           production d'électricité. Et donc, par exemple,  
15           nous avons pris effectivement un producteur à base  
16           d'énergie éolienne se différenciant d'un mode de  
17           production hydraulique et que le groupe se devait  
18           d'assurer une égalité entre ses parties prenantes  
19           et que nous n'avions pas de choix à faire entre les  
20           modes de production d'électricité.

21           Q. **[60]** D'accord, mais ce que vous mentionnez c'est  
22           que vous prenez les clients du service point à  
23           point, donc on est chez-nous, on parle de nos cas à  
24           nous, puis vous me parlez d'un producteur à base  
25           d'énergie éolienne comme étant un exemple. Est-ce

1 qu'il y en a un client de cette nature-là selon  
2 votre connaissance dans le réseau de transport  
3 québécois, client du transporteur?

4 R. Encore une fois, il s'agit d'un raisonnement  
5 méthodologique. Donc, je ne peux pas vous citer là  
6 aujourd'hui si il y a effectivement un transporteur  
7 éolien, simplement la mission d'Hydro-Québec n'est  
8 pas de faire une distinction et donc nous avons  
9 intégré ça dans notre raisonnement.

10 Q. **[61]** Maintenant, sur une autre question ...

11 R. À ma connaissance, je pense qu'il n'y en a pas.

12 Q. **[62]** Vous avez une connaissance qu'il n'y en a pas.  
13 C'est ça?

14 R. Voilà. J'ai j'en n'ai jamais vu.

15 Q. **[63]** On parle évidemment de clientèle point à  
16 point, c'est ce que vous aviez suggéré  
17 spécifiquement par opposition au producteur qui est  
18 une bonne partie de la clientèle du transporteur si  
19 on peut le dire comme ça. Ça vous aviez eu  
20 connaissance de ça? On en a parlé tout à l'heure  
21 ensemble.

22 R. Excusez-moi, j'ai ...

23 Q. **[64]** Le transporteur est un gros client. Pas le  
24 transporteur, le producteur est un gros client du  
25 transporteur. Je vous dis que tout à l'heure on en

1 a parlé. Là vous le savez ça également.

2 R. Oui.

3 Q. **[65]** Et là vous étiez dans la pointe de la pointe.

4 Vous étiez dans le petit bout où on fait du point à  
5 point et en énergie éolienne comme étant un  
6 exemple, mais qui ne s'applique pas chez-nous.

7 R. Effectivement. Là ça relève vraiment de la  
8 méthodologie et pas de la pratique ici.

9 Q. **[66]** Je comprends. Si je parle maintenant de taux  
10 de bris des sectionneurs et je suis dans la demande  
11 de renseignements AHQ-ARQ, c'est B-0078 HQT-13,  
12 document 2, c'est les pages 21 à 23. Et pour faire  
13 référence sans relire tout ce qui a été mentionné  
14 dans ces trois pages, on voit aux pages 21 et 22  
15 que le transporteur possède des historiques sur les  
16 taux de bris de plusieurs types d'équipements, que  
17 ce soit les transformateurs, les postes, les  
18 disjoncteurs, les équipements de compensation, les  
19 interconnexions et les lignes. À la page 23 en  
20 réponse à la demande 11.9 A, vous répondez que :

21 Le transporteur ne dispose pas de taux  
22 de bris sur l'horizon deux mille neuf  
23 (2009), deux mille seize (2016), pour  
24 les sectionneurs.

25 Pourquoi n'avez-vous pas cette information alors

1 que les sectionneurs semblent avoir une place  
2 important sur le réseau et en particulier dans la  
3 demande de maintenance additionnelle du  
4 transporteur aujourd'hui?

5 MADAME MARIE-CLAUDE ROQUET :

6 R. En fait quand on a développé les taux de bris,  
7 j'essaie de me rappeler c'est quoi, c'était il y a  
8 des années, on parlait de ça en deux mille quatorze  
9 (2014), en deux mille douze (2012), en tout cas,  
10 dans ces eaux-là. C'était concentré principalement  
11 sur les équipements majeurs. Donc, on avait les  
12 transformateurs, les disjoncteurs, les groupes  
13 convertisseurs, alors c'était une position où on  
14 voulait un éclairage à ce moment-là sur un certain  
15 nombre de groupes, ce n'était pas quelque chose qui  
16 a été développé « at large » pour tout.

17 Q. **[67]** Je comprends, est-ce que vous en avez de  
18 l'information sur les taux de bris des sectionneurs  
19 ou il n'y en avait pas de disponible?

20 R. Il n'y avait pas cet indicateur-là.

21 (11 h 41)

22 Q. **[68]** Alors maintenant un autre sujet, interruptions  
23 de clients évitées à la pièce B-0008 tout d'abord,  
24 HQT-3, Document 1.1. C'est une question de  
25 compréhension d'un autre tableau qui viendra aussi,

1 là, dans le document 1.1 à la page 20. Et on est  
2 très spécifiquement pour vous aider... Oui.

3 R. J'étais dans HQT-13.

4 Q. **[69]** Je suis aux lignes 13 à 15, là, pour être plus  
5 spécifique, là :

6 Les interruptions de clients causées  
7 par des défaillances d'appareils sont  
8 restées stables à une moyenne de 77  
9 interruptions par an.

10 Je vais un peu plus loin à la page 22, toujours  
11 dans le même document et au tableau 4 où on fait  
12 les écarts moyens entre les scénarios en nombre  
13 d'interruptions. Alors le tableau 4 montre mille  
14 cinquante-neuf (1059) interruptions sur  
15 l'historique deux mille neuf-deux mille seize  
16 (2009-2016). Question de compréhension, comment  
17 peut-on concilier la moyenne de soixante-dix-sept  
18 (77) interruptions par an, soit sept cent soixante-  
19 dix (770), là, interruptions au total, avec le  
20 nombre de dix mille cinquante-neuf (10 059)...  
21 euh... dix mille (10 000)... mille cinquante-neuf  
22 (1059), pardon.

23 R. Savez-vous quoi? Je vais prendre un engagement.

24 Q. **[70]** Bon, bien ça...

25 R. Honnêtement, je pense que la réponse elle est...

1 non, mais je pense que la réponse elle est vraiment  
2 claire, mais elle ne me vient pas à l'esprit, là,  
3 ça fait que...

4 Q. [71] O.K. Mais est-ce que vous comprenez ce que je  
5 veux dire, là? On a une moyenne de soixante-dix-  
6 sept (77) interruptions par an sur dix (10) ans,  
7 alors multiplions, c'est tout bête, là.

8 R. Non, non, mais je suis... je suis absolument  
9 certaine qu'il y a une explication claire, mais  
10 elle ne...

11 Q. [72] Je vais...

12 LE PRÉSIDENT :

13 Engagement numéro 14 que vous allez formuler.

14 Me STEVE CADRIN :

15 Oui, absolument.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Merci.

18 Me STEVE CADRIN :

19 Q. [73] Alors comment peut-on concilier la moyenne de  
20 soixante-dix-sept (77) interruptions par an avec le  
21 nombre de mille cinquante-neuf (1059), soit le  
22 total sur dix (10) ans apparaissant au tableau 4 de  
23 la pièce B-0008, HQT-3, Document 1.1, page 22,  
24 tableau 4. Donc je l'ai déjà dit, le tableau 4, je  
25 le répète, je m'excuse.

1 E-14 (HQT) : Indiquer comment on peut concilier la  
2 moyenne de 77 interruptions par an  
3 avec le nombre de 1059, soit le total  
4 sur 10 ans apparaissant au tableau 4  
5 de la pièce B-0008, HQT-3, Document  
6 1.1, page 22 et réconcilier, s'il y a  
7 lieu, le nombre d'interruptions à -502  
8 (demandé par l'AHQ-ARQ)

9  
10 M. STÉPHANE VERRET :

11 Oui, l'engagement a été noté.

12 Me STEVE CADRIN :

13 Q. [74] Alors c'est un de ces échanges qui ne donne  
14 pas lieu à une réponse tout de suite, Monsieur  
15 Verret. Donc parfait, je continue.

16 R. J'ai cru avoir un éclair de génie, là, mais ça ne  
17 passe pas le test. On va se donner le temps de  
18 répondre correctement.

19 Q. [75] Prenez le temps de vérifier les éclairs, c'est  
20 toujours dangereux ces affaires-là alors... Alors  
21 doit-on comprendre que le nombre d'interruptions  
22 causées par des défaillances d'appareil passerait  
23 cette fois-ci de sept cent soixante-dix (770) à  
24 deux cent soixante-huit (268), si on soustrait le  
25 cinq cent deux (502) du tableau 4. Et là, vous

1 regarder dans le tableau, dans le fond c'est une  
2 question complémentaire que j'ajouterais à  
3 l'engagement quand vous regarderez cette analyse-  
4 là. Et je peux vous la répéter tranquillement.

5 R. Vous avez donné une série de chiffres, est-ce que  
6 c'est au tableau 4 - parce que je ne les  
7 reconnaissais pas, là - de la page 22 ou c'est  
8 ailleurs? Juste pour vous suivre.

9 Q. [76] Oui, absolument. Vous avez... vous partez des  
10 chiffres qui sont sur le tableau, vous aviez mille  
11 cinquante neuf (1059).

12 R. O.K.

13 Q. [77] Tout à l'heure qu'on parlait ensemble, le  
14 nombre d'interruptions en nombre, d'interruptions  
15 tout court.

16 R. Hum, hum.

17 Q. [78] Et là, on discutait ensemble peut-être que ce  
18 serait cent soixante-dix (170), mais peut-être que  
19 l'éclair de génie travaillé nous permettra  
20 d'arriver à un autre chiffre. Et dans le fond, moi,  
21 j'essaye de comprendre au final, là, je dois  
22 enlever le nombre d'interruptions, l'écart, le  
23 moins cinq cent deux (-502) que vous avez dans la  
24 même ligne, total sur dix (10) ans.

25 R. Oui. O.K.

1 Q. **[79]** Alors là on l'enlève à sept cent soixante-dix  
2 (770) ou on l'enlève à mille cinquante-neuf (1059)  
3 et ça donne un résultat X, là. Peut-être juste  
4 valider également ce qu'on doit soustraire à quoi.

5 R. Je vous suis. Donc vous voulez qu'on vérifie ou  
6 qu'on réconcilie le mille cinquante-neuf (1059)  
7 puis aussi le moins cinq cent deux (-502), pour que  
8 l'ensemble fasse du sens, là. Je vais vous laisser  
9 libeller l'engagement. Je ne voudrais pas  
10 paraphraser maladroitement, là, mais ce que je  
11 comprends c'est que vous voulez un sens entre ce  
12 chiffre-là... entre le chiffre mille cinquante-neuf  
13 (1059), moins cinq cent deux (-502) et sept cent  
14 soixante-dix (770), qui serait dix (10) fois  
15 soixante-dix-sept (77).

16 Q. **[80]** Alors, oui, j'ajoute à cet élément-là donc de  
17 réconcilier, s'il y a lieu, le nombre  
18 d'interruptions à moins cinq cent deux (-502), tout  
19 simplement. Dans le même engagement, 14. Merci de  
20 me tenir à l'ordre. Maintenant je vous amène à la  
21 présentation du vingt-deux (22) septembre à la  
22 pièce B-0050, HQT-14, Document 1.1, page 27.

23 (11 h 46)

24 Les interruptions de clients évités CHI,  
25 vous avez un certain nombre d'hypothèses. Je ne

1 vous relirai pas l'intégralité de ces éléments qui  
2 sont mentionnés. La question est la suivante : Pour  
3 déterminer les interruptions causées par des  
4 défaillances de sectionneurs et de transformateurs  
5 de puissance, doit-on comprendre que vous avez  
6 regardé les mille cinquante-neuf (1059)  
7 interruptions de l'historique deux mille neuf-deux  
8 mille seize (2009-2016) - chiffre qu'on devra  
9 valider ensemble suite à l'engagement 14 - et que  
10 pour chacun vous avez identifié le type  
11 d'équipement qui en était la cause?

12 R. Là, j'hésite de l'associer à l'engagement ou de  
13 vous demander un petit peu de temps, de relire dans  
14 mes notes puis de... Donnez-moi un peu de temps! Je  
15 pense que j'ai peut-être la réponse.

16 Q. **[81]** Très bien, prenez deux secondes. Il n'y a pas  
17 de problème.

18 R. Savez-vous quoi? C'est un petit peu plus long que  
19 je pensais. Je pense qu'on est mieux de prendre un  
20 engagement. Et puis rester « live » pour vous pour  
21 d'autres questions, puis permettre aux gens qui  
22 vont être dans le dossier d'y répondre.

23 Q. **[82]** Je peux me permettre une suggestion de  
24 lecture, parce que je ne vous l'ai pas lu, je n'ai  
25 pas lu les hypothèses tout à l'heure.

1 R. Oui.

2 Q. **[83]** J'ai fait exprès pour ne pas les lire, mais  
3 pas pour vous mettre dans l'embarras du tout. Pour  
4 aller plus vite. Mais la première hypothèse c'est :  
5 Seules les interruptions causées par  
6 des défaillances de sectionneurs et de  
7 transformateurs de puissance ont été  
8 considérées.

9 Là, je vous ai demandé après la question, dans le  
10 fond, vous avez pris le mille cinquante-neuf (1059)  
11 du tableau 4 qu'on vient de voir, qui sera à  
12 valider en termes de chiffre, nombre de  
13 défaillances. Et vous avez attribué à l'un ou à  
14 l'autre, soit aux sectionneurs, soit aux  
15 transformateurs de puissance entre deux mille neuf  
16 (2009) et deux mille seize (2016). C'était ça la  
17 question. Est-ce que ça ne vous aide pas plus à  
18 répondre maintenant?

19 R. Non.

20 Q. **[84]** Vous voulez prendre l'engagement?

21 R. Mais ça clarifie l'engagement. Les gens vont  
22 écouter, vont se relire avec le verbatim aussi ce  
23 soir. C'est parfait. C'est apprécié.

24 Q. **[85]** Je vais « verbatimiser » encore une fois  
25 l'engagement?

1 LE PRÉSIDENT :

2 Donc ce sera l'engagement 15, que vous allez  
3 libeller.

4 Me STEVE CADRIN :

5 Oui. Pour déterminer les interruptions causées par  
6 des défaillances de sectionneurs et de  
7 transformateurs de puissance, doit-on comprendre  
8 que vous avez regardé les mille cinquante-neuf  
9 (1059) interruptions de l'historique deux mille  
10 neuf-deux mille seize (2009-2016), et que pour  
11 chacun vous avez identifié le type d'équipement qui  
12 en était la cause et le mille cinquante-neuf (1059)  
13 provient du tableau B-8 (HQT-3, Document 1.1) page  
14 22, qui fait l'objet de l'engagement 14 en termes  
15 de validation.

16 Q. **[86]** Et mes questions complémentaires seront  
17 problématiques, parce que j'allais vous poser des  
18 questions du type : en faisant cet exercice, est-ce  
19 qu'il peut arriver que l'interruption soit imputée  
20 à plus d'un type d'équipement? Mais peut-être que,  
21 ça, vous pouvez me répondre de façon plus  
22 philosophique, si je peux me permettre de le dire  
23 comme ça plutôt que de référer spécifiquement à ces  
24 éléments-là?

25 R. Non, je trouve ça vraiment regrettable, comme vous

1 dîtes, que c'est une ligne de questionnement qui se  
2 suit puis que, en prenant l'engagement en premier,  
3 ça...

4 Q. [87] Je vais les poser une après l'autre en  
5 engagement, si vous voulez.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Bien, parce que les engagements, moi, ça ne me  
8 dérange pas, il y en a quinze (15), vous plaidez  
9 jeudi.

10 Me STEVE CADRIN :

11 On fait la preuve demain aussi.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Oui. Mais je vous dis ça...

14 Me STEVE CADRIN :

15 C'est plus pour la preuve que pour la plaidoirie ce  
16 genre de truc.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Est-ce que c'est possible, si on interrompt  
19 maintenant, on prend un dîner, est-ce que c'est  
20 possible possiblement pour vous, Madame Roquet, de  
21 faire, oui, un téléphone ou deux ou trois, et on  
22 pourrait reprendre, revenir de dîner et compléter  
23 voir si, effectivement, il y a matière ou pas?

24 Sinon je reprendrai une autre série d'engagements  
25 de votre part, Maître Cadrin. C'est juste pour

1 essayer d'être le plus efficace pour que vous  
2 puissiez... qu'on arrive tous à la même date,  
3 c'est-à-dire le vingt-cinq (25) décembre pour Noël.  
4 C'est juste ça.

5 Me STEVE CADRIN :

6 On a le Distributeur à faire avant, par exemple.

7 LE PRÉSIDENT :

8 Ça, ça ne me regarde pas.

9 Me STEVE CADRIN :

10 Ça ne vous intéresse pas de venir avec nous, Madame  
11 Pelletier?

12 LE PRÉSIDENT :

13 Moi, le Distributeur, je vais ... du monde pour le  
14 Distributeur, mais le reste ne me regarde pas.

15 Me STEVE CADRIN :

16 C'est ça.

17 LE PRÉSIDENT :

18 On va arrêter ici. Par la suite...

19 Me STEVE CADRIN :

20 Est-ce que vous voulez que je pose les trois  
21 questions que j'avais? Bien, les deux questions qui  
22 restaient.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Oui, pour la connaissance de madame Roquet. Puis il  
25 vous reste juste trois questions de toute façon si

1 je comprends bien?

2 Me STEVE CADRIN :

3 Non. Mais sur ce point-là, oui.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Combien? Pour évaluer, pour combien il vous en  
6 reste?

7 Me STEVE CADRIN :

8 Peut-être une quinzaine de minutes maximum.

9 LE PRÉSIDENT :

10 O.K. Dans la même ligne de questions... Oui, Maître  
11 Fréchette?

12 Me STEVE CADRIN :

13 Je ne suis plus sûr, l'engagement 15. D'accord. On  
14 ne le fait pas le 15. Et on va regarder ça ensemble  
15 ce midi puis on verra s'il y a lieu d'aller plus  
16 loin dans cette question d'engagement, Monsieur le  
17 Président. Vous avez tout à fait raison. Soyons  
18 efficace! Alors les deux autres questions en ligne  
19 avec ces éléments-là.

20 Et en faisant l'exercice donc que vous avez  
21 fait des interruptions pour les sectionneurs et  
22 transformateurs de puissance, on se rappelle, donc  
23 en faisant cet exercice, est-ce qu'il peut arriver  
24 qu'une interruption soit imputée qu'à un type ou à  
25 plus d'un type d'équipement.

1 (11 h 52)

2 Prenez-le en note, on en reparlera tout à  
3 l'heure. Et pour nous donner un ordre de grandeur,  
4 environ quelle proportion des interruptions, des  
5 mille cinquante-neuf (1059) interruptions dont on  
6 parle depuis tout à l'heure, ont été causées par  
7 des sectionneurs et quelle proportion par les  
8 transformateurs de puissance et on me dit entre  
9 parenthèses, et le reste pour les autres familles,  
10 mais ce que j'en comprends c'est que vous allez  
11 nous faire la séparation si c'est possible de le  
12 faire, en termes de proportion entre transformateur  
13 et sectionneur, s'il vous plaît, si c'est faisable  
14 de le faire. Elles ne devraient pas être là les  
15 autres familles de tout façon. C'est ce que je  
16 pense. Alors, les autres familles aussi, je  
17 m'excuse, j'ai mal entendu.

18 Alors, sur ce, si vous voulez, je vous  
19 annonce que je suis prêt pour aller luncher.

20 LE PRÉSIDENT :

21 On est bien content pour vous parce que nous aussi.  
22 Alors écoutez on va arrêter pour l'heure du dîner.  
23 Donc, bon travail, on va prendre... Admettons qu'il  
24 est midi, on va prendre une heure quinze (1 h 15)  
25 pour vous donnez un peu de temps. Alors, nous

1 revenons à treize heures quinze (13 h 15) dans  
2 cette salle. Bon appétit à tous. Merci.

3 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

4 REPRISE DE L'AUDIENCE

5

6 \_\_\_\_\_  
(13 h 21)

7 LE PRÉSIDENT :

8 Q. **[88]** Madame Roquet, avant que vous puissiez  
9 continuer juste valider avec vous. Est-ce que, en  
10 matière d'engagements, vous allez pouvoir donner  
11 des réponses à notre estimé collègue Cadrin, pour  
12 pouvoir éviter l'engagement?

13 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

14 R. Ah! Tout à fait. Ils m'ont remis sur les rails et  
15 j'ai mangé un couple de sandwiches, je suis prête.

16 Q. **[89]** Bon. Alors, j'espère que votre sandwich a été  
17 bon parce que le sien semble avoir été assez bon.  
18 Alors, Maître Cadrin, c'est à vous.

19 Me STEVE CADRIN :

20 Q. **[90]** Alors, on reste dans le pain. Alors, on s'en  
21 sort pas, cette année, ça va être le pain. Voulez-  
22 vous que je vous repose les questions, Madame  
23 Roquet, ou vous voulez...

24 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

25 R. Oui. En fait, c'est ça. Recommencez à zéro là, je

1 vous suis puis tout ça puis on y va.

2 Q. **[91]** Vous êtes prête. O.K. D'accord. Alors, nous  
3 étions donc pour vous donner les références pour  
4 que tout le monde ait les mêmes en même temps  
5 devant lui ou devant elle, vingt-deux (22)  
6 septembre donc votre présentation B-0050, HQT-14,  
7 Document 1.1, à la page 27. Oui, il y en avait une  
8 autre aussi après, en avant. C'est vrai, on me fait  
9 signe qu'il y avait un tableau 4 que, vous vous  
10 souviendrez, qu'on a discuté ensemble.

11 R. Celui-là.

12 Q. **[92]** Qui était à B-0008, HQT-3, Document 1.1, page  
13 22, tableau 4. Et des fois que, comme... auriez-  
14 vous par hasard la réponse à l'engagement numéro 14  
15 qui était de valider le chiffre mille cinquante-  
16 neuf (1059) qu'on trouve dans le tableau 4? Je  
17 prends une chance.

18 R. Oui.

19 Q. **[93]** Oui. O.K.

20 R. Oui.

21 Q. **[94]** Bon. Alors, l'engagement 14.

22 R. En fait, je peux peut-être vous dire ce que je  
23 connais maintenant là que j'ai été rafraîchie et  
24 remise sur les rails et peut-être que ça va vous  
25 permettre de répondre à vos diverses questions.

1                   Donc, moi, je vous ramène à la pièce HQT-3,  
2 Document 1.1, le fameux tableau 4 dans lequel on  
3 mentionne le total sur dix (10) ans de nombre  
4 d'interruptions historiques deux mille neuf-deux  
5 mille seize (2009-2016) à mille cinquante-neuf  
6 (1059). On y va.

7 Q. **[95]** Go.

8 R. Donc, le mille cinquante-neuf (1059), c'est la  
9 somme des interruptions causées par des  
10 défaillances d'équipements, ça inclut  
11 l'appareillage électrique, ça inclut les lignes, ça  
12 inclut les automatismes.

13                   Le sept cent soixante-treize (773), ce sont  
14 les interruptions causées par des défaillances  
15 d'appareillages électriques, appareillages de  
16 poste. On va les retrouver dans une demande de  
17 renseignements...

18 Q. **[96]** Vous êtes où à sept cent soixante-treize  
19 (773)? Je vous ai perdue en chemin.

20 R. Là je suis dans la... c'est le soixante-dix-sept  
21 (77) sur dix (10) ans.

22 Q. **[97]** Ah! O.K. Qui donne sept cent soixante-treize  
23 (773).

24 R. Bien...

25 Q. **[98]** C'est correct, vous avez un chiffre.

- 1 R. Point. Bien, soixante-sept point trois (77,3),  
2 t'sais, ou à peu près.
- 3 Q. **[99]** Ça va.
- 4 R. O.K.
- 5 Q. **[100]** O.K. C'est beau.
- 6 R. Donc, le sept cent soixante... le soixante-dix-sept  
7 (77) est un sous-ensemble du mille cinquante-neuf  
8 (1059) et, ça, c'est toutes des interruptions  
9 causées par les défaillances d'appareillages  
10 électriques. Puis il y a une demande de  
11 renseignements, de mémoire, ACQ, 17.1. Je suis-tu  
12 au bon document? Non. Excusez.
- 13 Q. **[101]** 7.1 vous dites?
- 14 R. 17.1.
- 15 Q. **[102]** 17.1. Excusez.
- 16 R. J'espère que j'ai le bon intervenant. Oui. Oui,  
17 oui. Hein! Donc, HQT-13, Document 2, la R-17.1 :  
18 Veuillez fournir...
- 19 Q. **[103]** HQT-13, Document 2, excusez-moi là...
- 20 R. Non, non. Pas de souci.
- 21 Q. **[104]** ... moi aussi j'ai besoin de prendre ça en  
22 note.
- 23 R. Oui, oui.
- 24 Q. **[105]** Alors, HQT-13, Document 2...
- 25 R. Oui.

1 Q. **[106]** ... question 7.1 que...

2 R. 17.

3 Q. **[107]** 17.1. Excusez.

4 R. Oui.

5 Q. **[108]** Oui. Désolé.

6 Q. **[109]** La question était :

7                                    Veillez fournir les chiffres pour  
8                                    chaque année de la période deux mille  
9                                    neuf-deux mille seize (2009-2016) qui  
10                                   démontre l'affirmation à la référence  
11                                   I selon laquelle seul deux pour cent  
12                                   (2 %) des défaillances entraînent une  
13                                   interruption de service.

14                                   Puis dans cette réponse-là, on donnait un tableau  
15                                   qui s'appelle le tableau 17.1 qui donne les  
16                                   interruptions annuelles causées par les  
17                                   défaillances d'appareillages de poste. Puis on va  
18                                   voir une distribution là quatre-vingt-un (81),  
19                                   soixante-neuf (69), cent (101), soixante-douze (72)  
20                                   puis la valeur moyenne sur deux mille neuf-deux  
21                                   mille seize (2009-2016) est de soixante-dix-sept  
22                                   (77).

23                                   Ce que j'aimerais dire du mille cinquante-  
24                                   neuf (1059) parce que je pense qu'il y avait une  
25                                   question à cet effet-là, c'est qu'on a analysé

1           chacune de ces interruptions-là qui sont des  
2           interruptions qui sont enregistrées sur des zones  
3           d'emplacement pour voir quel est l'équipement qui a  
4           causé l'interruption. Et donc, on a pu réconcilier  
5           le dix cinquante-neuf (1059), en fonction des  
6           différents équipements. Et c'est là qu'on a pu  
7           quantifier les interruptions qui étaient propres  
8           aux transformateurs de puissance et aux  
9           sectionneurs. C'est un sous-ensemble du soixante-  
10          dix-sept (77) fois dix ans.

11          (13 h 26)

12                   C'est sur ce montant-là qui est à trois  
13          cent quatre-vingt-neuf (389). C'est notre point de  
14          départ. Et trois cent quatre-vingt-neuf (389). Et,  
15          là, on va appliquer l'effet spirale dans un  
16          scénario, le redressement des défaillances dans  
17          l'autre. Puis c'est l'écart entre ces évolutions-là  
18          qui va donner le cinq cent deux (502) du tableau 4  
19          à la pièce HQT-3, Document 1.1.

20          Q. **[110]** Juste revenir un pas en arrière. Vous avez  
21          dit trois cent quatre-vingt-neuf (389). Ça veut  
22          dire quoi? Juste me recadrer.

23          R. Trois cent quatre-vingt-neuf (389), ce sont les  
24          interruptions causées par les défaillances de  
25          sectionneurs et de transformateurs. Donc, on arrive

1 au sous-ensemble sur lequel on peut appliquer  
2 l'effet spirale.

3 Q. **[111]** Excusez-moi! Ça répondait à plus qu'une  
4 question en même temps. Donc, je veux être sûr de  
5 ne pas poser deux fois la même question en n'ayant  
6 pas compris. Simplement valider avec vous. Donc, en  
7 faisant cet exercice que vous venez de nous  
8 expliquer, est-ce qu'il peut arriver qu'une  
9 interruption soit imputée à plus qu'un type  
10 d'équipement? C'était la question que je vous  
11 posais avant de partir pour le lunch.

12 R. Non. Justement, c'est ça qu'on a pris les  
13 interruptions puis on les a réconciliées en un  
14 seul.

15 Q. **[112]** C'est ce que je pensais. Je comprends. La  
16 question que je vous posais tout à l'heure, c'est  
17 pour nous donner un ordre de grandeur, environ  
18 quelle proportion des mille cinquante-neuf (1059)  
19 interruptions a été causée par des sectionneurs,  
20 quelle proportion par les transformateurs de  
21 puissance. On ramène d'abord le chiffre à trois  
22 cent quatre-vingt-neuf (389), si j'ai bien compris  
23 l'exercice. Puis je vous repose la même question  
24 dans le fond avec le chiffre de trois quatre-vingt-  
25 neuf (389), exact?

1 R. Le trois cent quatre-vingt-neuf (389) sur les sept  
2 cent soixante-treize (773), c'est cinquante pour  
3 cent (50 %). Je n'ai pas calculé par rapport au dix  
4 cinquante-neuf (1059). Mais les chiffres sont tous  
5 là. Je pense qu'on est capable de sortir notre  
6 calculette.

7 Q. **[113]** Trois cent quatre-vingt-neuf (389), si j'ai  
8 bien compris, c'était le nombre d'interruptions dû  
9 aux sectionneurs puis dû aux transfos « right »?

10 R. Oui. Puis, ça, c'est cinquante pour cent (50 %) des  
11 interruptions causées par les défaillances  
12 d'appareillages électriques, donc le sept cent  
13 soixante-dix et quelque.

14 Q. **[114]** Oui, mais ma question c'était de séparer le  
15 trois cent quatre-vingt-neuf (389) maintenant.  
16 Donc, dans l'ordre, pouvez-vous donner un ordre de  
17 grandeur, environ quelle proportion des trois cent  
18 quatre-vingt-neuf (389) interruptions ont été  
19 causées par des sectionneurs, interruptions par les  
20 transformateurs de puissance, un par rapport à  
21 l'autre, dans votre trois cent quatre-vingt-neuf  
22 (389)? C'est pour ça que je l'ai ramené à trois  
23 cent quatre-vingt-neuf (389).

24 R. On m'a donné une information à l'ensemble.

25 Q. **[115]** O.K. L'ensemble, c'est ce que vous avez dit

1 tantôt. O.K. Parfait. Vous n'avez pas la réponse?

2 R. Bien, on se rappelle dans la preuve quand même  
3 qu'on a souligné que les transformateurs ont  
4 beaucoup plus d'effets sur les interruptions que  
5 les sectionneurs.

6 Q. **[116]** Mais d'où le but de la question. C'est ça que  
7 je veux savoir. Lequel des deux? Quelle proportion  
8 dans un? Quelle autre proportion dans l'autre?  
9 C'était ça que je vous demandais, présumant que  
10 c'était mille cinquante-neuf (1059) au départ, on  
11 se comprend. Mais, là, vous l'avez ramené à un  
12 autre chiffre qui est trois cent quatre-vingt-neuf  
13 (389). Ça va. Maintenant, la question reste la  
14 même. Il y en a combien des trois cent quatre-  
15 vingt-neuf (389) qui sont transfos, combien des  
16 trois cent quatre-vingt-neuf (389) qui sont  
17 sectionneurs? Ça, vous ne le savez pas?

18 R. Je n'ai pas l'information présentement. Mais je  
19 pense qu'il faut le voir dans l'ensemble. L'idée,  
20 c'est...

21 Q. **[117]** J'essayais d'éviter des engagements. Mais  
22 j'ai comme mauvais feeling qu'on va arriver à un  
23 engagement sur cette question-là, si je peux me  
24 permettre.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Bien, moi, je vais m'en remettre à vous. Parce que,  
3 encore une fois, on atteint un niveau de  
4 granularité. Je ne sais pas si...

5 LE PRÉSIDENT :

6 Je suis assez d'accord avec vous.

7 Me STEVE CADRIN :

8 O.K. Ma question est rejetée, c'est ce que j'en  
9 comprends.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Non, mais c'est parce que, écoutez, je veux dire,  
12 c'est une question... On pourrait être ici jusqu'à  
13 Noël, hein, puis on pourrait encore ventiler,  
14 ventiler. Je comprends tout à fait les intérêts, ou  
15 je pense comprendre les intérêts de vos clients et  
16 ce que vous essayez de produire. Vous avez un  
17 chiffre. Dans ce chiffre-là cumulent deux familles,  
18 pour en nommer juste deux.

19 Me STEVE CADRIN :

20 Oui. La famille importante, la famille moins  
21 importante.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Bien justement. Vous êtes capable, je pense...

24 Faites à ce moment-là un peu comme ça. Puis si vous  
25 en avez cinquante pour cent (50 %) d'important, ça

1 me donne ça, si vous en avez cinquante pour cent  
2 (50 %)...

3 Me STEVE CADRIN :

4 O.K.

5 (13 h 31)

6 LE PRÉSIDENT :

7 ... je ne sais pas, c'est parce que...

8 Me STEVE CADRIN :

9 Pas de problème.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Ce n'est pas parce que je ne veux pas, Maître  
12 Cadrin, mais c'est parce qu'on n'y arrivera peut-  
13 être pas. Puis moi, quand on me dépose des  
14 engagements après coup, je trouve ça relativement  
15 triste. Cela étant dit, je vais vous ouvrir une  
16 grande question puis je n'ai pas de réponse puis je  
17 n'ai pas parlé avec mes collègues. Est-ce que cinq  
18 jours ce n'est pas assez, c'est... je parle des  
19 journées d'audience, et caetera. C'est juste que le  
20 dossier a débuté au mois d'août puis là on arrive  
21 à... c'est là qu'on arrive à la fin de piste.

22 Alors, c'est juste ça. Je sais que vous avez posé  
23 des questions, je sais tout ça. Je me questionne  
24 moi-même... de toute façon, je n'en ai plus pour  
25 très longtemps à me questionner. Je me questionne

1 quand même pour savoir comment on pourrait rendre  
2 tout ça peut-être plus satisfaisant pour vous,  
3 satisfaisant pour eux et satisfaisant pour nous? Je  
4 questionne beaucoup. Mais là je vous dirais juste  
5 que...

6 Me STEVE CADRIN :

7 Moi, c'est plus large.

8 LE PRÉSIDENT :

9 ... vous avez des chiffres, on a fait des efforts,  
10 le sandwich a été bon, le vôtre aussi, on a fait  
11 des efforts, je vous dirais, peut-être limiter  
12 votre question.

13 Me STEVE CADRIN :

14 Il n'y a pas de problème. Quand je dis que ma  
15 question est rejetée, je ne remettais pas en cause  
16 rien, on va s'organiser avec ce qu'on a comme  
17 information.

18 LE PRÉSIDENT :

19 Oui, je pense que vous avez les moyens pour le  
20 faire.

21 Me STEVE CADRIN :

22 Bien sûr. On fait ce qu'on peut avec ce qu'on a,  
23 comme on dit.

24 Q. **[118]** Je vais maintenant passer à la prochaine  
25 question. Donc, la présentation... on est toujours

1 dans la présentation B-0050, là, vous vous  
2 souvenez, qui était, au départ de notre discussion,  
3 HQT-14, document 1.1. et c'est à la page 28. À la  
4 page suivante donc, de celle qu'on regardait il y a  
5 quelques instants. Alors, on parle « Interruptions  
6 de clients évitées, CHI méthode de calcul », des  
7 questions sur les boîtes qu'on retrouve dans votre  
8 méthode de calcul. D'abord, première question, on  
9 comprend que la boîte du milieu, « Nombre de CHI  
10 causés par les sectionneurs par année (données  
11 historiques) » correspond à ce qu'on vient de  
12 discuter pour les sectionneurs, c'est exact? Même  
13 si on n'a pas fait les chiffres séparés, là.

14 R. Le nombre estimé des... juste pour être bien sûre  
15 que je suis dans la bonne boîte.

16 Q. **[119]** Nombre de...

17 R. En haut, à droite?

18 Q. **[120]** En haut, à gauche, mettons, là.

19 R. Là.

20 Q. **[121]** Lui, là.

21 R. Oui. Donc, une boîte grisée, « Nombre de CHI évités  
22 pour les sectionneurs »?

23 Q. **[122]** Excusez-moi, je me suis tassé d'une boîte,  
24 ça... À droite... dans le milieu, je ne sais pas  
25 comment dire autrement, mais ici.

1 R. O.K. « Nombre de CHI causés par les sectionneurs  
2 par année (données historiques) ».

3 Q. **[123]** Oui. C'est ce que je venais de lire mais,  
4 malheureusement, pas lu au complet quand j'ai relu  
5 les cases, je m'en excuse.

6 R. Il n'y a pas de souci. Pouvez-vous répéter la  
7 question?

8 Q. **[124]** Ça c'est les données... en fait, c'est ce qui  
9 correspond à ce qu'on vient de discuter pour les  
10 sectionneurs, là? Le chiffre qu'on n'a pas réussi à  
11 séparer, ensemble, sectionneurs, transformateurs,  
12 mais c'est ces chiffres-là dont on parlait il y a  
13 quelques instants, les trois cent quatre-vingt-neuf  
14 (389) qui seraient à séparer entre sectionneurs et  
15 transformateurs, exact?

16 R. Non, je ne pense pas. Ça c'est le nombre de CHI.  
17 Dans le fond, si je le résume rapidement, de la  
18 façon qu'on a calculé les CHI, là, on a une  
19 hypothèse au niveau de l'évolution des  
20 défaillances, O.K.? Puis on dit que les... pardon.  
21 Donc, pour calculer, ce qu'on fait, c'est qu'on  
22 détermine la proportion des interruptions qui ont  
23 été causées par des sectionneurs et les  
24 transformateurs. Hein?

25 Q. **[125]** Ça, ça va.

1 R. Sur cette proportion-là sur ces équipements-là, on  
2 fait une évolution en fonction de deux scénarios  
3 puis on mesure l'écart entre les deux. Ça, ça donne  
4 des nombres de défaillances. Puis on dit que les  
5 interruptions vont être proportionnelles à ces  
6 défaillances-là à deux pour cent (2 %). Et on  
7 multiplie ces interruptions-là par le même CHI  
8 moyen qu'on a observé dans l'historique. Donc, on  
9 est resté neutre. Par rapport à l'impact clients  
10 d'une interruption, en CHI on est resté neutre, on  
11 a mis des statistiques moyennes.

12 Q. **[126]** Je continue peut-être sur la boîte à droite,  
13 en haut, « Nombre de défaillances de sectionneurs  
14 estimées 2016 ». Quand je vous dis, « en haut », il  
15 y en a deux, là, celle du dessous, qui divise. Ça  
16 va, on a identifié la bonne ensemble? Pourquoi  
17 n'utilise-t-on que l'année deux mille seize (2016)  
18 et non l'ensemble de la période historique, de deux  
19 mille neuf (2009) à deux mille seize (2016)?  
20 (13 h 36)

21 R. Malheureusement, je vais devoir prendre un  
22 engagement, je suis vraiment désolée, je ne veux  
23 pas vous induire en erreur.

24 Q. **[127]** O.K.

25 R. J'avoue que je ne saisis pas exactement non plus

1 est-ce qu'on s'en va, ça fait que... Mais je ne  
2 veux pas vous induire en erreur.

3 Q. [128] Mais moi je veux savoir ce qu'il y a dans  
4 chacune des cases, c'est brut comme information.

5 R. Ce que je vois c'est qu'on prend le nombre de  
6 défaillances de sectionneurs estimé deux mille  
7 seize (2016) mais...

8 Q. [129] Oui. Puis celle d'en haut, c'est le nombre  
9 estimé de défaillances de sectionneurs évitées sur  
10 dix (10) ans. Alors, je vous posais la question  
11 pour savoir qu'est-ce qui a été pris en  
12 considération dans la case du bas, finalement. Mais  
13 je comprends qu'il faudrait que vous fassiez une  
14 petite validation. Sans peut-être prendre  
15 l'engagement, peut-être voir après la pause, cet  
16 après-midi, si vous n'avez pas la réponse à cette  
17 question-là lorsqu'elle vous sera remise sur les  
18 rails, pour utiliser votre expression.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Là, c'est parce que « après la pause » il n'y aura  
21 peut-être pas de pause cet après-midi.

22 R. Oui.

23 Me STEVE CADRIN :

24 Oui, d'accord.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Et de un. Et de deux, notre intervention était de  
3 terminer ce panel-là aujourd'hui. Alors, si vous  
4 voulez avoir, s'il y a place à un engagement, on va  
5 prendre un engagement formel. Cela étant dit, est-  
6 ce que j'ai compris, est-ce que je comprends,  
7 Maître Cadrin, que l'engagement 14 a été répondu et  
8 l'engagement 15 n'a plus sa place.

9 Me STEVE CADRIN :

10 Ça, vous avez compris, tout à fait, oui.

11 LE PRÉSIDENT :

12 Bon. Donc, c'est déjà bon, j'en perds deux. C'est  
13 bon. Ou j'en gagne deux, dépendant de quel bout on  
14 voit ça. Alors là, maintenant, si vous voulez  
15 prendre un engagement, on n'ira pas après la pause,  
16 on va prendre l'engagement maintenant.

17 Me STEVE CADRIN :

18 O.K.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Et qui va devenir le...

21 Me STEVE CADRIN :

22 Alors, il deviendra le 14 parce que le 15 n'a  
23 jamais été pris? Ou on les élimine?

24 LE PRÉSIDENT :

25 Le 15 n'a jamais été pris mais le 14 a été pris, il

1 a été répondu oralement.

2 Me STEVE CADRIN :

3 Ah, d'accord, oui.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Alors donc, nous allons prendre le 15.

6 Me STEVE CADRIN :

7 Parfait.

8 LE PRÉSIDENT :

9 Madame Lebuis, est-ce que je suis dans le...

10 Me STEVE CADRIN :

11 On prend l'engagement 15 potentiel qui devient...

12 LE PRÉSIDENT :

13 Je suis validé alors...

14 Me STEVE CADRIN :

15 D'accord.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Alors, l'engagement 15, si vous voulez le libeller?

18 Me STEVE CADRIN :

19 Oui. Alors, pour la boîte sous le signe de division

20 intitulée « Normes de défaillances de sectionneurs

21 estimées deux mille seize (2016) » pourquoi

22 n'utilise-t-on que l'année deux mille seize (2016)

23 et non l'ensemble de la période historique de deux

24 mille neuf (2009) à deux mille seize (2016) et on

25 fait référence à la pièce B-0050, HQT-14, Document

1 1.1 à la page 28.

2

3 E-15 (HQT) En référence à B-0050, HQT-14,  
4 Document 1.1, page 28, pour la boîte  
5 sous le signe de division intitulée  
6 « Normes de défaillances de  
7 sectionneurs estimées 2016 » pourquoi  
8 n'utilise-t-on que l'année 2016 et non  
9 l'ensemble de la période historique de  
10 2009 à 2016 (demandé par ACQ-ARQ)

11

12 Et ça complète nos questions.

13 LE PRÉSIDENT :

14 Alors merci, Maître Cadrin.

15 Me STEVE CADRIN :

16 Merci.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Nous allons poursuivre avec maître Pelletier?

19 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me PIERRE PELLETIER :

20 Q. **[130]** Alors Pierre Pelletier pour l'AQCIE-CIFQ.

21 Vraiment peu de choses, quelques détails. Vous avez  
22 fait référence ce matin, puis on n'était pas  
23 certains d'avoir bien suivi, vous avez fait  
24 référence ce matin, Madame Roquet, à ce qu'on  
25 appelle les taux de défaillance actuels, je le mets

1 entre guillemets, de zéro vingt-quatre vingt-trois  
2 (0,2423) pour les sectionneurs et de zéro zéro deux  
3 dix-sept (0,0217) pour les transformateurs. Est-ce  
4 que ce sont véritablement des taux pour deux mille  
5 seize (2016), ça, ou pour deux mille dix-sept  
6 (2017), les taux de défaillance en question.

7 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

8 R. Excusez-moi, pourriez-vous redire les chiffres?

9 Q. **[131]** Oui, c'est... Bien, c'est vos taux de départ,  
10 les taux de zéro virgule vingt-quatre vingt-trois  
11 (0,2423) à l'égard des sectionneurs et de zéro  
12 virgule zéro deux dix-sept (0,0217) à l'égard des  
13 transformateurs.

14 R. À ma compréhension, oui. On part de deux mille  
15 seize (2016).

16 Q. **[132]** C'est deux mille seize (2016) et non pas deux  
17 mille dix-sept (2017)?

18 R. Oui, c'est ma compréhension.

19 Q. **[133]** Bien, vous dites c'est votre compréhension  
20 mais...

21 R. Oui.

22 Q. **[134]** O.K. Mais moi c'est plutôt une information  
23 qu'une compréhension que ça me prendrait.

24 R. O.K. On a dit que ma compréhension est bonne. C'est  
25 deux mille seize (2016).

1 Q. **[135]** Bon. Et qui vous dit ça qu'elle est bonne?

2 C'est monsieur Verret?

3 R. Non, c'est ma collègue Marie-Christine.

4 Q. **[136]** Ah bon, d'accord. On va se mettre un témoin  
5 de plus. Une question de précision encore. Je vous  
6 renvoie à B-0018, page 8. Et ça, c'est HQT-6,  
7 Document 4. J'ai peut-être donné la page trop tôt,  
8 Monsieur Verret, c'est page 8.

9 (13 h 41)

10 R. Oui.

11 Q. **[137]** Je veux juste être certain de pouvoir faire  
12 le suivi entre certains éléments qui ont été  
13 mentionnés ce matin et qui apparaissent à la page 9  
14 de votre présentation. On voit ...

15 M. STÉPHANE VERRET :

16 Juste un instant on va prendre la présentation de  
17 ce matin. Page 9 vous avez dit?

18 Me PIERRE PELLETIER :

19 Oui. À la page 9. L'AQCIE page 9.

20 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

21 R. Oui.

22 Q. **[138]** On y est. Alors, ce matin, dans votre  
23 présentation, vous faisiez état qu'en deux mille  
24 seize (2016), il y avait un certain montant qui  
25 avait été, un certain montant réel pour la

1 maintenance, en deux mille seize (2016), qui  
2 comprenait une augmentation de vingt-deux millions  
3 (22 M).

4 R. En fait c'était l'objet de la demande de  
5 maintenance additionnelle. Ce n'est pas un montant  
6 réel. C'est le montant qu'on demandait qui était de  
7 vingt-deux millions (22 M) pour la maintenance  
8 additionnelle.

9 Q. **[139]** t quel était le montant réel?

10 R. On mesure l'ensemble de la maintenance. On n'avait  
11 pas l'information. Je pourrais pas vous l'isoler.  
12 Mais quand on a présenté la demande tarifaire, par  
13 rapport au budget qui était disponible, déjà dans  
14 l'autorisé deux mille quatorze (2014), on a demandé  
15 un vingt-deux millions (22 M) additionnel pour la  
16 maintenance additionnelle.

17 Q. **[140]** Et ce que vous dites c'est que ce montant-là,  
18 deux mille quatorze (2014), de vingt-deux millions  
19 (22 M), en deux mille quatorze (2014) a été  
20 reporté, deux mille quinze (2015), reporté deux  
21 mille seize (2016). Non?

22 R. Excusez. Je vais corriger tout de suite deux mille  
23 seize (2016). J'ai dit deux mille quatorze (2014)  
24 et c'est deux mille seize (2016) que je voulais  
25 dire. Donc, on est parti de l'autorisé deux mille

1 quinze (2015), on a demandé plus vingt-deux  
2 millions (22 M) dans la demande pour le tarif deux  
3 mille seize (2016). Juste pour être sûr. Je suis  
4 désolée, j'ai déparlé. On parle de la même affaire.

5 Q. **[141]** Alors ce qu'on voit à B-0018, c'est que le  
6 réel deux mille seize (2016), lui, aurait été de  
7 deux cent soixante-treize millions (273 M)?

8 R. Ce qu'on voit à la pièce HQT-6, document 4, c'est  
9 qu'avec l'information de gestion préparée par notre  
10 contrôleur, le total des coûts de maintenance de  
11 deux mille seize (2016) était de deux cent  
12 soixante-treize millions (273 M).

13 Q. **[142]** C'est ça. Alors c'est juste juste ça?

14 M. STÉPHANE VERRET :

15 R. Tel que défini dans la pièce, on a précisé la  
16 portée. Donc, quels coûts sont incorporés dans  
17 cette estimation-là. C'est pas tous les coûts par  
18 exemple, le CGAT ne fait pas partie de ces coûts-  
19 là. Donc, c'est les coûts directs de maintenance.  
20 Alors on peut retrouver à quel endroit dans la  
21 pièce si vous voulez, mais on précise là-dedans  
22 exactement quels sont les coûts qu'on était en  
23 mesure de concilier pour pouvoir bâtir ce tableau-  
24 là puis fournir l'information de gestion ici.

25 Q. **[143]** O.K. Bien on va voir si on peut, si on peut

1 s'y retrouver. Je vois que vous indiquez ce  
2 chiffre-là de deux cent soixante-treize millions  
3 (273 M), deux mille seize (2016), et ensuite, vous  
4 indiquez que le montant de base, pour l'année de  
5 base deux mille dix-sept (2017), c'est trois cent  
6 quarante-six millions (346 M) et le montant demandé  
7 de deux mille dix-huit (2018), trois cent quarante-  
8 six millions (346 M). Par ailleurs, si je pars du  
9 chiffre de deux cent soixante-treize millions  
10 (273 M) en deux mille seize (2016) et que j'ajoute  
11 les cinquante-quatre millions (54 M) que vous  
12 demandez pour cette année, j'arrive évidemment à  
13 trois cent vingt-sept (327) pour trois quarante-six  
14 (346), c'est pour ça que j'essayais de voir ...

15 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

16 R. Je suis vraiment désolée, je vous ai perdu un petit  
17 peu dans le bond des chiffres. Allez-y lentement,  
18 je vais vous suivre.

19 Q. **[144]** Les chiffres sont allés un petit vite, mais  
20 c'est parce qu'ils sont écrits ... C'est parce que  
21 vous partez d'un réel deux mille seize (2016), à  
22 deux cent soixante-treize millions (273 M).

23 R. Non. On parle d'un autorisé deux mille seize  
24 (2016), puis on dit qu'on va ajouter quarante-cinq  
25 millions (45 M) pour faire l'ensemble des besoins.

1 Élargir et couvrir l'ensemble des besoins des  
2 familles.

3 Q. [145] O.K. Alors, vous partez donc de l'autorisé  
4 deux cent soixante treize (273) vous me dites? Est-  
5 ce un autorisé deux mille seize (2016).  
6 (13 h 46)

7 R. Le deux cent soixante-treize (273) c'est une  
8 information de gestion pour les coûts de  
9 maintenance, tels que définis, au réel. L'autorisé  
10 c'est la totalité des revenus requis. Ce qu'on dit  
11 c'est qu'au niveau, qu'ensuite on vient faire, puis  
12 là je ne suis pas comptable, j'ai mon amie  
13 Geneviève qui doit ... Moi ce que je comprends,  
14 c'est que lorsqu'on présente les revenus requis  
15 dans un dossier tarifaire, corrige-moi Stéphane, on  
16 vous les présente avec une information à la marge,  
17 donc on vient vous dire, par exemple, on a de  
18 besoin, en deux mille dix-sept (2017), on a eu un  
19 quarante-cinq millions (45 M) d'autorisé pour un  
20 an. Ça nous positionne. Puis d'autres sommes etc.  
21 Ça nous positionne par rapport à un revenu requis  
22 global. Lorsqu'on dit, pour deux mille dix-huit  
23 (2018), j'ai de besoin de cinquante-quatre (54),  
24 donc la décision qui était sur un an, j'ai de  
25 besoin de cinquante-quatre (54) maintenant.

1 Q. [146] O.K. Cinquante-quatre (54 M\$), en plus de  
2 quoi? En plus de combien?

3 LE PRÉSIDENT :

4 Maître Fréchette, est-ce que je peux vous faire une  
5 proposition? Je vois que vous avez un de vos  
6 témoins du panel précédent qui est dans les  
7 chiffres, si ça peut aider à les...

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Oui, mais c'est ça. C'est sûr que madame Boucher  
10 eut été la meilleure personne pour parler du suivi  
11 de HTQ-6, Document 4. On a madame Devault qui est  
12 ici en arrière, qui est son assistante. Je peux  
13 prendre une pause de deux instants ou lui demander  
14 de venir éclairer monsieur Verret, là.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Ou bien donc on l'assoit à côté de monsieur Verret  
17 puis on l'assermente?

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 Ça peut être ça aussi, là, je...

20 LE PRÉSIDENT :

21 Je ne veux pas faire votre... je ne veux pas  
22 décider, mais...

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 Non, non, non, mais...

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 Elle est là, je le constate, on le constate tous.

3 Me YVES FRÉCHETTE :

4 Il faut voir s'ils ont... s'ils sont capables de  
5 répondre quand même, là, à un premier niveau de  
6 réponse, là, entre les... ce qu'on a dans le suivi  
7 de HQT-6, Document 4 qui était : volontariser pour  
8 les coûts de maintenant au réel 16 par rapport aux  
9 décisions, la décision, etc., là. Aviez-vous un  
10 premier niveau de réponse, Monsieur Verret?

11 M. STÉPHANE VERRET :

12 R. Non, je pense que ce serait utile de parler avec  
13 madame Devault.

14 Me YVES FRÉCHETTE :

15 Est-ce que vous aviez seulement une question sur le  
16 sujet ou vous en aviez plusieurs sur le même thème  
17 parce que je vais...?

18 Me PIERRE PELLETTIER :

19 Bien j'en avais une seule parce que je pensais  
20 avoir une seule réponse, mais ça a l'air d'être  
21 plus compliqué que je pensais.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Peut-être juste deux instants.

24 Me PIERRE PELLETTIER :

25 Bon. Je voulais juste avoir l'explication de

1 l'évolution des chiffres. Je voyais que ça ne  
2 semblait pas concorder avec ce qui était expliqué  
3 ce matin. Une fois que j'aurai l'explication, je  
4 n'aurai pas d'autres questions.

5 LE PRÉSIDENT :

6 Maître Pelletier, vous ne voyez pas d'inconvénient  
7 que madame Devault informe sans être assermentée,  
8 ça vous va?

9 Me PIERRE PELLETTIER :

10 Pas de problème.

11 Me YVES FRÉCHETTE :

12 Puis la réponse va venir. Quand on se présente  
13 devant vous, on se présente en équipe, il n'y a  
14 rien de contradictoire ici.

15 LE PRÉSIDENT :

16 Je fais juste valider, Maître Fréchette, que  
17 rien... que personne ne me reproche rien sur un  
18 vice puis qu'après ça...

19 Me YVES FRÉCHETTE :

20 Non, mais il n'y a rien à reprocher, c'est ce que  
21 je voulais vous dire, Monsieur le Président.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Parfait. Alors allez-y, vous pouvez consulter.

24 Me YVES FRÉCHETTE :

25 C'est bien. Deux instants, ça ne sera pas long.

1 Me PIERRE PELLETTIER :

2 Remarquez... remarquez, Monsieur le Président, que  
3 peut-être tout simplement elle a déjà été  
4 assermentée cette dame-là. Elle peut témoigner sur  
5 son même serment, ça va simplifier les choses. Puis  
6 on va avoir la réponse directe de la personne qui  
7 peut nous la donner.

8 Me YVES FRÉCHETTE :

9 Quand on se présente... si vous me permettez, c'est  
10 parce que le temps avance, là, puis... si... j'ai  
11 posé la question pour savoir s'il y avait juste une  
12 question. S'il y avait juste une question, pas  
13 besoin de se formaliser de l'assermentation, quoi  
14 que ce soit. La réponse qui va être offerte par le  
15 témoin, que ce soit madame... madame Roquet ou que  
16 ce soit monsieur Verret, c'est une réponse  
17 d'organisme. Alors le soir, par exemple, quand on  
18 prend des engagements, pensez-vous que c'est les  
19 gens sur le banc qui travaillent les engagements?  
20 Non. On se présente devant vous en équipe, on les  
21 travaille, on se « challenge », on monte... on  
22 monte l'information. Alors l'information va être  
23 divulguée à monsieur Verret, il va être en mesure  
24 de répondre. Si jamais, parce que c'est un homme  
25 extrêmement sagace, il n'était pas capable de le

1 faire, on va fermer ça, là.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Mais vous savez, Maître Fréchette, c'est juste...  
4 c'est juste assermenter quelqu'un. Ça prend  
5 exactement moins de temps que vous avez pris au  
6 micro.

7 Me YVES FRÉCHETTE :

8 Oui, mais je suis tout à fait d'accord avec vous  
9 puis après ça... c'est toujours la même chose, puis  
10 on a le dilemme du procureur. On assermente  
11 quelqu'un et puis là on va repartir sur des lignes  
12 de questions qui étaient beaucoup plus appropriées  
13 pour madame Boucher, avec toute affection.

14 LE PRÉSIDENT :

15 Je ne veux... je ne veux pas faire de débat avec  
16 vous deux, mais vous savez que mon pouvoir est que  
17 je peux assermenter d'office.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 Ah bien oui bien sûr.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Je peux... vous vous assoyez là parce que vous êtes  
22 dans ma salle d'audience. Alors je veux juste qu'on  
23 trouve une réponse.

24 Me YVES FRÉCHETTE :

25 Oui.

1 LE PRÉSIDENT :

2 On s'entend tous qu'on va avoir une réponse, puis  
3 par la suite on va... mais...

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 C'est que les suivis, quand on essaie de  
6 réconcilier un suivi de HQT-6, Document 4 qui est  
7 vraiment particulier pour une fonction  
8 particulière, puis on essaie de l'insérer dans sa  
9 plus grande... moi, j'ai mon premier niveau de  
10 réponse que je pourrais vous offrir. J'imagine  
11 qu'ils sont délibéré suffisamment pour pouvoir  
12 recontexter HQT-6, Document 4 dans la démonstration  
13 qu'on voulait faire d'un suivi d'un budget à la  
14 marge de maintenance qui croit sur la période  
15 alors... Mais je... écoutez, là, je suis au même  
16 niveau que vous êtes.

17 LE PRÉSIDENT :

18 Mais là on attend.

19 Me YVES FRÉCHETTE :

20 On attend.

21 Me PIERRE PELLETIER :

22 Alors là, je comprends que vous avez voulu nous  
23 sauver beaucoup de temps. Est-ce que vous avez  
24 trouvé une réponse pendant ce temps?

25

1 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

2 R. On a trouvé les mots pour le dire.

3 Q. **[147]** Ah bien c'est bon. Allez-y.

4 (13 h 51)

5 R. O.K. Donc si vous regardez deux mille dix-sept  
6 (2017) dans la colonne qui s'intitule D-2017-49 et  
7 que vous descendez au niveau du total des coûts de  
8 maintenance, ça veut dire que dans le montant total  
9 autorisé en deux mille dix-sept (2017), avec  
10 l'information de gestion construite par le  
11 contrôleur, on était capables de dire qu'il y aura  
12 trois cent quarante et un millions (341 M) qui  
13 incluent les quarante-cinq millions (45 M) de plus  
14 qu'on avait demandés qui sont là-dedans.

15 La précision que j'apporterais c'est que  
16 l'information de gestion que le contrôleur dépose  
17 va au-delà de l'information du MGA. Le MGA  
18 travaille vraiment au pied, c'est des chiffres  
19 directs au pied du poteau. Alors, c'est uniquement  
20 les gens de métier qui vont faire les travaux.

21 Dans l'information de gestion qui est au  
22 tableau 1 de la pièce HQT-6, Document 4, s'ajoutent  
23 des coûts des opérateurs mobiles qui aident à faire  
24 les manoeuvres pour permettre les travaux, le  
25 soutien technique.

1                   Donc, on a vraiment essayé de donner une  
2 vision d'ensemble sur les activités de maintenance.  
3 Mais dans nos modèles techniques, je n'ai pas de  
4 modèle pour les hypothèses d'opérateurs mobiles ou  
5 de soutien technique puis tout ça. On en a bien  
6 assez de faire les modèles juste sur le  
7 comportement des actifs. Alors on reste focussés,  
8 c'est un outil qui permet de cerner le besoin  
9 directement à l'actif, les travaux qui vont être  
10 faits par nos électriciens ou nos techniciens. Ça  
11 donne un signal de plus quarante-cinq millions  
12 (+45 M).

13 Q. **[148]** Alors, je comprends qu'il n'y a pas  
14 possibilité de relier vos affirmations de ce matin,  
15 les informations qui apparaissent à la présentation  
16 qui a été faite ce matin, il n'y a pas moyen de  
17 concilier ça directement avec les informations  
18 qu'on trouve sur la pièce B-0018, page 8. Est-ce  
19 que j'ai compris correctement?

20 R. Non, on ne pourra pas réconcilier exactement le  
21 plus quarante-cinq (+45) parce qu'il y aura  
22 d'autres facteurs qui vont être également inclus  
23 dans les totaux. Mais le plus cinquante-quatre  
24 (+54) qui est demandé pour deux mille dix-huit  
25 (2018) est dans l'ensemble du trois cent quarante-

1 six millions (346 M) qui est au tableau 1 de HQT-6,  
2 Document 4.

3 Q. **[149]** Ce qui veut dire que le montant qui apparaît  
4 en deux mille dix-sept (2017), soit trois cent  
5 quarante et un (341), soit trois cent quarante-six  
6 millions (346 M), ça comprend le cinquante-quatre  
7 millions (54 M) et ça comprend aussi d'autres  
8 ajouts par rapport au montant de départ de deux  
9 cent soixante-treize millions (273 M), n'est-ce  
10 pas?

11 R. Dans la colonne D-2017-49 puis année de base deux  
12 mille dix-sept (2017), ça comprend le quarante-cinq  
13 millions (45 M). Dans la première colonne, c'est  
14 l'autorisé. Dans l'autre colonne c'est les  
15 prévisions de fin d'année, année de base.

16 Q. **[150]** C'est ça. C'est ce que j'ai bien compris. Ça  
17 le comprend mais ça comprend également autre chose.

18 R. En fait, ce que je voulais juste corriger, c'était  
19 que vous mentionniez cinquante-quatre (54), moi je  
20 voulais vous ramener sur le quarante-cinq (45)...

21 Q. **[151]** O.K.

22 R. ... parce que c'est deux mille dix-sept (2017).

23 Q. **[152]** On comprend que le cinquante-quatre (54),  
24 lui, c'est en deux mille dix-huit (2018).

25 R. Ça comprend les travaux au pied du poteau et ça

1 comprend également les opérateurs mobiles et le  
2 soutien technique nécessaire pour réaliser  
3 l'ensemble de notre maintenance.

4 Q. **[153]** Oui.

5 R. Notamment.

6 Q. **[154]** Dernière chose, ça vous a été demandé déjà en  
7 demande de renseignements. Pour chacune des années  
8 deux mille dix-huit (2018) à deux mille vingt-sept  
9 (2027), nous aimerions connaître le nombre de  
10 défaillances estimées en rapport avec les  
11 transformateurs, d'une part, et en rapport avec les  
12 sectionneurs, d'autre part. On a juste des chiffres  
13 globaux qui comprennent ensemble sectionneurs et  
14 transformateurs et ce qu'on cherche à obtenir c'est  
15 le nombre de chacun.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 Est-ce que c'était une question qui se retrouve  
18 dans votre demande de renseignements, Confrère?

19 Me PIERRE PELLETIER :

20 Bien, c'est ce qu'on m'indique mais si jamais ça ne  
21 l'était pas, je la demande maintenant.

22 Me YVES FRÉCHETTE :

23 Mais pourriez-vous l'identifier parce qu'on y avait  
24 peut-être déjà offert un premier niveau de réponse.

25 Je pense que c'est à 12.1, est-ce que ça se

1           pourrait?

2           R. C'est dans quelle pièce?

3           Q. **[155]** Ça doit être dans votre demande de  
4           renseignements, HQT-13, Document 3.

5           Me PIERRE PELLETTIER :

6           Mais c'est ce que je dis, demande de  
7           renseignements. Sauf que je n'ai pas...

8           Me YVES FRÉCHETTE :

9           Oui, c'est laquelle?

10          Me PIERRE PELLETTIER :

11          Bien, je n'ai pas le document devant moi. Mon  
12          analyste...

13          Me YVES FRÉCHETTE :

14          Bien, monsieur Paquin derrière.

15          Me PIERRE PELLETTIER :

16          Mon analyste le cherche.

17          Me YVES FRÉCHETTE :

18          Ah, c'est parfait.

19          R. Merci.

20          Me YVES FRÉCHETTE :

21          Merci.

22          Me PIERRE PELLETTIER :

23          On va lui demander d'aller aussi vite que faire se  
24          peut.

25          (13 h 57)

1 Me PIERRE PELLETTIER :

2 C'est parce que vous craignez d'avoir déjà répondu  
3 à la question? Je ne la reposerais pas.

4 Me YVES FRÉCHETTE :

5 Non, non. C'est parce qu'on... si jamais il y a un  
6 niveau... un premier niveau de réponse qu'on a  
7 offert il y avait peut-être des raisons pour  
8 lesquelles on a donné un premier niveau avec des  
9 taux moyens. Il y avait peut-être des difficultés à  
10 fournir plus.

11 LE PRÉSIDENT :

12 On va... on va se donner une petite pause, on va  
13 essayer d'être un peu plus patients tous les uns  
14 envers les autres. Par contre, Madame Devault, je  
15 vais vous demander de vous retirer vu que vous  
16 n'avez pas été assermentée, je suis désolé, mais  
17 merci beaucoup.

18 Mme GENEVIÈVE DEVAULT :

19 Merci.

20 LE PRÉSIDENT :

21 C'est apprécié. Ça nous évite probablement un  
22 engagement ou deux. Merci.

23 Me PIERRE PELLETTIER :

24 Alors on me dit que ce serait la question 7.1.

25

1 LE PRÉSIDENT :

2 7.1 de votre demande de renseignements?

3 Me PIERRE PELLETIER :

4 Oui.

5 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

6 R. Donc si je comprends bien, à la pièce HQT-13,

7 Document 3, la question 7.1 qui disait :

8 7.1 Veuillez préciser si les quantités  
9 de défaillances montrées au tableau  
10 concernent les sectionneurs et les  
11 transformateurs.

12 Puis on répondait oui :

13 Les quantités de défaillances  
14 concernent les sectionneurs et les  
15 transformateurs.

16 Puis là vous demandiez :

17 7.1.1 Si oui, veuillez présenter les  
18 quantités pour chacun de ces  
19 équipements.

20 Puis on disait :

21 Les calculs considèrent

22 Les quantités pour chacun des équipements, puis on  
23 disait :

24 1845 transformateurs de puissance et  
25 35 506 sectionneurs en service à

1                                   chacune des 10 années modélisées.

2           Puis là, c'est quoi votre question?

3    Q. **[156]** Ma question elle ressemble à ça pas mal.

4           Alors ce que vous nous donnez effectivement c'est  
5           le nombre de transfos, le nombre de sectionneurs,  
6           mais on demandait le nombre de défaillances pour  
7           chaque catégorie.

8    R. Je n'ai pas cette information-là.

9    Q. **[157]** Vous ne l'avez pas ici ou ça n'existe pas du  
10           tout?

11   R. Je ne l'ai pas ici.

12   Q. **[158]** Pardon?

13   R. Je ne l'ai pas ici.

14   Q. **[159]** Mais ça existe?

15   R. L'information existe certainement.

16   Q. **[160]** Oui. Écoutez, il y a ça qu'on aimerait avoir  
17           et puis tant qu'à compléter, là, on voulait avoir  
18           également pour chacune des années les coûts  
19           unitaires pour chaque catégorie : les  
20           transformateurs et les sectionneurs. Évidemment, je  
21           suis bien conscient qu'on n'aura pas la réponse  
22           autrement que par une demande d'engagement et je  
23           suis conscient aussi que les jours passent, mais si  
24           c'était possible pour le Transporteur d'obtenir la  
25           réponse à cette question-là, ce serait utile.

1

2 Me YVES FRÉCHETTE :

3 Écoutez, Monsieur le Président, moi, j'écoute vos  
4 enseignements qui me dirigent vers le thème de la  
5 patience, de l'ouverture, mais encore une fois on  
6 est en audience, on est à la toute fin du  
7 processus, on a déjà donné une quantité phénoménale  
8 d'informations. L'AQIC a déjà déposé son mémoire,  
9 avec tout respect pour les simulations et les  
10 arguments qu'on voudra faire; l'information  
11 nécessaire pour faire les représentations qu'ils  
12 ont faites jusqu'à maintenant, ils la possèdent.  
13 Est-ce que ces informations-là découlant du coût  
14 unitaire sur une période décennale pour déterminer  
15 certains taux de défaillance, etc., vont être  
16 utiles pour le témoignage qui va avoir lieu demain?  
17 Je vous sou mets en toute gentillesse que ça  
18 m'apparaît peu utile au stade où nous en sommes,  
19 mais je m'en remets à vous. Encore une fois, je  
20 m'en remets à vous trois pour déterminer si cette  
21 granularité-là au niveau de l'information, vous la  
22 considérez pertinente.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci, Maître Fréchette. Maître Pelletier.

25

1 Me PIERRE PELLETTIER :

2 Oui. Le reproche qu'on nous fait de demander  
3 l'information maintenant tient au fait qu'on a déjà  
4 posé la question, puis on ne nous a pas donné la  
5 réponse alors. Dans le mémoire qui a été préparé  
6 par l'AQCIE-CIFQ, il est fait état de données  
7 incomplètes à cet égard-là parce qu'on n'a pas pu  
8 les avoir. Et nos analystes me disent qu'ils  
9 auraient avantage, en effet, à obtenir enfin cette  
10 réponse-là pour pouvoir apporter un témoignage plus  
11 complet. Maintenant, écoutez, je ne suis pas plus  
12 fou qu'un autre, là, je le réalise qu'il est tard,  
13 mais on ne pouvait pas le faire plus tôt. Et si  
14 c'était possible pour le Transporteur de nous  
15 fournir la réponse, bien on l'apprécierait.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Oui.

18 Me YVES FRÉCHETTE :

19 Dernier mot. Ce qui est... lorsqu'on reçoit des  
20 réponses aux demandes de renseignements il est  
21 toujours... on peut ressaisir la Régie qui, elle,  
22 s'exprime à ce moment-là sur : est-ce que le niveau  
23 d'informations qu'on veut obtenir lui semble  
24 pertinent, et ce, en amont de l'audience? Et c'est  
25 tout le... toute la séquence administrative que

1 vous avez mise en place qui évite les débats qu'on  
2 fait en ce moment-là. Encore une fois, moi, je m'en  
3 remets à vous. Est-ce que c'est pertinent à ce  
4 stade-ci d'obtenir ce type d'informations-là? Vous  
5 avez eu la sagesse tantôt de référer mon collègue à  
6 émettre des cavéats peut-être dans son témoignage,  
7 dans son rapport et puis de souligner à son sens  
8 certaines carences à l'égard d'informations qu'il  
9 souhaiterait obtenir.

10 (14 h 01)

11 Peut-être que c'est la voie à privilégier,  
12 lorsqu'on est rendu à la toute fin de l'audience, à  
13 l'égard d'un tel niveau d'informations. C'est ce  
14 que j'avais cru comprendre des propos que vous  
15 aviez tenu. Alors, moi, je m'en remets à vous au  
16 niveau de la pertinence et tout ça.

17 Me PIERRE PELLETTIER :

18 Juste pour conclure peut-être, Monsieur le  
19 Président, je dirais : écoutez, ou bien  
20 l'information est disponible ou bien elle ne l'est  
21 pas. Si elle ne l'est pas, elle ne pourra pas être  
22 construite pour demain matin.

23 Me YVES FRÉCHETTE :

24 C'est la pertinence qui compte.

25

1 Me PIERRE PELLETTIER :

2 Si elle l'est... si elle l'est, ça va être facile  
3 pour eux de nous la fournir d'ici demain matin.

4 LE PRÉSIDENT :

5 La formation, Maître Pelletier, va se ranger sur le  
6 côté de maître Fréchette et on pense qu'à ce stade-  
7 ci... Vous auriez pu effectivement, si vous pensiez  
8 qu'il y avait une question qui était mal répondue  
9 en temps utile, moi, je... Non, on va arrêter là.

10 Me PIERRE PELLETTIER :

11 C'est bien. Merci.

12 LE PRÉSIDENT :

13 Ça vous va? Merci.

14 Me PIERRE PELLETTIER :

15 Je n'ai pas d'autres questions.

16 LE PRÉSIDENT :

17 Pas d'autres questions?

18 Me PIERRE PELLETTIER :

19 Non.

20 LE PRÉSIDENT :

21 Alors, vous n'aviez pas de question, hein? Parfait.  
22 Merci, Maître Dubé. Oui. Maître Turmel. Vous aviez  
23 annoncé, Maître Turmel, trente (30) minutes. Vous  
24 allez être dans... dans les trente (30) minutes?

25

1 Me ANDRÉ TURMEL :

2 Je ne veux pas tenir rigueur à mon confrère Cadrin  
3 d'avoir pris deux heures...

4 LE PRÉSIDENT :

5 Non.

6 Me ANDRÉ TURMEL :

7 Alors, qu'il annonçait quarante-cinq (45) minutes.  
8 J'ai trente (30) minutes et je pense que ça devrait  
9 tourner autour de trente (30), peut-être vers  
10 quarante-cinq (45) minutes, tout dépendant des  
11 réponses que j'aurai.

12 LE PRÉSIDENT :

13 O.K.

14 CONTRE-INTERROGÉS PAR Me ANDRÉ TURMEL :

15 Q. **[161]** Alors, bonjour au Panel. André Turmel pour la  
16 FCEI. Écoutez, on va travailler principalement, je  
17 vous demanderais, dans un premier temps, d'aller  
18 prendre la preuve à la pièce B-008, à la page 11,  
19 le tableau, la figure 1, page 11 de 23. B-008,  
20 c'est HQT-3, Document 1.1, page, 11.

21 Alors, bonjour, Madame Roquet. Content de  
22 vous revoir cette année. On a essayé donc, je ne  
23 sais pas, dans un premier temps, si vous avez lu la  
24 preuve de la FCEI. Vous l'avez... Pardon?

25

1 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

2 R. Oui.

3 Q. **[162]** Oui. D'accord. Parfait. Alors, vous avez  
4 peut-être noté que nous avons posé, la preuve de la  
5 FCEI, plusieurs questionnements eu égard à  
6 l'utilisation des données E-P-R-I, EPRI. Et là on  
7 va travailler, si vous voulez, avec la figure 1 et  
8 on avait quelques questions pour vous pour être  
9 bien sûr qu'on comprenne bien les bonnes choses et  
10 peut-être qu'on clarifie certaines questions.

11 Donc, à la figure 1, il est intitulé « Taux  
12 de défaillance annuel en fonction de la réalisation  
13 de la maintenance (EPRI). » Dans un premier temps,  
14 quand on regarde la figure 1, pouvez-vous juste  
15 bien nous informer ce qui vient de EPRI de ce qui  
16 provient du Transporteur? Parce que c'est pas tout  
17 à fait clair. Peut-être nous donner un petit  
18 sommaire de l'explication puis après ça on ira sur  
19 les questions additionnelles le cas échéant.

20 R. D'accord. Les courbes qui sont présentement en très  
21 gras...

22 Q. **[163]** Oui.

23 R. ... viennent de l'EPRI, elles sont dérivées de  
24 l'information qui vient de l'EPRI. Les petites  
25 lignes hachurées sont le positionnement en fonction

1 des taux de défaillances qu'on observe  
2 présentement, en deux mille six (2006) qu'on a  
3 observé, pour les transformateurs et les  
4 sectionneurs. Donc, on a positionné notre taux de  
5 défaillances et on est allé se rejoindre sur la  
6 courbe de l'EPRI. À partir de ce moment-là, on a  
7 simulé, en utilisant la courbe de l'EPRI, l'effet  
8 spiral.

9 Q. **[164]** Parfait. Et donc, je comprends. La question,  
10 c'est pourquoi... Vous avez fait une courbe à  
11 partir des données de l'EPRI. Pourquoi vous avez  
12 fait... pourquoi avoir fait une courbe plutôt que  
13 d'utiliser directement la courbe EPRI qui a une  
14 petite distinction?

15 R. Non. À ma connaissance, il n'y a pas de  
16 distinction.

17 Q. **[165]** Peut-être, oui, ça va peut-être nous aider.  
18 Si on va à B-008, un peu plus haut dans le texte, à  
19 la page 11. Attendez un instant. Page 10 plutôt.  
20 Ligne 8, donc une page auparavant, vous dites, à la  
21 ligne 6 :

22 Compte tenu de cette forte  
23 correspondance des valeurs extrêmes,  
24 le Transporteur a donc posé comme  
25 hypothèse que les modèles de la PMBD

1                   peuvent servir à calculer l'effet de  
2                   la maintenance sur le taux de  
3                   défaillance de ses transformateurs et  
4                   sectionneurs.

5           et là j'insiste

6                   Ainsi, à partir des données de l'EPRI,  
7                   le Transporteur a extrapolé des  
8                   courbes théoriques de taux de  
9                   défaillance de ses transformateurs de  
10                  puissance et de ses sectionneurs en  
11                  fonction du niveau moyen de  
12                  maintenance. [...]

13           C'est ça que je voulais vous dire là. Donc,  
14           pourquoi avoir fait cette utilisation de cette  
15           façon-là?

16           (14 h 08)

17           R. J'avoue que, là, vous rentrez dans un domaine  
18           d'expertise qui appartient à mes ingénieurs  
19           fiabilistes et que je n'appartiens pas. Alors, ils  
20           ont utilisé une étude des prix avec des  
21           informations pertinentes et on a développé que je  
22           n'appartiens pas. Alors, ils ont utilisé une étude  
23           d'EPRI avec des informations pertinentes. Et on a  
24           développé un outil pour travailler avec.

25           Honnêtement, si on voulait une demande très

1 pointue, très technique, c'est peut-être pas à ce  
2 moment-ci qu'il fallait le demander, je vous  
3 dirais. Je suis désolée. Je n'ai pas la  
4 connaissance pour vous répondre.

5 Q. **[166]** C'est de bonne guerre. Mais ce genre de  
6 réponse-là, Monsieur le Président, on l'a parfois.  
7 Mais habituellement dans notre preuve, la façon de  
8 faire de la FCEI depuis plusieurs années, c'est  
9 que, souvent, on pose des hypothèses, on dit qu'on  
10 va valider à l'audience. Je vais vous lire la page  
11 6 de la preuve de la FCEI. On va lire ensemble. Et  
12 où on souligne une problématique et où on  
13 s'attendait d'ailleurs ce matin à ce que vous me  
14 corrigiez, à ce que vous dites, on a fait fausse  
15 route, mais vous n'avez pas offert de réponse.  
16 Alors, on est obligé de vous questionner là-dessus.

17 Alors, si on va à la page 6 de la FCEI, du  
18 mémoire de la FCEI. C'est dans la section qui porte  
19 sur l'applicabilité des données de l'EPRI. Vous  
20 nous dites, on a bien compris, Madame Roquet, que  
21 l'EPRI, c'est international, c'est connu, il y a un  
22 « benchmark » oui. Mais, là, vous transposez, vous  
23 extrapolez. On est là-dedans. Alors donc, dans  
24 cette portion de la preuve de la FCEI, je vous  
25 envoie... Il y a quatre... À la page 5, troisième

1       paragraphe, on dit :

2                       La FCEI estime que la prévision du  
3                       nombre de défaillances sur l'horizon  
4                       2017-2027 établie par le Transporteur  
5                       doit être considérée avec prudence et  
6                       ce pour les raisons exposées ci-après.

7       Là, il y a quatre idées qui sont définies. Je ne  
8       vous lirai pas les trois premières. La Régie pourra  
9       les lire. Mais je vous amène à la page 4 (sic), à  
10      la page suivante, à l'égard du quatrième volet. On  
11      dit :

12                      Quatrièmement, en ayant recours à la  
13                      variable...

14      Oui. Donnez-moi un instant! Vous avez pris le temps  
15      de lire, mais je vais peut-être revenir à une ou  
16      deux questions antérieures qui va peut-être nous  
17      aider à comprendre. Excusez-moi! J'allais un peu  
18      vite de l'avis de mon analyste. Dans l'utilisation  
19      de la figure 1, les données qui sont là, ce sont  
20      des données qui proviennent de l'EPRI, mais la  
21      courbe qui est bâtie, pouvez-vous m'expliquer  
22      comment elle a été bâtie, comment elle a été  
23      extrapolée? Êtes-vous capable de donner une  
24      explication là-là-dessus?

25      R. L'information relativement à comment on a bâti

1 l'information est en preuve. Je n'ai pas vraiment  
2 rien de plus précis à vous fournir.

3 Q. **[167]** Savez-vous pourquoi ces courbes... T'sais, il  
4 y a des lignes brisées. Vous voyez, dans une  
5 courbe... Oui. Lignes brisées. Est-ce que vous êtes  
6 capable de me dire pourquoi elles sont brisées  
7 plutôt que pourquoi ces courbes sont continues?

8 R. En fait, ce n'est pas une ligne brisée, ça. C'est  
9 simplement le point où on embarque sur la courbe  
10 EPRI en deux mille seize (2016). Donc, ce qu'on a  
11 fait, c'est, on a observé les taux de défaillances  
12 de nos équipements en deux mille seize (2016).  
13 Donc, on voit le point en X. Donc, le taux annuel  
14 de défaillances qu'on observe pour les  
15 transformateurs est de point deux quatre quelque  
16 chose. Je n'ai pas le chiffre exact. Ça fait qu'on  
17 se positionne au réel sur la courbe et on part  
18 notre modélisation de l'effet spirale de ce point-  
19 là. Puis la même chose pour les sectionneurs.  
20 Alors, ce n'est pas une rupture de la courbe. C'est  
21 simplement... On aurait pu faire un gros point sur  
22 la courbe, ça serait revenu au même. C'est le point  
23 de départ. C'est le point deux mille seize (2016).

24 Q. **[168]** Ce ne sont pas des lignes brisées?

25 R. Non.

1 Q. **[169]** O.K. C'est peut-être sur la sémantique ici.  
2 Évidemment, je ne parle pas des lignes brisées  
3 hachurées. Je parle des lignes pleines des taux  
4 d'EPRI où il y a un changement de direction, si  
5 vous voulez. C'est de ça dont on parle.

6 R. On a probablement fait des points de calcul à un  
7 certain espacement, puis on aurait pu faire tirer  
8 le graphe avec la fonction « faites une ligne  
9 uniforme » ou « faites des bouts droits ». C'est  
10 tout.

11 Q. **[170]** Êtes-vous capable de me dire pourquoi, quand  
12 on regarde l'axe des X, celle-ci est tronquée à dix  
13 pour cent (10 %) ?

14 R. J'imagine parce que, ensuite, on part dans les taux  
15 extrêmes qui ne sont pas vraiment applicables. Ils  
16 positionnent la fin de la courbe. On voit que les  
17 courbes se poursuivent à l'extérieur du cadre. Mais  
18 on zoome sur la période... la zone d'intérêt puis  
19 on la met à une échelle où on est capable de se  
20 lire.

21 Q. **[171]** Et, ça, ici, est-ce que c'est EPRI qui a fait  
22 cette « troncature-là » ou c'est HQT?  
23 (14 h 14)

24 R. Non, c'est une façon de présenter l'information.  
25 Regardez au tableau 1 qui accompagne le graphique,

1 quand on voit les taux de défaillance maximaux, si  
2 je prends, par exemple, pour les transformateurs de  
3 puissance, c'est un taux d'un point quatorze huit  
4 (1.148) EPRI. Donc, si j'avais une échelle du  
5 graphique qui serait à un point quatorze huit  
6 (1.148), notre graphique serait deux fois plus  
7 petit pour rentrer tout dans l'échelle. C'est tout,  
8 c'est un zoom sur la période... la zone d'intérêt.

9 Q. **[172]** O.K. Mais je comprends que c'est vous qui  
10 avez... l'information, elle existait mais vous  
11 l'avez vous-même réduite. Ce n'est pas EPRI qui  
12 suggère ça, c'est HQT? Je veux bien comprendre.

13 R. On présente l'information qui utile pour la  
14 lecture, c'est juste un zoom sur un graphique.

15 Q. **[173]** Maintenant, de manière générale, dans vos  
16 opérations à l'égard des maintenances, est-ce que  
17 vous visez un niveau de réalisation de maintenance  
18 de cent pour cent (100 %) de la fréquence de  
19 référence? Ou, plutôt, est-ce que vous optez pour  
20 un niveau inférieur parce que vous jugez que ce  
21 n'est pas optimal d'aller à la fréquence de  
22 référence?

23 R. Ce qu'on cherche à faire, c'est cent pour cent  
24 (100 %) de nos inspections, donc le systématique.  
25 Et, lorsqu'on voit l'état de l'appareil puis on

1 voit les travaux à faire, on a retenu un rythme où  
2 on cherche à faire à peu près quatre-vingt-cinq  
3 pour cent (85 %) des activités nécessaires. Donc,  
4 on se concentre sur les plus grandes priorités. Ce  
5 sont les activités qui sont généralement porteuses  
6 d'heures, donc on fait ce qui est le plus à risque.  
7 Et les activités qui peuvent attendre un autre  
8 cycle d'inspection ne sont pas faites. Ça fait que  
9 le conditionnel qui se rattache est à quatre-vingt-  
10 cinq pour cent (85 %) à peu près puis le  
11 systématique est fait à cent pour cent (100 %)  
12 parce qu'on veut connaître l'état de nos actifs.

13 Q. **[174]** O.K. Maintenant je vais vous envoyer à la  
14 pièce B-0076, qui est la DDR numéro 2 de la Régie,  
15 question... tableau 10.2, à la page 18. C'est  
16 HQT-13, document 1.1. Vous me dites quand vous y  
17 êtes. Vous y êtes? Oui. O.K. Il y a un algorithme  
18 qui est présenté, donc c'est le tableau 10.2,  
19 « Effet spirale pour l'année 2018 ». Et là on  
20 présente le calcul pour déterminer le taux de  
21 défaillance à appliquer pour, dans ce cas-ci,  
22 l'année deux mille dix-huit (2018) en tenant compte  
23 de l'effet spirale et il y a des formules. Dans ce  
24 cas-ci, dans cet algorithme qui est développé, est-  
25 ce que vous appliquez distinctement... est-ce que

1 l'algorithme à 10.2 est appliqué distinctement aux  
2 transformateurs et aux sectionneurs?

3 R. J'imagine que oui, parce qu'ils n'ont pas les mêmes  
4 courbes.

5 Q. **[175]** Bien, là, vous...

6 R. Oui, oui.

7 Q. **[176]** Oui. C'est distinct. O.K. Et êtes-vous en  
8 mesure de me confirmer que ce même algorithme là  
9 n'est pas appliqué aux autres... Pardon. Je vais  
10 recommencer. Donc, êtes-vous en mesure de nous  
11 confirmer que le même algorithme, utilisé ici à  
12 10.2, n'est pas appliqué aux autres familles  
13 d'actifs?

14 R. Bien, comme on a indiqué, on a juste les courbes  
15 EPRI pour les sectionneurs et les transformateurs  
16 de puissance. Donc, on l'a appliqué juste aux  
17 sectionneurs et aux transformateurs de puissance.

18 Q. **[177]** O.K. Maintenant, si on va un peu plus bas,  
19 donc à la réponse... dans la même pièce, à 11.1.  
20 C'est la page 19 de 107, excusez-moi.

21

22 (14 h 19)

23 Donc, question/réponse 11.1. À 11.1 vous  
24 dites :

25 Le Transporteur constate un retard en

1 maintenance préventive pour les  
2 disjoncteurs et les autres familles  
3 d'actifs à la fin de l'année 2016 par  
4 rapport à la stratégie retenue.  
5 Ce retard réel constaté sur le terrain  
6 est utilisé comme intrant au MGA en  
7 tant que valeur initiale pour la  
8 première année de la simulation. Voir  
9 la variable Rsim sur le tableau R10.2.

10 Donc, pourquoi est-ce que la réponse 11.1, la  
11 variable, à votre connaissance, la variable Rsim  
12 est calculée sur le disjoncteur et autre famille  
13 d'actifs?

14 R. En fait, dans la réponse 11.1 on vise simplement à  
15 vous positionner dans une logique de simulation, le  
16 point du retard de maintenance. Mais on comprend  
17 que quand on utilise l'intrant de maintenance comme  
18 un intrant au MGA, là, à ce moment-là, on est dans  
19 la simulation que peut faire le MGA. Donc, on peut  
20 faire de la dégradation en fonction de l'âge, on  
21 peut faire...

22 Mais on ne pourra pas faire l'effet  
23 spirale. Pour faire l'effet spirale, ça nous prend  
24 les courbes d'EPRI. On peut le faire pour deux  
25 familles et on adopte la logique du 10.2, qui est

1 présentée en 10.2 dans laquelle on a pris le temps  
2 de distinguer les étapes qui viennent des  
3 simulations du MGA puis les étapes qu'on fait à la  
4 marge avec les courbes EPRI.

5 Q. **[178]** O.K. Et quand vous, au premier paragraphe,  
6 quand vous parlez de la stratégie retenue, pouvez-  
7 vous m'expliquer, bien, ce que vous entendez par la  
8 stratégie retenue dans ce cas-ci, en opposition,  
9 notamment, par rapport à la fréquence de référence.

10 R. En fait, comme je le disais, par rapport à notre  
11 désir de faire cent pour cent (100 %) du  
12 systématique et quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) du  
13 conditionnel en fonction des priorités, ce qu'on  
14 constate c'est qu'on n'est pas en mesure de faire  
15 cette stratégie-là.

16 On a expliqué que le budget de maintenance  
17 était insuffisant. En deux mille seize (2016), on  
18 constate qu'on n'est pas capables de faire la  
19 stratégie qu'on aspire à faire.

20 Q. **[179]** O.K. Juste pour s'assurer qu'on a bien  
21 compris, lorsque vous avez dit c'est, votre  
22 stratégie retenue c'est cent pour cent (100 %) de  
23 systématique et quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) de  
24 conditionnel, c'est ça qu'on doit...

25 R. On vise à faire les priorités en conditionnel, donc

1 on vise à aller faire cent pour cent (100 %) de  
2 systématique et, ensuite, en fonction des états,  
3 des conditions qu'on découvre, on vise à faire les  
4 priorités identifiées par nos experts. Ça  
5 correspond à peu près à quatre-vingt-cinq pour cent  
6 (85 %).

7 Q. [180] O.K. Je vais donner un peu de contexte. Je  
8 vous envoie à B-0008 à la page 11. Quand on dit :  
9 Selon l'EPRI, une hausse de la  
10 fréquence d'entretien diminue les  
11 défaillances jusqu'à une fréquence  
12 « de référence » à partir de laquelle  
13 une hausse supplémentaire n'entraîne  
14 aucune amélioration perceptible. Cette  
15 fréquence de référence est basée sur  
16 un délai d'apparition des mécanismes  
17 de dégradation et est représentative  
18 par la valeur de 100 % sur la figure  
19 1.

20 Qu'on vient de discuter.

21 Donc, dans un premier temps, là, on vient  
22 d'en parler mais comment a été établi chez HQ la  
23 fréquence de maintenance de la stratégie retenue?

24 R. La fréquence de maintenance est dépendante de  
25 chacun des types d'équipement, des modes de

1 dégradation constatés, des natures des défaillances  
2 constatées. Les experts regardent ces activités-là,  
3 évaluent les types d'interventions proactives qui  
4 peuvent être faites, les regroupent puis les  
5 mettent à un espacement utile. On ne veut pas  
6 constamment retirer l'appareil du réseau pour aller  
7 faire une réparation alors on regroupe, on trouve  
8 un cycle qui convient aux différents types  
9 d'appareils.

10 Q. **[181]** Et si on compare votre stratégie que vous  
11 avez retenue par rapport à celle de la stratégie de  
12 référence définie par l'EPRI pour les  
13 transformateurs sectionneurs, comment se compare-t-  
14 elle? Êtes-vous totalement appariés, vous êtes...

15 R. Comme on le disait dans nos réponses, on travaille  
16 en valeurs relatives donc on se repositionne sur la  
17 réalisation de la maintenance en pourcentage et  
18 c'est comme ça qu'on évolue dans le graphique.

19 Q. **[182]** O.K. De manière générale, est-ce qu'HQT vise  
20 une fréquence de maintenance où le gain marginal de  
21 la maintenance additionnelle va devenir nul? À un  
22 moment donné, dans le tableau, quand on approche  
23 vers cent pour cent (100 %), il n'y a pas beaucoup  
24 d'écart. Est-ce que c'est ce que vous dites?

25 (14 h 24)

1 R. Comme je disais, on ne vise pas à faire tout le  
2 conditionnel mais on vise à s'assurer qu'on a une  
3 fiabilité adéquate des équipements et puis on est  
4 très prêts à laisser attendre des dégradations qui  
5 seraient partiellement entamées, mais qui peuvent  
6 attendre sur l'horizon du prochain cycle avant de  
7 le prendre alors... Alors si on va voir, par  
8 exemple, un degré d'usure X puis on dit : ce degré  
9 d'usure-là rendu à ce point-ci, compte tenu que le  
10 prochain cycle d'intervention sera dans six ans ou  
11 dans huit ans, on devrait être capable de se rendre  
12 jusqu'au prochain six ans, au prochain huit ans  
13 sans défaillances. Cette activité-là va être  
14 suspendue jusqu'au prochain cycle, on regardera le  
15 degré d'usure à nouveau et on réévaluera s'il faut  
16 faire l'intervention ou pas en fonction des  
17 priorités des experts, en fonction des priorités  
18 des experts.

19 Q. **[183]** O.K. Un instant. O.K. Ça nous permet de  
20 comprendre. Donc si on comprend bien ce que vous  
21 nous dites, votre fréquence, votre stratégie  
22 retenue est quand même pas exactement pareille ou  
23 comparable à celle que je... que je vous ai lue  
24 tout à l'heure, celle de l'EPRI, là. Vous avez...  
25 vous distinguez dans votre approche.

1 R. Bien en fait l'EPRI n'a pas de... l'EPRI, ce  
2 qu'elle dit, c'est... dans cette information-là,  
3 l'information qu'on a tirée puis qu'on utilise, ce  
4 qu'elle dit c'est : si tu fais cent pour cent  
5 (100 %) de ta stratégie tu va atteindre un degré de  
6 fiabilité minimale. Dans une stratégie de... dans  
7 une... un taux de maintenance idéal. Et elle te  
8 dit : si tu en fais moins, tranquillement tu vas  
9 avoir un taux de défaillance plus grand. Alors  
10 l'utilité peut choisir de se positionner sur le  
11 taux de défaillance qu'elle juge adéquat. C'est  
12 toujours un équilibre entre l'argent que je suis  
13 prêt à payer pour faire de la maintenance, puis le  
14 taux de défaillance avec lequel je suis capable de  
15 vivre.

16 La préoccupation qu'on a présentement c'est  
17 que compte tenu de l'effet, comme je disais, de  
18 volume et de taux, je ne suis pas en mesure de  
19 rester stable sur la courbe des prix en fait. Je  
20 peine à financer les activités de maintenance que  
21 j'ai besoin de faire en conditionnel notamment,  
22 alors je prends du retard puis à chaque année je  
23 glisse vers la gauche. Et en glissant vers la  
24 gauche ce phénomène-là s'accélère et notre crainte  
25 évidemment c'est de décrocher, c'est d'embarquer

1 dans l'effet spirale et là de peiner énormément à  
2 revenir. C'est là qu'on voit sur l'horizon de dix  
3 (10) ans une accélération des défaillances au fur  
4 et à mesure qu'on n'a pas assez d'argent. On fait  
5 encore moins de maintenance, la dégradation, avec  
6 le vieillissement du parc, s'intensifie, puis là  
7 avec le même budget fixe on prend encore plus de  
8 retard et ainsi de suite.

9 Dans... en opposition à l'autre scénario,  
10 qui est un scénario où j'ai un niveau de  
11 maintenance adéquat même pour rattraper certains  
12 déficits qu'on a accumulés, là je reprends le  
13 contrôle, alors je suis contre cette vague de  
14 courant, je reprends le contrôle sur ma... mon  
15 déficit de maintenance et j'adopte un niveau de  
16 maintenance approprié pour l'âge du parc. Il faut  
17 se rappeler que sur les dix (10) ans le parc moyen  
18 va continuer à vieillir. Donc c'est pas juste que  
19 les années passent, mais le parc va être plus  
20 vieux, il y aura de plus en plus d'équipements  
21 vieux qui va continuer à avoir besoin de plus de  
22 maintenance. Alors non seulement il faut rattraper  
23 un certain retard, mais il faut se positionner vers  
24 ce nouvel âge-là moyen du parc, sur lequel on va  
25 stabiliser. Alors on aura quitté un âge moyen de

1 vingt-deux (22), puis on va se stabiliser avec un  
2 âge moyen dans la trentaine. Alors il va falloir au  
3 final avoir une posture, un niveau de maintenance  
4 approprié pour l'âge moyen.

5 Q. **[184]** Donc je comprends donc que la fréquence de  
6 votre stratégie retenue donc est inférieure à la  
7 fréquence de référence certainement.

8 R. On n'aspire pas à être à l'idéal de la fréquence  
9 référence.

10 Q. **[185]** O.K. O.K. Quand je regarde votre tableau et  
11 en essayant de bien comprendre, là, puis... on  
12 essaye de comprendre, puis on a une difficulté.  
13 Comment cela se fait-il qu'on peut faire une  
14 lecture sur la courbe EPRI à partir du pour cent de  
15 retard simulé dans la formule, considérant que ce  
16  $\%R_{sim}$  est calculé sur la base de la fréquence  
17 retenue, alors que l'axe X, l'axe graphique est  
18 basé sur la fréquence de référence, puis qui elle  
19 est différente de la fréquence retenue. Je ne sais  
20 pas si vous me suivez, là. On dirait que le  
21 dénominateur apparaît... le dénominateur n'apparaît  
22 pas le bon, aussi simple que ça. Peut-être que vous  
23 pouvez nous éclairer.

24 (14 h 30)

25 R. Je saisis quelque chose de pas clair. Pouvez-vous

1 reformuler la question, je vous ai pas suivi là.

2 Q. **[186]** C'est correct. C'est pas anormal parce que  
3 nous aussi on a de la misère à vous suivre,  
4 alors... Mais je vais essayé d'être plus clair.  
5 Donc, dans la... Quand on fait une lecture sur la  
6 coupe EPRI, on utilise la formule, le pourcentage  
7 de Rsim dans l'algorithme, vous être d'accord avec  
8 moi? À 10.2.

9 R. Oui.

10 Q. **[187]** Alors considérant que ce Rsim, le pourcentage  
11 de la réalisation simulée, c'est ça que ça veut  
12 dire. Lui il est calculé sur la base de la  
13 fréquence retenue.

14 R. Minute parce que le Rsim c'est pas exactement ce  
15 que vous venez de dire.

16 Q. **[188]** C'est peut-être moi qui l'ai mal exprimé,  
17 pardon. À 11.1 on dit bon

18 Le Transporteur constate un retard en  
19 maintenance préventive pour les  
20 disjoncteurs et les autres familles  
21 d'actifs, à la fin de deux mille seize  
22 (2016), par rapport à la stratégie  
23 retenue. Ce retard réel constaté sur  
24 le terrain est utilisé comme intrant  
25 au MGA en tant que valeur initiale

1                                   pour la première année de la  
2                                   simulation.

3           Et là on dit: « Voir la variable %Rsim dans le  
4           tableau R10.2. ». On se comprend?

5   R. Je crois vous comprendre. Vous m'avez dit: « On se  
6           comprend. » Je vous suis. Je lis le paragraphe avec  
7           vous.

8   Q. **[189]** Je vais compléter ma question.

9   R. Merci.

10   Q. **[190]** Alors donc considérant que ce pourcentage de  
11           retard simulé dont on vient de parler, il est  
12           calculé sur la base de la fréquence retenue. O.K.?  
13           C'est ce qu'on vient de dire. Alors d'une part vous  
14           avez ça et de l'autre côté l'axe du graphique, ce  
15           que j'ai appris à l'école, ce qui va à droite c'est  
16           l'axe des « x ». L'axe graphique est basé sur la  
17           fréquence de référence. C'est ça? Et puis on  
18           s'entend que c'est différent que la fréquence  
19           retenue. Alors, c'est ici notre difficulté de  
20           compréhension. Éclairiez-nous si c'est possible.

21   R. Je suis désolée, mais je comprends pas ce que vous  
22           me demandez.

23   Q. **[191]** Vous comprenez pas. Alors O.K. Monsieur  
24           Verret, vous n'avez pas plus d'indications? La  
25           réponse?

1 M. STÉPHANE VERRET

2 R. Non. Pas du tout.

3 Q. **[192]** Vous utilisez, dans ce tableau-là, O.K. vous  
4 utilisez ... Attendez un instant. On a dit tout à  
5 l'heure, Madame Roquet, que le pourcentage de  
6 retard simulé est calculé sur la base de la  
7 fréquence retenue, êtes-vous d'accord avec ça? Est-  
8 ce que vous comprenez ça?

9 R. En fait, ce qu'on dit à la réponse 11.1 et je viens  
10 de perdre ma page. Donnez-moi trente (30) secondes  
11 je vais me retrouver. Ce qu'on dit que le retard  
12 réel constaté sur le terrain est utilisé comme  
13 intrant du MGA pour deux mille seize (2016) pour la  
14 première année de simulation, puis on positionne  
15 pour vous repositionner dans la séquence de 10.2  
16 vis à vis le Rsim.

17 Si je vous ramène sur la courbe, la figure 1,  
18 les courbes EPRI. Dans le fond, ce qu'on dit c'est  
19 le point de départ, comme je l'indiquais il est  
20 déterminé, non pas par un pourcentage de  
21 réalisation observé, il est déterminé par le taux  
22 de défaillance observé en deux mille seize (2016).  
23 Donc, l'axe des « y ». Ce qu'on dit c'est je ne  
24 peux pas faire tout ce que j'aimerais faire en  
25 maintenance, je constate un retard de maintenance,

1 je l'observe et j'ai des statistiques de  
2 défaillance. Pour m'ancrer sur la courbe EPRI, je  
3 regarde les statistiques de défaillance, je divise  
4 ces statistiques-là par le nombre d'équipements que  
5 j'ai dans chacune des catégories, ça me fait un  
6 taux de défaillance et ce taux de défaillance-là  
7 m'amène à mon point de départ sur la courbe EPRI.  
8 Et en fonction de la courbe EPRI, en valeur  
9 relative, ce que ça me dit c'est qu'au niveau de  
10 mes transformateurs, je suis à vingt-deux pour cent  
11 (22 %) de réalisation d'une fréquence idéale et la  
12 même chose pour les sectionneurs. Ça fait que, mon  
13 point de départ c'est que je trouve une façon de  
14 quantifier le degré de retard que j'ai par rapport  
15 à une fréquence.

16 (14 h 35)

17 Q. **[193]** Ça là-dessus, le vingt-deux (22) pour cent  
18 (22 %)...

19 R. O.K.

20 Q. **[194]** ... c'est parce que... O.K. Je pense que je  
21 viens de comprendre, là où ne s'entendait pas. À  
22 11.1 que vous venez de lire là, on dit que le  
23 retard de maintenance, le pour cent, il est fait  
24 par rapport à la stratégie retenue. Hein! C'est  
25 souligné. Bien, c'est souligné... Oui, je ne sais

1 pas qui qui l'a souligné, c'est peut-être nous,  
2 mais...

3 R. C'est une stratégie retenue en termes relatifs,  
4 hein! Donc, on est toujours en notion de relative.  
5 Ça fait que là je suis à...

6 Q. **[195]** Oui. Une stratégie retenue quand même. Donc,  
7 on compare une année par rapport à la stratégie  
8 retenue. Ça fait du sens. Et là moi, ce que je vous  
9 dis, c'est, ça, c'est ce que vous venez de dire. Et  
10 là dans votre tableau, l'axe des X, ce n'est pas  
11 la... ce dont on parle ici, ce n'est pas la  
12 stratégie retenue, c'est la stratégie de référence.  
13 Et ce que je vous dis, donc c'est comme si on  
14 comparait des choses non comparables. Est-ce que  
15 vous me suivez? Et j'essaie de comprendre pourquoi.

16 R. Peut-être si je comprenais la question ensuite que  
17 vous voulez poser, là. Disons que... ce que  
18 j'essaie de voir, c'est où est-ce que vous vous en  
19 allez avec ça là. Je ne suis pas sûre que je  
20 comprends.

21 Q. **[196]** O.K. Pour répondre à la question, et vous  
22 avez besoin de répondre avant de savoir où je m'en  
23 vais. C'est légitime.

24 R. Non, c'est pas du tout ce que je dis.

25 Q. **[197]** Non, non, non, non.

1 R. Je ne comprends pas qu'est-ce que vous me demandez.  
2 Est-ce que vous me demandez : Madame Roquet... En  
3 fait, j'aime mieux que vous me posiez la question  
4 que, moi, j'en invente une, là.

5 Q. **[198]** Allez-y. C'est bon. C'est bien parti.  
6 Regardez, parce que, Madame Roquet, il y a deux...  
7 Entendons-nous bien, il y a deux... il y a deux  
8 variables, mais concepts, là, stratégies retenues  
9 dont on a parlé et fréquence, comment on l'appelle,  
10 fréquence de maintenance. Hein! Fréquence de  
11 référence. Pardon. Fréquence de référence. O.K.  
12 Notez-le. Alors, la fréquence retenue, c'est ce que  
13 vous avez, vous, HQT, décidez de déterminer. La  
14 fréquence retenue est, vous l'avez dit, cent pour  
15 cent (100 %), quatre-vingt-cinq pour cent (85 %) et  
16 tout ça.

17 D'un autre côté, il y a aussi un autre concept  
18 qu'on doit regarder dans l'analyse générale, c'est  
19 donc la fréquence de référence qui est distincte.  
20 Vous me suivez?

21 R. La fréquence de référence que vous positionnez  
22 comme étant le point le plus à droite sur la courbe  
23 EPRI, c'est ça?

24 Q. **[199]** Oui. Qui tend vers cent pour cent (100 %).

25 R. O.K.

1 Q. [200] Et là, lisons que ce que l'EPRI nous a dit.  
2 Donc, je vous l'ai lu tout à l'heure puis je  
3 vais... relisons-le ensemble parce que c'est pas...  
4 c'est peut-être moi qui paraphrase mal l'EPRI.  
5 Excusez-moi là, hein! C'est... attendez, je l'avais  
6 ici, c'est... Ça, c'est la source, je l'ai lue tout  
7 à l'heure, à la page 11 :

8 Selon l'EPRI, une hausse de la  
9 fréquence d'entretien diminue les  
10 défaillances...

11 ça a du sens

12 ... jusqu'à une fréquence « de  
13 référence » à partir de laquelle une  
14 hausse supplémentaire n'entraîne  
15 aucune amélioration perceptible. Cette  
16 fréquence de référence est basée sur  
17 un délai d'apparition des mécanismes  
18 de dégradation et est représentée par  
19 la valeur de 100 % sur la [...]

20 ligne

21 ... 1.

22 Donc, ce qu'on voit, c'est ce qu'on vient de dire  
23 là. Alors, je reviens à ma question. Une fois qu'on  
24 a compris fréquence de retenue et fréquence de  
25 référence, il nous apparaît que... comment peut-il

1 être utile ou valide de faire une lecture sur la  
2 courbe EPRI à partir du pourcentage de retards  
3 simulés, alors que ce Rsim-là il est calculé sur la  
4 base de fréquence retenue et, le tableau, c'est  
5 plutôt sur la fréquence de référence.

6 Bref, on compare des pommes et des oranges,  
7 c'est juste ça. C'est peut-être... ça a été pénible  
8 et long. Excusez-moi. Mais, nous, en tout cas,  
9 c'est quelque chose qu'on ne comprend pas bien. On  
10 voit qu'il semble y avoir une, je ne sais pas  
11 comment on appelle ça là, un... et je vous dis ça,  
12 c'est pas pour le plaisir de s'amuser. C'est parce  
13 que de tout ça découle un impact important sur les  
14 coûts/bénéfices en aval.

15 R. La fréquence de référence, c'est le point le plus à  
16 droite de la courbe de l'EPRI.

17 Q. **[201]** On s'entend.

18 (14 h 40)

19 R. O.K. On s'entend. Je vais expliquer comment le  
20 Transporteur, dans le meilleur de mes mots, comment  
21 le Transporteur utilise la courbe EPRI. Peut-être  
22 que ça va amener la clarté recherchée.

23 Donc, le Transporteur se positionne sur la  
24 courbe EPRI en fonction du taux de défaillance  
25 observé deux mille seize (2016), c'est son point de

1 départ. O.K. Ensuite, je vais essayer de le ramener  
2 avec une certaine référence de dix point deux  
3 (10,2).

4 Donc, ce qu'on fait, on se positionne par  
5 rapport à un certain niveau de réalisation par  
6 rapport à la courbe EPRI, par rapport à une  
7 référence idéale. Donc, on est de l'ordre de... si  
8 je prends le cas des transformateurs, disons, en  
9 fonction de notre taux de défaillances présentement  
10 observé, on serait à vingt-deux pour cent (22 %) de  
11 la fréquence de référence idéale. On serait rendu  
12 là.

13 On simule les défaillances en fonction de nos  
14 courbes de dégradation au point donné, et on  
15 regarde, on réalise les interventions générées par  
16 les simulations jusqu'à concurrence de l'enveloppe  
17 budgétaire. On a expliqué qu'on le faisait d'abord  
18 et avant toute chose, on fait tout le correctif et  
19 on le fait avec le coût du correctif. Ensuite, avec  
20 l'enveloppe référence qu'il reste, je peux  
21 commencer à réaliser le conditionnel jusqu'à tant  
22 que je n'aie plus d'argent.

23 Tout ce que je n'ai pas pu faire, c'est une  
24 fraction de tout ce que j'aurais dû faire. Cette  
25 fraction-là, disons, que je n'ai pas pu faire cinq

1       pour cent (5 %) de ce que j'aurais dû faire, ce  
2       cinq pour cent (5 %), je le soustrais à mon vingt-  
3       deux (22 %), je suis maintenant rendu à dix-sept  
4       pour cent (17 %) de réalisation, je me reporte sur  
5       la courbe EPRI, j'en dérive un taux de défaillance,  
6       et l'année suivante, je vais simuler un taux de  
7       défaillance avec ce signal-là. Parce que cet effet-  
8       là, le fait qu'on n'a pas pu faire le cinq pour  
9       cent (5 %) de maintenance qui aurait dû être fait,  
10      je n'ai pas cet effet-là dans ma modélisation.

11             J'ai besoin d'aller chercher le taux de  
12      défaillance additionnelle qui en découle puis de  
13      voir les effets sur les défaillances additionnelles  
14      que ça va causer, ça va me générer une charge de  
15      travail pour l'année subséquente. Je vais commencer  
16      avec le correctif. Donc, ces défaillances-là de  
17      plus, en plus de celles que j'aurai simulées, je  
18      vais dépenser tous les sous nécessaires pour les  
19      corriger, puis, là, il va me rester une partie de  
20      l'enveloppe budgétaire qui est fixe sur dix (10)  
21      ans de temps.

22             Puis, là, je vais faire du mieux. Je vais  
23      essayer de faire toute la maintenance qui est  
24      simulée à faire. Mais, là, je n'aurai pas assez  
25      d'argent. Puis, là, ça ne sera pas cinq pour cent

1 (5 %) que je vais laisser sur la table non réalisé,  
2 ça sera peut-être sept pour cent (7 %). Et, là, je  
3 me reporte sur la courbe EPRI. Je me déplace de  
4 sept pour cent (7 %) sur la gauche, et ainsi de  
5 suite. Ça fait que mes chiffres sont des chiffres  
6 pour nous illustrer ça, mais c'est comme ça.

7 Alors, tranquillement, d'année en année, parce  
8 que je génère plus de défaillances, l'effet spiral,  
9 je suis capable de le quantifier, ça crée une  
10 pression additionnelle sur l'enveloppe budgétaire,  
11 donc qui réduit ma capacité. Ça réduit ce qu'il me  
12 reste pour faire du préventif. Puis à force de  
13 faire de moins en moins de préventif, je bascule de  
14 plus en plus vers le correctif.

15 Est-ce que c'est plus clair?

16 Q. **[202]** C'est-à-dire que je pense qu'on comprend ce  
17 que vous expliquez en mots. C'est toujours plus  
18 facile qu'en formules.

19 R. O.K.

20 (14 h 45)

21 Q. **[203]** Puis un simple avocat n'est pas un  
22 économiste, premièrement. Mais deux, ce que vous  
23 dites, et on le plaidera ou on le dira, c'est que  
24 ça ne correspond pas à la formule. On vous le  
25 soumet. Je pense qu'on va arrêter là. Je veux

1 simplement sur cette ligne-là vous relire ce qu'on  
2 a écrit. Ça va peut-être... dans la preuve, un  
3 petit paragraphe qui va peut-être vous indiquer là  
4 où on voulait aller. Et on n'ira peut-être pas,  
5 donc j'avais commencé à lire donc, à la page 6 du  
6 mémoire de la FCEI. Ce qu'on essaie de démontrer  
7 avec vous puis on est sur des voies parallèles, là.  
8 La FCEI écrit, en haut de la page 6 :

9 Quatrièmement, en ayant recours à la  
10 variable  $\%R_{sim}$ , laquelle reflète le  
11 retard de maintenance par rapport à la  
12 stratégie retenue, et à la Courbe EPRI  
13 pour prévoir le nombre de défaillances  
14 supplémentaires dues à l'effet du  
15 retard de maintenance, le Transporteur  
16 fait l'hypothèse implicite que sa  
17 stratégie retenue correspond à la  
18 stratégie de référence de l'EPRI. La  
19 FCEI croit comprendre que le  
20 Transporteur n'a pas validé cette  
21 hypothèse. Il est très probable que la  
22 stratégie retenue par le Transporteur  
23 prévoit une fréquence de maintenance  
24 inférieure à la fréquence de référence  
25 et donc que le retard de maintenance

1 par rapport à la stratégie de  
2 référence soit plus important qu'il ne  
3 l'est par rapport à la stratégie  
4 retenue par HQT. Un écart à ce niveau  
5 est susceptible d'affecter l'analyse  
6 coûts-bénéfices du Transporteur de  
7 manière importante.

8 C'est dans ces eaux-là, si on veut, puis  
9 finalement, on soumet à la Régie que vous devrez  
10 peut-être faire des analyses additionnelles parce  
11 que ce qu'on entend, ce que vous dites, qui semble  
12 faire une certaine explication, semble ne pas  
13 correspondre à l'algorithme, mais... j'arrête là,  
14 sur ce point-là et je continue pour les autres  
15 questions. Un instant. Mais, quand on revient à  
16 11.1, Madame Roquet, pour s'assurer qu'on comprenne  
17 bien, tout à l'heure à B-0076, on l'a cité à  
18 plusieurs reprises :

19 Le Transporteur constate un retard en  
20 maintenance préventive pour les  
21 disjoncteurs et les autres familles  
22 d'actifs à la fin de 2016 par rapport  
23 à la stratégie retenue. Ce retard  
24 réel...

25 Réel.

1                                   ... constaté sur le terrain...

2           Donc, c'est des données empiriques, là.

3                                   ... est utilisé comme intrant au MGA  
4                                   en tant que valeur initiale...

5           Et, ça, ce passage-là, B-0076, question 11.1, ce  
6           qu'on vous dit, c'est que ça ne correspond pas à la  
7           formule... , alors, ce qui est marqué là, ça  
8           correspond à la formule, mais ce que vous dites, ça  
9           ne correspond pas à ce qui est écrit dans la  
10          formule parce qu'on parle plutôt de détermination  
11          du taux, dans 1, 2, 3, 4, quatrième ligne de  
12          R-10.2, la détermination du taux de défaillance  
13          applicable en deux mille dix-sept (2017) en  
14          fonction du retard constaté en fin deux mille seize  
15          (2016). Alors, ça ne vous donne pas de commentaire  
16          additionnel? Oui, peut-être.

17          R. Je ne vois pas de contradiction.

18          Q. **[204]** Non? O.K. Écoutez, on peut s'entendre pour ne  
19          pas s'entendre, il n'y a pas de souci. Est-ce que,  
20          par ailleurs, vous avez avec vous... bien, « avec  
21          vous », capable de l'obtenir, la valeur de la  
22          variable  $R_{sim}$  pour deux mille dix-sept (2017),  
23          utilisée pour établir le taux de défaillance des  
24          disjoncteurs et transformateurs, deux mille dix-  
25          sept (2017)?

1 R. Comme je l'ai expliqué, on positionne deux mille  
2 seize (2016) sur la courbe l'EPRI puis ensuite, on  
3 commence à simuler l'effet combiné des dégradations  
4 qui sont dues à l'âge, donc à partir du MGA, auquel  
5 on ajoute les dégradations additionnelles qui  
6 seraient dues à l'effet spiral et on évolue. Donc,  
7 on voit, là, à la toute fin du processus de 10.2  
8 qu'on va en dériver, au final, le taux de  
9 défaillance avec retard sur l'effet spirale deux  
10 mille dix-sept (2017), il va me donner le nombre de  
11 défaillances applicables en deux mille dix-huit  
12 (2018) puis ensuite, je vais recommencer la boucle.  
13 Puis là, je vais avoir le nombre de défaillances de  
14 deux mille dix-huit (2018), enrichi de l'effet  
15 spirale, je vais réaliser ma maintenance corrective  
16 avec le surcoût, je vais en déduire le budget qu'il  
17 me reste pour faire le préventif, je vais faire le  
18 préventif tel qu'il a été simulé et ainsi de suite.  
19 Je vais accumuler un retard, ce retard-là va me  
20 repositionner sur la courbe EPRI, je vais en  
21 dériver un nombre de défaillances, je vais y  
22 appliquer un coût de réalisation, il va me rester  
23 une enveloppe budgétaire pour l'année... pour les  
24 interventions de conditionnel. Je vais faire tout  
25 ce que je peux faire en utilisant toujours les

1 premières priorités, il va me laisser un retard  
2 puis là, il va me repositionner sur la courbe  
3 d'EPRI.

4 (14 h 51)

5 Q. **[205]** Là, vous m'avez... D'accord. Vous m'avez  
6 expliqué là, Madame Roquet, vous m'avez expliqué la  
7 séquence ou le processus ou procédé. Mais êtes-vous  
8 capable de me fournir la valeur résultante? Est-ce  
9 que c'est une donnée que vous êtes capable  
10 d'inférer? Pas maintenant sur place mais de  
11 calculer, si c'est possible de le faire?

12 R. Je pense qu'on a donné la méthodologie, la logique  
13 avec laquelle on calcule la détermination du retard  
14 puis tout ça.

15 Q. **[206]** Oui.

16 R. Les données de ces calculs-là, c'est complexe,  
17 c'est toute une base de données, et cetera. Tu  
18 sais, je trouve qu'on rentre dans un... Bien, en  
19 tout cas, c'est peut-être pas à moi de le dire mais  
20 l'information existe mais ce n'est pas évident à  
21 ressortir, et cetera.

22 Q. **[207]** Ma question simple : est-ce que vous êtes  
23 capables de l'obtenir, tout simplement.

24 R. Est-ce que dans le fond ce que je comprends c'est  
25 que vous demandez l'information sur tous les

1           calculs qu'on a faits? C'est-tu ça?

2    Q. **[208]** Non.

3    R. Parce que c'est comme ça que je comprends votre  
4       question.

5    Q. **[209]** Non, non. Veuillez fournir la valeur de la  
6       variable Rsim deux mille dix-sept (2017). Une  
7       valeur, tout simplement.

8    R. Je vais prendre un engagement.

9    Q. **[210]** D'accord. L'engagement numéro 16, je vais le  
10       répéter. Fournir la valeur de la variable %Rsim  
11       deux mille dix-sept (2017) utilisée pour établir le  
12       taux de défaillance des disjoncteurs et  
13       transformateurs.

14

15       E-16 (HQT)   Fournir la valeur de la variable %Rsim  
16                    deux mille dix-sept (2017) utilisée  
17                    pour établir le taux de défaillance  
18                    des disjoncteurs et transformateurs  
19                    (demandé par FCEI)

20

21    R. On comprend qu'à chaque fois que vous dites  
22       disjoncteurs vous voulez dire sectionneurs et  
23       transformateurs?

24    Q. **[211]** Oui, excusez-moi.

25    R. O.K.

1 Q. **[212]** Sectionneurs. Dernière ligne de questions,  
2 Madame Roquet. Bien, toujours dans notre fameux  
3 tableau, l'algorithme - c'est le mot que je  
4 cherchais tout à l'heure - à 10.2, à la troisième  
5 ligne... Oui, c'est plutôt en partant du bas, la  
6 quatrième avant-dernière ligne du bas, pardon, il  
7 est indiqué « Nombre d'interventions requises en  
8 maintenance préventive en deux mille dix-sept  
9 (2017). ». J'ai des petites questions. Quand vous  
10 dites « interventions requises en deux mille dix-  
11 sept (2017) » est-ce qu'ici « requis » signifie ou  
12 est équivalent à « stratégie retenue »?

13 R. C'est les interventions en fonction de nos  
14 simulations.

15 Q. **[213]** Ceci étant dit, est-ce que vos simulations ça  
16 veut dire « stratégie retenue »?

17 R. En fait, nos simulations ce qu'elles vont faire  
18 c'est qu'elles vont générer des dégradations  
19 partielles ou complètes puis là, ces dégradations  
20 partielles là ou complètes vont devoir être  
21 réalisées en fonction des stratégies priorisées.

22 Q. **[214]** O.K.

23 R. Donc, idéalement, si vous me donnez une enveloppe  
24 illimitée budgétaire, je vais tout faire jusqu'à  
25 épuisement des défaillances simulées. Et si on se

1 met au plafond à plus cinquante-quatre (+54), je  
2 vais en faire jusqu'à quatre-vingt-cinq pour cent  
3 (85 %) puis si on se met un plafond jusqu'au budget  
4 de deux mille seize (2016), je vais en faire  
5 beaucoup moins.

6 Q. **[215]** O.K.

7 R. Donc, le nombre d'interventions requises en  
8 maintenance c'est ce qui est tiré de nos  
9 dégradations, de nos modèles de dégradation.

10 Q. **[216]** Mais si je lis « nombre d'interventions » et  
11 je permute et je mets « nombre d'interventions à la  
12 stratégie retenue » mais en maintenance, est-ce que  
13 c'est la même chose?

14 R. Non.

15 Q. **[217]** Non?

16 R. C'est vraiment ce qui est simulé.

17 Q. **[218]** O.K. Donc « requises » qu'on voit dans le  
18 tableau est « simulées » qui n'est pas équivalent à  
19 « stratégie retenue » pour qu'on s'entende.

20 R. Oui, c'est ma compréhension. Oui.

21 Q. **[219]** D'accord. O.K. Attendez-moi, je pense que...  
22 Je vous remercie, ça termine nos questions.

23 LE PRÉSIDENT :

24 Merci Maître Turmel.

25

1 Me YVES FRÉCHETTE :

2 Me permettez-vous un petit instant, je veux juste  
3 vérifier avec les témoins une petite chose.

4 LE PRÉSIDENT :

5 Oui.

6 Me YVES FRÉCHETTE :

7 Excusez mon impolitesse, Monsieur, Mesdames les  
8 Régisseurs, c'est que j'ai vérifié auprès des  
9 témoins si, bon, on était encore en pleine  
10 robustesse pour finir notre journée comme vous  
11 l'aviez souhaité. Alors, ils sont prêts, ils sont  
12 disponibles s'il y a encore de l'essence ou il n'y  
13 a pas de taux de défaillance, alors les témoins  
14 sont toujours prêts à répondre aux questions de la  
15 Régie pour la durée que vous aurez à anticiper.

16 (14 h 57)

17 LE PRÉSIDENT :

18 Parfait. Merci, Maître Fréchette. Maître Bellemare  
19 pour la Régie.

20 INTERROGÉS PAR Me ALEXANDRE BELLEMARE :

21 Q. **[220]** Bonjour, Madame Roquet, Messieurs Confais,  
22 Gourmelon et Verret. Ma première question, Madame  
23 Roquet, concerne le balisage auprès de la First  
24 Quartile Consulting. Je vous référerai au document  
25 HQT-3, Document 3 à la page 6.

1 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

2 R. Oui.

3 Q. **[221]** Donc on peut y lire que :

4 PA Consulting a cessé ses activités de  
5 balisage en 2017 en réaction  
6 notamment, au nombre décroissant de  
7 participants. Le Transporteur a entamé  
8 des démarches auprès de la firme First  
9 Quartile Consulting et compte  
10 présenter les résultats de ce balisage  
11 dans sa prochaine demande tarifaire.

12 Donc pourriez-vous nous indiquer où le Transporteur  
13 en est rendu dans ses démarches auprès de la First  
14 Quartile Consulting? Et, élaborer sur ce que le  
15 Transporteur compte présenter comme résultats de ce  
16 balisage dans la prochaine tarifaire.

17 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

18 R. Oui, certainement. Du côté de... donc on s'est  
19 informé... lorsqu'on a été informé par PA  
20 Consulting que leur balisage... leurs activités de  
21 balisage seraient annulées, on a regardé les autres  
22 organismes de balisage, là, avec lesquels on était  
23 familier. First Quartile poursuit ses activités de  
24 balisage. On a donc décidé de participer à leur  
25 balisage. Les données deux mille seize (2016) ont

1 été enregistrées. Le processus est généralement le  
2 suivant. On enregistre nos données pour à peu près  
3 le milieu de l'année, il y a une période de  
4 validation. L'organisateur du balisage questionne  
5 et s'assure que les données font du sens dans  
6 l'ensemble, ça nous permet nous aussi de bien se  
7 revalider, surtout quand on change de fournisseur  
8 de balisage, il faut se réapproprier les formules  
9 de mécanique, là, qui permettent de regrouper les  
10 différents coûts, etc., les différentes  
11 statistiques pour s'assurer qu'on a bien capturé  
12 les bonnes informations au bon champ. Alors il y a  
13 toute une phase de validation préliminaire.

14 Le rapport typiquement sort en toute fin  
15 d'année, donc l'information devrait être disponible  
16 pour la préparation du prochain dossier tarifaire.  
17 Ça fait qu'en termes de suivi, on ne devrait pas  
18 avoir de trou noir pendant une année, mais il  
19 faudrait comprendre qu'on aura une information qui  
20 sera enregistrée avec un autre panel, là, qui va  
21 être le panel de First Quartile.

22 Q. **[222]** D'accord. Ma prochaine question porte sur  
23 l'efficience et le modèle de gestion des actifs. Je  
24 vous référerai au document HQT-13, Document 1.1,  
25 aux pages 11 et 12. Donc on peut y lire que :

1                   Depuis 2016, le Transporteur a  
2                   effectué plusieurs analyses  
3                   statistiques sur les heures de la main  
4                   d'oeuvre requise, les coûts du  
5                   matériel et des services externes.  
6                   Également, le Transporteur a intégré  
7                   l'effet de l'âge sur la dégradation  
8                   des appareils dans ses modèles. Il est  
9                   également capable de mesurer les  
10                  impacts du niveau de maintenance  
11                  réalisée.

12                Afin que la Régie puisse mieux comprendre la  
13                réalité du Transporteur et tous ses efforts  
14                consacrés afin de trouver des solutions quant au  
15                vieillissement de son parc d'actifs, est-ce que ce  
16                serait possible pour vous de déposer un résumé de  
17                ces analyses statistiques sur les heures de main-  
18                d'oeuvre requise, les coûts du matériel et des  
19                services externes que le Transporteur a effectués  
20                depuis deux mille seize (2016)?

21                R. Deux petits points. J'amènerais juste une  
22                précision, là, dans la réponse 6.2. Avant de  
23                répondre à votre question, là, je relisais le texte  
24                avec vous puis je réalisais que... je ferais juste  
25                une petite précision pour le bénéfice de nous tous

1 qui avons la page ouverte, là. Deuxième paragraphe,  
2 ligne 38 on dit : « Il est également capable de  
3 mesure les impacts du niveau de maintenance  
4 réalisé ». On pourrait préciser, là, pour les  
5 sectionneurs et les transformateurs, juste pour...  
6 parce que je soulignais un peu plus tôt que je  
7 n'avais pas ces mêmes outils-là pour les autres  
8 équipements puis que ça limitait la capacité du  
9 modèle. Merci, j'en profite.

10 (15 h 02)

11 Vous demandiez est-ce que c'est possible de vous  
12 fournir les analyses statistiques, etc. Il y en a  
13 un exemple déjà fourni, qui a été donné le vingt-  
14 deux (22) septembre, puis on le voit en version  
15 image à la page 16 du même document. Donc c'était  
16 une diapo du vingt-deux (22) septembre qui portait  
17 sur l'impact des coûts évités selon les scénarios,  
18 puis on montrait la distribution des coûts qu'on a  
19 analysés, là, dans... donc on a recensé un ensemble  
20 de coûts directs par intervention, puis c'est ça le  
21 genre d'analyse statistique que l'on fait,  
22 notamment dans ce cas-là, sur des coûts  
23 d'intervention.

24 Ma question à votre question est la suivante.  
25 Sous quelle forme est-ce que vous voudriez cette

1 information-là? Sous la forme d'une image pour  
2 chacun des éléments mentionnés? Voulez-vous un  
3 rapport?

4 Q. **[223]** Sous forme de résumé.

5 R. Sous forme de résumé?

6 Q. **[224]** Oui.

7 R. Ma deuxième question ce serait est-ce que ce  
8 serait...

9 M. STÉPHANE VERRET :

10 Donc votre question c'était de savoir si ce serait  
11 possible de produire un résumé. Alors, madame  
12 Roquet vous a indiqué que ce serait possible d'en  
13 faire un.

14 Me ALEXANDRE BELLEMARE :

15 Exact.

16 R. Donc, madame Roquet vous a indiqué que ça serait  
17 possible d'en faire un.

18 Q. **[225]** C'est ça. Donc, en vous référant au même  
19 passage, quand le transporteur indique qu'il est  
20 capable de mesurer les impacts du niveau de  
21 maintenance réalisée et là on a eu une précision.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Maître e Bellemarre, est-ce que c'est la nature de  
24 l'engagement ou c'est pour...

25

1 Me ALEXANDRE BELLEMARRE :

2 Pour la prochaine tarifaire.

3 LE PRÉSIDENT :

4 Bon c'est ça. Donc juste le préciser parce que  
5 sinon tout le monde me demande un 17e, c'est pas  
6 encore un 17e. Donc c'est pour l'an prochain.

7 M. STÉPHANE VERRET :

8 C'est ce qu'on avait compris oui.

9 Me ALEXANDRE BELLEMARE :

10 Q. **[226]** Donc, quand le transporteur indique qu'il est  
11 capable de mesurer les impacts du niveau de  
12 maintenance réalisée, est-ce que le transporteur  
13 peut expliquer comment il mesure les impacts de  
14 maintenance réalisée des deux familles dont on a eu  
15 la précision?

16 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

17 R. Bien en fait c'était ce que la réponse de 10.2  
18 visait à répondre, donc ce qu'on regarde c'est  
19 qu'on regarde la pression additionnelle que ça crée  
20 en terme de défaillance complète donc, d'activités  
21 de correctifs à réaliser. Ces activités-là  
22 correctives additionnelles grugent une partie de  
23 l'enveloppe qui aurait dû être destinée à du  
24 préventif. Donc, il me reste moins d'argent pour  
25 faire le préventif et ainsi de suite.

1 Q. **[227]** Merci. Est-ce que le transporteur pourrait  
2 déposer dans son prochain dossier tarifaire un  
3 suivi montrant les impacts du niveau de maintenance  
4 réalisée?

5 R. Excusez-moi. Pouvez-vous répéter la question?

6 Q. **[228]** La Régie se demande si le transporteur  
7 pourrait déposer dans le prochain dossier tarifaire  
8 un suivi montrant les impacts du niveau de  
9 maintenance réalisée entre le réel et ce qui aurait  
10 été projeté. Nous précisons, à partir de deux mille  
11 seize (2016).

12 R. Juste pour être sûre que je vous comprends, parce  
13 que je suis pas certaine de vous comprendre. Vous  
14 faites ... J'imagine si c'est une suite des lignes  
15 37 à 39 de la page 11 de la demande de  
16 renseignements numéro 2 de la Régie, R6.2, où on  
17 disait qu'on était également capable de mesurer les  
18 impacts au niveau de la maintenance réalisée?

19 Q. **[229]** Oui.

20 R. Qu'est-ce qu'on entend par ça c'est qu'on est  
21 capable, grâce avec les courbes EPRI maintenant, de  
22 mesurer l'impact de l'enveloppe budgétaire qui est  
23 accordée, sur notre capacité de faire les  
24 interventions qui sont simulées. Alors, en fonction  
25 du budget accordé, on va exécuter un degré

1 d'impact, puis on va voir si on est capable de  
2 couvrir l'ensemble des besoins ou on laisse sur la  
3 table. Il y a une partie qu'on ne peut pas  
4 réaliser, puis donc qui va affecter le taux de  
5 défaillance l'année subséquente. Donc, moi je suis  
6 toujours dans un monde simulé. Ça veut dire que  
7 votre question c'est de faire un suivi sur la  
8 simulation?

9 Q. **[230]** C'est qu'on comprend que la simulation donne  
10 un objectif projeté, mais il est sûrement possible  
11 d'avoir une comparaison avec la réel?

12 (15 h 08)

13 M. STÉPHANE VERRET :

14 R. Les simulations qui sont... ce que madame Roquet  
15 réalise au niveau des différentes simulations, donc  
16 elle, elle travaille avec le modèle de gestion des  
17 actifs. La question que vous demandez, dans le  
18 fond, c'est au réel. Comment on peut comparer la  
19 maintenance qui est réalisée par rapport à la  
20 maintenance qui serait prévue sur une année. Ça,  
21 c'est davantage monsieur Tessier qui serait en  
22 mesure de fournir l'information sur quels sont les  
23 suivis qui peuvent être réalisés au réel.

24 Donc, je pense qu'on comprend bien votre  
25 question, on va regarder ce qui serait possible

1 d'être fait. Vous l'avez soulevé pour le prochain  
2 dossier tarifaire. Alors, regardons ce qu'on serait  
3 en mesure de faire, puis on verra à fournir quelque  
4 chose pour le prochain dossier tarifaire.

5 Q. **[231]** D'accord. Ma prochaine question porte sur  
6 l'efficience et les taux de défaillances. Pourriez-  
7 vous commenter sur la possibilité de déposer, dans  
8 le prochain dossier tarifaire, un suivi qui  
9 permettrait à la Régie de suivre l'évolution des  
10 impacts de la maintenance additionnelle réalisée  
11 sur les taux de défaillances réels des sectionneurs  
12 et des transformateurs de puissance en les  
13 comparant à ceux prévus dans le modèle, ainsi que  
14 d'expliquer les écarts à partir de deux mille seize  
15 (2016)?

16 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

17 R. Je vais vérifier si on peut le faire.

18 Q. **[232]** Merci. Ma prochaine question s'adresse aux  
19 experts de Roland-Berger par rapport aux intrants  
20 du rapport. Je vous référerai à la pièce HQT-3,  
21 Document 1.2, page 7. Donc, on peut y lire :

22 Les hypothèses sur la croissance des  
23 défaillances, des [...]

24 interruptions forcées

25 ... et des interruptions client par

1                           scénario de maintenance sont issues du  
2                           [...]  
3                   modèle de gestion des actifs  
4                           ... et le calcul du coût de la  
5                           dégradation additionnelle a été  
6                           déterminé directement par le  
7                           Transporteur.

8           Donc, si la Régie comprend bien, c'est que, à titre  
9           d'expert, il n'y a pas eu de validation des données  
10           fournies par le Transporteur ou de démarche  
11           d'appréciation par rapport à celles-ci?

12           M. ÉRIC CONFAIS :

13           R. Donc, on parle là concrètement à la fois des cinq  
14           cent quarante-huit millions (548 M) d'un côté et  
15           puis, d'un autre côté, sur l'écart en nombre d'IF,  
16           en nombre de défaillances et en nombre de CHI.  
17           C'est bien ça?

18           Q. **[233]** Hum, hum.

19           R. Absolument.

20           Q. **[234]** À titre d'expert, pensez-vous que ce qui a  
21           été reconnu par le Transporteur comme interruptions  
22           forcées, eu égard à l'expérience que vous avez est  
23           adéquate?

24           R. Sur le nombre absolu, enfin, l'écart en nombre  
25           absolu, vous voulez dire? C'est extrêmement

1 difficile d'apprécier ça parce que typiquement, ce  
2 genre de variable ou d'indicateur dépend de la  
3 configuration du réseau. D'abord, le territoire à  
4 servir, l'état et l'âge, je ne veux pas... je ne  
5 veux surtout pas me lancer dans la tentative de  
6 résumer de tout ce qui a été discuté depuis ce  
7 matin. Donc, d'un ensemble de paramètres qui sont  
8 extrêmement spécifiques ou sur le niveau absolu,  
9 c'est vraiment difficile d'apporter une  
10 appréciation là-dessus.

11 Q. **[235]** D'accord. Donc, est-ce qu'il y a eu des  
12 comparaisons de faites avec des... d'autres  
13 utilités publiques qui auraient eu aussi un réseau  
14 vieillissant ou des caractéristiques semblables au  
15 Transporteur?

16 (15 h 12)

17 R. À proprement parler, ceci ne faisait pas partie de  
18 notre mandat ou notre mission, donc non. Peut-être  
19 je reprends, j'espère dans les mêmes termes, ce que  
20 je disais ce matin sur le regard qu'on a porté sur  
21 le travail qui a été fait en parallèle, exactement  
22 en série d'ailleurs, hein, de Marie-Claude et de  
23 ses équipes par rapport aux nôtres, j'ai une bonne  
24 confiance sur la fiabilité et la robustesse, la  
25 profondeur de ces travaux.

1 D'ailleurs, je partage aussi, ça correspond à  
2 notre expérience, ou à mon expérience, je partage  
3 aussi, je vais le dire en anglais, le côté « arm's-  
4 length », c'est-à-dire qu'à un moment on peut aller  
5 dans un niveau de détail infini et raisonner à la  
6 maille de l'actif élémentaire dans les quelque sept  
7 cent mille (700 000) qui sont composés dans le  
8 réseau mais c'est déraisonnable.

9 Donc, le niveau de précision qui est là  
10 aujourd'hui correspond - encore une fois  
11 modestement, c'est mon expérience - correspond à  
12 des choses qu'on a constatées pour des grands  
13 opérateurs de réseaux de transport qui sont  
14 sophistiqués, c'est comme ça que je l'entends; ça  
15 correspond à la pratique de la profession, si je  
16 peux me permettre de le dire comme ça.

17 Après, je répète aussi ce que je disais ce  
18 matin. Notre mandat, et d'ailleurs le temps qui  
19 nous était imparti, ne nous a pas permis de  
20 réaliser un audit à proprement parler et un double  
21 regard, donc, sur les travaux qui ont été faits  
22 autour du MGA pour résumer très succinctement tous  
23 les travaux qui ont été faits.

24 Q. [236] D'accord.

25 R. Ça répond à votre question?

1 Q. **[237]** Oui, absolument. Merci.

2 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

3 R. Si vous me permettez, j'ajouterais que la  
4 validation de notre approche méthodologique, on l'a  
5 davantage faite avec l'IREQ qui sont des experts en  
6 fiabilité. Donc, on est allé voir : est-ce que  
7 l'hypothèse d'utiliser la courbe EPRI, compte tenu  
8 du temps, et cetera, ce n'était pas question de  
9 développer des nouveaux modèles, et cetera, mais de  
10 trouver quelque chose qui était disponible.

11 Donc l'applicabilité, la raisonnabilité,  
12 l'utilisation qu'on a faite de la courbe EPRI avec  
13 l'information qu'elle donne, est-ce que c'est une  
14 hypothèse raisonnable et pertinente? Alors, l'avis  
15 a été donné, oui, c'est raisonnable et c'est  
16 pertinent.

17 Et peut-être que je rajouterais, par rapport à  
18 un débat plus pointu qu'on a eu du côté de la SEI,  
19 mais je pense qu'en termes d'applicabilité puis de  
20 raisonnabilité d'utiliser la courbe EPRI en valeurs  
21 relatives, c'était raisonnable pour l'exercice  
22 qu'on faisait.

23 Q. **[238]** Merci.

24 M. ÉRIC CONFAIS :

25 R. Et je me permets de rajouter un complément à ceci

1        puisque vous nous interrogez, finalement, un petit  
2        peu à côté de ce qui est exactement notre mandat,  
3        je me permettrais de commenter le nom de l'EPRI et  
4        l'utilisation de cette institution qui,  
5        effectivement, fait tout à fait référence à la fois  
6        par le nombre de contributions qui sont mises dans  
7        ses bases de données, dans ses analyses, le nombre  
8        de, la variété et la profondeur des données  
9        auxquelles elle a accès, également sa taille.

10        C'est un effet d'échelle, comme on dit, un effet  
11        d'expérience qui fait que c'est vraiment un  
12        institut de référence et qui a l'avantage pour  
13        vous, au Québec, d'être relativement proche  
14        puisque, effectivement, l'essentiel, peut-être  
15        l'intégralité c'est un détail, je ne sais pas, mais  
16        l'essentiel des contributeurs sont nord américains.

17        Et donc ça, c'est effectivement une excellente  
18        source d'informations, je dirais même probablement  
19        l'une des meilleures sources d'informations à  
20        utiliser, informations techniques de référence sur  
21        la base desquelles, évidemment, vous fondez votre  
22        opinion et vos raisonnements, bien sûr.

23        (15 h 16)

24        Q. **[239]** D'accord. La prochaine question, Madame  
25        Roquet, concerne la maintenance additionnelle. Je

1 vous réfère à la pièce B-0008 à la page 10. Donc,  
2 le Transporteur mentionne :

3 Les valeurs théoriques de l'EPRI pour  
4 les sectionneurs et transformateurs de  
5 puissance coïncident grandement avec  
6 celles du B-008 à la page 10.

7 Donc, le Transporteur mentionne :

8 Les valeurs théoriques de l'EPRI pour  
9 les sectionneurs et transformateurs de  
10 puissance coïncident grandement avec  
11 celles du Transporteur.

12 On parle des valeurs théoriques.

13 Compte tenu de cette forte  
14 correspondance des valeurs extrêmes,  
15 le Transporteur a donc posé comme  
16 hypothèse que les modèles de la PMBD  
17 (Preventative Maintenance Basis  
18 Database) peuvent servir à calculer  
19 l'effet de la maintenance [...].

20 Donc, la Régie constate que la méthode utilisée par  
21 le Transporteur est basée sur des concepts et des  
22 associations théoriques. Le Transporteur estime que  
23 cette méthodologie lui permet de déduire un niveau  
24 insuffisant de réalisation de sa maintenance, mais  
25 cette conclusion n'en demeure pas moins théorique.

1 Pourriez-vous élaborer sur les mesures que pourrait  
2 prendre à court terme le Transporteur pour  
3 renforcer sa démonstration et la rendre plus  
4 pragmatique?

5 R. Je crois qu'au niveau du niveau de défaillances  
6 minimal, on a été voir nos statistiques réelles au  
7 terrain. Donc, du côté des statistiques pour la  
8 première année complète de ces deux familles-là  
9 d'équipements notamment puis pour les disjoncteurs.  
10 Les deux premières familles ont passé un test de  
11 comparabilité raisonnable. La troisième, l'écart  
12 était significativement différent qu'on a décidé de  
13 ne pas retenir la chose. Donc, on était ancré dans  
14 du concret pour le point minimal, le premier point  
15 ancrage de la courbe.

16 Pour le taux de l'autre extrême, le taux  
17 maximal, bien, évidemment, on n'exploite pas nos  
18 actifs sans entretien. Alors, on n'a pas de  
19 statistiques d'actifs qu'on aurait complètement  
20 négligés sur lesquels on n'aurait rien fait. Alors,  
21 on n'a pas de données réelles pour permettre  
22 d'ancrer le taux maximum de défaillances.

23 Ce qu'on a, c'est des modèles de dégradation qui  
24 sont basés et projetés sur un ensemble de  
25 statistiques observées. Et donc, comme je vous

1 disais, on a posé l'hypothèse que les différents  
2 modes de dégradation d'un actif qui n'aurait pas  
3 été entretenu du tout, donc une situation maximale,  
4 extrême, on a posé l'hypothèse que chacun de ces  
5 modes de dégradation-là pourrait arriver dans une  
6 même année, et donc deviendrait le taux maximum de  
7 dégradation.

8 Et je vous donnais l'exemple de ce  
9 transformateur malheureux. Il était mal pris sur  
10 les traversées, mal pris sur les radiateurs, mal  
11 pris sur les changeurs de prise puis on pourrait en  
12 rajouter d'autres, il y a d'autres modes de  
13 dégradation dans les transformateurs. Il pourrait,  
14 comme la Loi de Murphy, là, briser un après  
15 l'autre, après l'autre, après l'autre, c'est ça la  
16 notion de taux maximal. Et puis si on avait tracé  
17 la courbe au complet, t'sais, on aurait vu qu'on  
18 part dans les hautes sphères. Ça fait que je n'ai  
19 pas vraiment de points réels pour ancrer le taux  
20 maximal.

21 Q. **[240]** Puis la...

22 R. Non, je n'ai rien à ajouter.

23 Q. **[241]** Vous avez mentionné la méthodologie qui a été  
24 appliquée aux sectionneurs et aux transformateurs  
25 de puissance. Pourriez-vous élaborer sur la

1 possibilité de l'élargir aux autres familles  
2 d'actifs?

3 R. Bien, ça nous prendrait une façon de soit trouver  
4 d'autres outils, comme ceux de l'EPRI. Il faudrait  
5 poursuivre la recherche. Ou de faire des travaux de  
6 R&D, d'innovation littéralement, pour essayer de  
7 développer des informations correspondantes. C'est  
8 considérable ce qu'il serait nécessaire de mettre  
9 en oeuvre pour répondre à cette question-là.

10 Q. **[242]** D'accord. Donc, il est peu probable qu'un  
11 jour le Transporteur puisse développer ses propres  
12 courbes de défaillance de ses principales familles  
13 d'actifs?

14 (15 h 21)

15 R. Je pense que c'est possible. Puis, là, la question  
16 qu'il faut se demander, compte tenu que c'est  
17 énormément d'efforts, c'est vraiment pas évident,  
18 voir, est-ce que c'est utile. Présentement, on a  
19 des modèles qui nous permettent de simuler la  
20 dégradation puis identifier le besoin de  
21 maintenance avec une hypothèse qu'on va réaliser  
22 après cette maintenance-là. Donc, les modèles de  
23 dégradation qui sont en place sont suffisants pour  
24 donner un signal, disons, le signal de cinquante-  
25 quatre millions (54 M\$) précis. Là où on n'a pas de

1       modèle, c'est dans une situation où on ne ferait  
2       nettement quelque chose d'inférieur à ça. Là, c'est  
3       de voir de combien s'aggraverait l'état des actifs.  
4       Ce phénomène-là la capacité de simuler, dans le  
5       fond, une contre-performance ou une grande  
6       insuffisance, c'est là où on peine. On n'a pas bâti  
7       de modèle dans ce sens-là. Est-ce que le  
8       Transporteur... dans le fond, le Transporteur va  
9       chercher à vous convaincre d'avoir les ressources  
10      nécessaires et suffisantes pour faire les bonnes  
11      actions sur les équipements. Donc, j'ai les outils  
12      présentement disponibles pour me permettre de vous  
13      donner une information solide et robuste quant aux  
14      besoins pour faire la bonne chose. Le degré de  
15      maintenance qui correspond à la stratégie de  
16      pérennité. Ça fait que, présentement, je me sens  
17      outillée pour rencontrer ma mission de base.

18           Là ce qu'on demande c'est : est-ce qu'on  
19      pourrait développer des outils qui me permettrait  
20      d'explorer des scénarios qui seraient contre-  
21      performants? C'est possible conceptuellement, oui.  
22      Alors, il faudrait voir est-ce que l'effort  
23      nécessaire vaut l'information qu'il va apporter?

24           Dans le fond, j'ajouterais que l'effet spiral,  
25      il a été utile pour simuler le cas auquel on ne

1       veut pas retourner, qui était le budget autorisé  
2       deux mille seize (2016), hein, et avec ses effets  
3       négatifs. Si ce n'eut été de ça, je n'aurais pas eu  
4       besoin de l'effet spiral pour déterminer les  
5       besoins nécessaires.

6       Q. **[243]** La prochaine question porte sur le modèle de  
7       gestion des actifs, plus précisément la corrélation  
8       entre les défaillances et la dégradation. En  
9       réponse à une demande de renseignements de l'AQCIE-  
10      CIFQ, vous mentionnez :

11                   Le Transporteur travaille  
12                   conjointement avec l'IREQ en sessions  
13                   de travail régulières afin d'assurer  
14                   la cohérence des approches utilisées,  
15                   il ne dispose pas de documentation  
16                   officielle écrite en ce sens.

17      Compte tenu que le Transporteur ne dispose pas de  
18      documentation officielle écrite en ce sens, est-ce  
19      que vous pourriez commenter la possibilité, pour le  
20      prochain dossier tarifaire, de démontrer la  
21      validité de l'approche, d'utiliser la corrélation  
22      aux courbes de l'EPRI?

23      R. Oui.

24      Q. **[244]** Enfin, ma dernière question. Nous rappelons  
25      que, dans le dossier tarifaire de deux mille dix-

1 sept (2017), le Transporteur alléguait qu'une somme  
2 additionnelle de quarante-cinq millions (45 M) pour  
3 la maintenance additionnelle lui permettrait de  
4 passer d'un mode réactif à un mode préventif en  
5 augmentant la fréquence et l'intensité des  
6 activités de maintenance.

7 Est-ce que vous seriez en mesure d'effectuer un  
8 suivi afin d'informer la Régie, lors des prochains  
9 dossiers tarifaires, que le montant requis en  
10 maintenance additionnelle, s'il est accordé, lui a  
11 permis de rattraper le retard de maintenance et  
12 d'effectivement passer d'un mode réactif à un mode  
13 préventif?

14 M. STÉPHANE VERRET :

15 R. Peut-être certaines précisions sur la nature des  
16 suivis qu'il serait possible de réaliser auprès de  
17 la Régie, comme on l'a fait cette année au niveau  
18 de l'enveloppe globale de maintenance. Donc, de  
19 suivre de façon particulière, je pense qu'on a bien  
20 expliqué, tout au long de l'audience, la difficulté  
21 de suivre de façon particulière ce qui est réalisé  
22 avec l'enveloppe de quarante-cinq (45) ou de  
23 cinquante-quatre millions (54 M), donc le suivi, un  
24 peu comme à la pièce HQT-6, document 4, je pense,  
25 où on fait un suivi avec une information de gestion

1 globale, ça c'est la façon dont on est capable de  
2 suivre l'enveloppe globale associée à la  
3 maintenance.

4 Et au niveau des indicateurs, je pense que  
5 lorsque monsieur Tessier a témoigné, on a identifié  
6 certains indicateurs que l'on suit, au niveau, par  
7 exemple, des IF, les CHI, les IC, et caetera, et  
8 que ça prendrait certainement un certain temps.  
9 Donc, on peut très bien suivre ces indicateurs-là,  
10 mais ça va prendre un certain temps avant de voir  
11 l'impact de la maintenance additionnelle que l'on  
12 fait sur le comportement de ces indicateurs-là dans  
13 le temps.

14 Donc, avec ces paramètres-là, bien entendu, on  
15 pourra un suivi sur les éléments qu'on a  
16 mentionnés.

17 Q. **[245]** Merci. En fait, j'ai une autre question. Si  
18 on peut revenir à votre présentation PowerPoint de  
19 ce matin, la dernière page, page 11, c'est la  
20 diapositive 21. À la toute dernière ligne, c'est  
21 mentionné :

22 Pour suivre l'évolution de la  
23 maintenance du Transporteur, les  
24 informations suivantes seront  
25 disponibles.

1           Donc, il y en a trois ici. L'information de gestion  
2           relative aux budgets de maintenance, l'indicateur  
3           composite de l'Association canadienne de  
4           l'électricité, et on comprend qu'on aurait en plus  
5           l'évolution des interruptions forcées de première  
6           et de deuxième génération. Pourriez-vous élaborer  
7           sur si ça serait possible d'avoir des éléments  
8           supplémentaires?

9           (15 h 26)

10          R. La question est toujours de savoir qu'est-ce qui  
11          serait utile aux fins du forum dans lequel on est  
12          conviés ici devant la Régie parce que, bien  
13          entendu, d'un point de vue d'exploitation, d'un  
14          point de vue d'opération du réseau, c'est certain  
15          que l'information dont on dispose, dont monsieur  
16          Tessier et ses équipes disposent, ils disposent  
17          d'une information qui est très détaillée qui répond  
18          à leurs besoins d'exploitation sur le réseau de  
19          transport.

20                 Je pense qu'ici l'important c'est d'arriver avec  
21          les bonnes informations que vous avez besoin à haut  
22          niveau pour pouvoir vous éclairer. Alors, on vous a  
23          présenté ici le genre d'information qu'on croit qui  
24          serait utile. On peut regarder, lorsqu'on analysera  
25          puis on préparera le dossier, on peut regarder voir

1 s'il y a d'autre information dont on est capables  
2 de produire l'information puis qui donne vraiment  
3 une vue globale, non pas régionale sur le réseau  
4 mais globale pour l'ensemble de la situation s'il y  
5 a autre chose. Mais je pense que les données qui  
6 sont là, notamment l'indicateur de deuxième  
7 génération mais, bien entendu, il faudra se prêter  
8 à l'exercice de le revoir pour s'assurer de  
9 l'information qu'il va apporter.

10 Donc, voilà. Alors, il s'agit juste de  
11 déterminer ce qui serait utile à la prise de  
12 décision par la Régie parce que, comme je vous le  
13 mentionne, à des fins d'exploitation, bien entendu  
14 qu'on a beaucoup d'information pour pouvoir mener à  
15 bien nos activités.

16 Q. **[246]** Donc, il y a monsieur Tessier qui nous avait  
17 référé à madame Roquet aujourd'hui concernant les  
18 interruptions forcées. La Régie se demandait si le  
19 Transporteur est en contrôle des interruptions  
20 forcées.

21 Mme MARIE-CLAUDE ROQUET :

22 R. Vous demandez s'ils sont en contrôle. Moi ce que je  
23 constate c'est qu'elles continuent d'augmenter.

24 Q. **[247]** Elles continuent...

25 R. Alors, deux mille seize (2016) a continué sur

1 exactement la même tendance de deux mille quinze  
2 (2015) et puis deux mille dix-sept (2017) a l'air  
3 bien parti pour faire la même chose. Est-ce que je  
4 suis inquiète? Il y a eu en deux mille dix-sept  
5 (2017) une autorisation d'un budget de quarante-  
6 cinq millions (45 M) puis on vous dit merci puis on  
7 est en train d'en profiter et de le mettre à bon  
8 escient.

9 Je pense qu'on est dans une conversation où on  
10 s'entend mutuellement. Il y a un enjeu, il faut  
11 l'adresser. La solution ce n'est pas un enjeu  
12 ponctuel, c'est vraiment un enjeu de se doter d'un  
13 niveau de maintenance qui est approprié pour l'âge  
14 du parc, puis que l'âge du parc, il n'a pas fini de  
15 vieillir. Ça fait que le temps qu'on finisse de  
16 rattraper avec cette mise à niveau là le retard, on  
17 va être rendus à un niveau de croisière adéquat  
18 pour le parc qui aura continué de vieillir.

19 Alors, tu sais, c'est clair que la solution est  
20 au niveau d'avoir un niveau de maintenance  
21 approprié. Et ça ne sera pas en un an qu'on va  
22 redresser la situation. Mais toutes nos simulations  
23 nous disent qu'en roulant à ce rythme de croisière  
24 là, on devrait reprendre le contrôle sur les  
25 indisponibilités forcées et les ramener à un niveau

1 qui est gérable.

2 Présentement, c'est vraiment, à l'interne, c'est  
3 vraiment problématique puis on ne veut surtout pas  
4 que ça se rende à l'externe avec toutes les autres  
5 impacts qu'on a quantifiés pour vous.

6 Q. **[248]** Quand vous dites un niveau gérable, est-ce  
7 que vous entendez une stabilisation ou...

8 R. Ce qu'on cherche c'est à se stabiliser mais à un  
9 niveau inférieur que le niveau actuel.

10 Q. **[249]** D'accord. Monsieur le Président, Mesdames les  
11 Régisseurs, je n'ai plus d'autres questions.

12 INTERROGÉS PAR LA FORMATION :

13 LE PRÉSIDENT :

14 Q. **[250]** Juste en suivi de mon collègue Bellemare. Sur  
15 votre dernière partie de réponse, dernière partie  
16 de question puis sur les IF et sur aussi les suivis  
17 que vous avez présentés à la page 11 de votre  
18 présentation, je sais que la journée a été longue  
19 pour tout le monde, et particulièrement pour vous,  
20 je vais essayer d'être bref.

21 Sur la question des première et deuxième  
22 générations des IF, vous savez, bon, la deuxième  
23 génération est en préparation. On n'a rien à  
24 prouver là-dessus, on ne sait pas trop ce que ça va  
25 donner et on ne doute pas de la bonne foi des gens,

1 ce n'est pas là qu'on est. On n'est pas sur la  
2 question de bonne foi mais on est sur la question  
3 que nous, il faut rendre des tarifs justes et  
4 raisonnables et, dans ce sens-là, il faut voir de  
5 quelle façon on peut autoriser ou ne pas autoriser  
6 les budgets.

7 (15 h 32)

8 Alors, ce que mon collègue vous demandait, c'est  
9 qu'il y a, dans les suivis que vous mentionnez sur  
10 la question à la page 11, il y a beaucoup de choses  
11 qui se retrouvent déjà dans la preuve, dans la  
12 preuve habituelle, je vais dire, de... Mais on  
13 s'entend vous et moi. On a eu un... on était là  
14 vous aussi l'année passée, vous et moi. On va  
15 s'attendre que la Régie, puis je pense que madame  
16 Pelletier a été, je pense, on ne peut plus claire  
17 et directe, nous, on ne peut pas s'engager pour  
18 plusieurs années. On peut comprendre que des choses  
19 se font sur plusieurs années, mais on ne peut pas,  
20 nous, s'engager. On a déjà assez à faire avec ce  
21 qu'on a à faire là, on ne peut pas dire aux autres  
22 qui vont siéger après nous : vous allez faire ce  
23 qu'on vous dit de faire.

24 Mais en même temps ce qu'on veut aussi, par la  
25 question de maître Bellemare puis la préoccupation

1 aussi de l'ensemble des intervenants, c'est qu'on a  
2 aussi besoin d'avoir de plus en plus de certitude  
3 qu'on va vers le bon sens. On s'entend que je pense  
4 qu'il n'y a personne ici qui va penser que vous  
5 dépensez de l'argent pour dépenser de l'argent. On  
6 n'est pas là. Mais ça nous prend quand même un  
7 minimum de garantie, un minimum de voir que les  
8 choses sont... vont dans le bon sens.

9 Parce que vous avez... vous avez dit aussi dans  
10 votre présentation que si on n'agissait pas, bien  
11 on irait à un moment donné vers... ça ne sera peut-  
12 être pas l'actif de vingt milliards (20 G\$) ou cent  
13 cinq cent milliards (500 G\$) à ramener, etc., on ne  
14 veut pas se rendre là. Moi, comme régisseur, je ne  
15 veux pas signer une décision dans laquelle il y  
16 aurait un risque... un certain risque sur la  
17 fiabilité du réseau. Et si j'avais conscience ou  
18 mon équipe avait conscience que les stratégies qui  
19 sont les vôtres présentement ne seraient pas les  
20 bonnes, puis qu'il faudrait vivre un choc  
21 tarifaire, bien ce serait à nous de prendre le choc  
22 tarifaire et d'expliquer le choc tarifaire. Mais on  
23 s'entend que c'est pas notre premier choix.

24 Alors c'est pour ça qu'il va falloir que vous  
25 nous donniez.... et c'est pour ça aussi qu'on a

1 demandé : il va arriver quand, le IF? C'est pas  
2 parce qu'on veut... on veut, pour employer un très  
3 mauvais français, vous « gossier » là-dessus, c'est  
4 qu'on a besoin d'avoir relativement des choses à  
5 pouvoir se rassurer. Et se rassurer que les  
6 décisions que vous prenez pour les prochaines  
7 années seront les bonnes parce que de rétablir le  
8 mouvement du bateau du Transporteur, très  
9 facilement vous le gérez tous les jours, je ne le  
10 gère pas mais je peux m'imaginer qu'on ne gère pas  
11 ça sur un dix sous.

12 Alors c'est dans ce sens-là qu'on aimerait que  
13 minimalement dans la prochaine année... on  
14 envisagera peut-être certaines choses de notre  
15 côté, mais il va falloir que dans la prochaine  
16 année qu'on ait beaucoup plus... il va falloir  
17 faire plus vite sur certaines choses, puis plus  
18 lentement sur certaines choses. Et c'est dans ce  
19 sens-là que je vous dis ça. Je n'ai pas préparé  
20 rien, je vous dis juste que mon état de... à cette  
21 heure-là, c'est de vous dire : j'en ai besoin de  
22 plus pour les prochaines années.

23 Et je ne remets pas en question tout le travail  
24 qui a été fait, je fais juste dire que pour que ce  
25 travail-là serve, il faut que je comprenne la

1 direction, il faut que je comprenne que c'est  
2 payant. C'est plus un commentaire qu'une question,  
3 vous me direz, mais je pensais important de vous  
4 émettre ce commentaire-là. J'ai trop à coeur le  
5 travail que les gens d'en face et vous, vous faites  
6 pour ne pas vous le faire. Est-ce que vous avez des  
7 questions plus précises, Madame Pelletier?

8 Mme LOUISE PELLETIER :

9 Non, pas du tout, autrement que de faire un acte de  
10 foi sur la vitesse de croisière justement du  
11 bateau. Ça ne se bouge pas facilement. Vous avez  
12 compris ce que j'ai dit au président, on ne peut  
13 pas s'engager pour dix (10) ans. On ne peut pas  
14 s'engager du tout pour les... au nom de prochaines  
15 formations. Alors il y a assurément... on doit  
16 comprendre et avoir une certaine assurance que ce  
17 qui est fait va donner les résultats.

18 On essaie de se les faire quantifier, quand on  
19 vous... on n'arrête pas de vous demander : pouvez-  
20 vous nous donner l'impact? Pouvez-vous nous faire  
21 un suivi sur l'impact de ci, de ça?

22 Essentiellement, c'est justement pour aider cette  
23 prise de décision, pour en assurer des tarifs  
24 justes et raisonnables. C'est ça qui est notre  
25 principal mandat. On peut bien faire des actes de

1           foi, mais la loi elle ne nous dit pas de faire des  
2           actes de foi. Il faut y aller sur la base de la  
3           preuve qu'on a devant nous et dans quelle mesure  
4           elle est convaincante et probante alors voilà. Bien  
5           je... je vous remercie de votre participation et  
6           les informations additionnelles que vous avez...  
7           pour lesquelles vous avez bien voulu me gratifier  
8           et me donner, m'inspirent un petit peu plus en  
9           détail par rapport au dossier de l'année dernière.  
10          Je vous remercie.

11          LE PRÉSIDENT :

12          Madame Gagnon? C'est beau.

13          M. STÉPHANE VERRET :

14          R. Si vous permettez, Monsieur le Président.

15          LE PRÉSIDENT :

16          Je vous en prie.

17          R. J'aimerais... j'aimerais... vous savez, c'est le  
18          moment privilégié ou souvent on a des discussions  
19          vous et moi à la fin des... à la fin du panel comme  
20          ça. Et ça fait... ça fait déjà assez longtemps  
21          qu'on fait ce genre d'audience-là à la Régie, alors  
22          si vous me permettez je vais faire un petit  
23          commentaire sur... en suivi des remarques que vous  
24          venez de faire, qui sont... qui sont très, très  
25          bien accueillies par... par le Transporteur.

1 (15 h 02)

2 On ne demande pas mieux que de fournir  
3 l'information qui vous est utile pour pouvoir  
4 prendre vos décisions. Et comme vous le savez,  
5 souvent, de dossier à dossier, on bâtit sur  
6 l'information qu'on vous a transmise du dossier  
7 précédent au dossier suivant. Cette année dans le  
8 dossier, on vous a produit pour une première fois,  
9 avec beaucoup d'efforts, le suivi au niveau de  
10 l'enveloppe de maintenance.

11 On a produit une information de gestion pour  
12 vous donner une idée. On voyait qu'il y avait un  
13 enjeu l'an dernier de constater l'ampleur de la  
14 maintenance qui était réalisée globalement pour  
15 l'entreprise et en dépit du fait qu'il n'y a pas de  
16 comptabilité par activité à Hydro-Québec, on a  
17 réussi, donc, les gens du bureau du contrôleur ont  
18 réussi à produire une information de gestion pour  
19 vous fournir un portrait global des sommes de  
20 maintenance qui sont investies sur le réseau et on  
21 vous a également fourni au courant de l'année un  
22 état d'évolution de la maintenance et des  
23 indications au trente (30) septembre, une  
24 projection à la fin de l'année, qu'on est en voie  
25 de dépenser globalement l'ensemble du budget de

1 maintenance qui a été fourni et ça je pense que  
2 c'est une information supplémentaire intéressante.

3 On vous a également l'an passé introduit le  
4 facteur IF qui était nouveau. Alors, on vous l'a  
5 introduit. On voulait vers une deuxième génération,  
6 on y travaille fort pour y aller, mais je  
7 reprendrais les commentaires de certains de mes  
8 collègues qui vous ont mentionné que l'IF de  
9 première génération offre tout de même une  
10 information qui est très utile en terme de tendance  
11 globale, puis l'impact global des indisponibilités  
12 sur le réseau, donc c'est des informations  
13 supplémentaires qu'on a réussi à vous fournir.

14 On vous a brossé un portrait également en dépit  
15 du fait qu'on a l'enveloppe de maintenance cette  
16 année. Qu'on est en mesure, on est en voie de la  
17 dépenser entièrement, mais on continue au niveau de  
18 la maintenance conditionnelle à ne pas être en  
19 mesure de tout réaliser, donc, le constat de  
20 terrain que l'on fait nous indique également qu'il  
21 reste beaucoup de travail à faire, alors je vous  
22 entends très bien.

23 On va regarder pour voir les informations qu'on  
24 pourrait vous fournir en terme d'indicateur à  
25 l'avenir pour montrer le progrès de

1 l'investissement des enveloppes de maintenance que  
2 vous nous accordées et puis on verra à vous  
3 proposer les meilleurs indicateurs dont on dispose  
4 l'an prochain pour vous fournir ce que vous avez  
5 besoin, mais je peux vous assurer que c'est  
6 l'objectif de l'entreprise de vous fournir le  
7 maximum d'informations pour que vous soyez en  
8 mesure de rendre une décision avec laquelle vous  
9 êtes à l'aise.

10 LE PRÉSIDENT :

11 Merci monsieur Verret. J'apprécie. Et dans le débat  
12 sur la question de l'indicateur de deuxième  
13 génération des IF, la question, vous savez, faut  
14 aussi s'assurer que, la question fondamentale,  
15 c'est que cet indicateur-là demeure, à ce jour,  
16 l'indicateur qui est le plus pertinent. Alors ça  
17 aussi, il y aura quand même une certaine  
18 démonstration qui devra continuer à se faire pour  
19 nous dire est-ce qu'il y a d'autre chose, d'autres  
20 indicateurs qui seraient peut-être plus performants  
21 aussi. Ça aussi, je pense, ça fait partie de  
22 l'interrogation, à moyen terme, de la Régie.

23 M. STÉPHANE VERRET :

24 Effectivement, puis ce qui est intéressant de cet  
25 indicateur-là c'est que ça donnait la perspective

1 du Transporteur, donc lorsqu'il regarde, lorsqu'il  
2 travaille sur son réseau, alors c'est un indicateur  
3 qui est précurseur par rapport à l'indicateur de  
4 l'IC, par rapport à la clientèle, donc, c'est  
5 vraiment la réalité d'opération du Transporteur. Il  
6 y a les IF. Il y a également, lorsqu'on parle du  
7 réseau de transport, on parle qu'il est conçu avec  
8 en N-1, donc avec une certaine redondance, alors  
9 avec l'ensemble des indisponibilités forcées, on  
10 voit également à quelle fréquence, dans des  
11 endroits précis, on n'est plus en N-1. On se trouve  
12 à être, le prochain pépin sur le réseau va avoir un  
13 impact directement sur la clientèle.

14 Alors ces cas-là se multiplient également sur le  
15 réseau, donc, ce qui est intéressant de ces  
16 nouveaux indicateurs-là c'est de vraiment  
17 introduire cette perspective-là cette lecture-là du  
18 Transporteur de l'état de son réseau.

19 LE PRÉSIDENT :

20 Écoutez, ça met fin à la journée. Elle a été  
21 longue. Elle a été parfois ardue. Je remercie  
22 l'ensemble des participants pour qu'on puisse  
23 passer à travers du panel numéro 3. Donc, je pense  
24 que je peux même vous libérer, si je me rappelle  
25 bien. Oui je peux même vous libérer Monsieur

1 Verret. Alors je libère. Merci beaucoup de votre  
2 passage à la Régie. Alors j'espère que le séjour au  
3 Québec... Il a commencé à faire un peu froid, mais  
4 sinon vous allez voir qu'on a quand même de  
5 l'électricité en abondance pour pourvoir chauffer  
6 les maisons. Alors vous êtes tous les quatre  
7 libérés. Merci beaucoup. Demain, alors demain.  
8 Demain, nous commençons donc ...

9 Me YVES FRÉCHETTE :

10 Il y avait peut-être un élément d'important pour  
11 vous dire que la preuve du Transporteur était  
12 close.

13 (15 h 42)

14 LE PRÉSIDENT :

15 Oui.

16 Me YVES FRÉCHETTE :

17 Sous réserve des éléments...

18 LE PRÉSIDENT :

19 Sous réserve des engagements.

20 Me YVES FRÉCHETTE :

21 ... d'engagements.

22 LE PRÉSIDENT :

23 Oui.

24 Me YVES FRÉCHETTE :

25 Je n'ai pas de nouveauté là. J'ai parlé avec ma

1           collègue pour vous offrir... si ce soir, je vais  
2           avoir du neuf pour demain matin, certainement.

3           LE PRÉSIDENT :

4           Pour demain matin.

5           Me YVES FRÉCHETTE :

6           Mais, avec la fin des témoignages et puis merci  
7           encore pour cet après-midi qui c'est toujours...  
8           pour avoir déjà témoigné, c'est toujours des  
9           journées difficiles. Ça, je peux vous en assurer.  
10          Alors, voilà! Donc, ça complète la preuve du  
11          Transporteur, sous réserve des engagements. Et que  
12          le plus rapidement je pourrais vous combler et vous  
13          répondre, ainsi qu'à mes collègues, sera le mieux,  
14          c'est entendu.

15          LE PRÉSIDENT :

16          J'apprécie, Maître Fréchette. Alors, donc demain...  
17          demain matin, on commence par l'AHQ-ARQ, demain  
18          matin. Donc, c'est la preuve de l'ensemble des  
19          intervenants demain dans la journée. Alors, d'ici  
20          là, je vous souhaite à tous... Est-ce que ça va,  
21          Maître Pelletier? Est-ce que ça va? Vous semblez  
22          interrogateur. Est-ce que vous voulez... il y a  
23          quelque chose qui ne va pas?

24          Me PIERRE PELLETIER :

25          Ah! Non, non, non. C'est une discussion avec mon

1           collègue parce qu'il avait été question...

2           LE PRÉSIDENT :

3           Allez donc au micro. On va partager avec  
4           l'ensemble. Maître Pelletier.

5           Me PIERRE PELLETIER :

6           Oui. C'est parce que mon collègue, Maître Allard,  
7           me demandait si effectivement on passait tôt ou pas  
8           demain matin. La raison pour laquelle il me posait  
9           la question, c'est parce que ce matin, l'AHQ-ARQ  
10          avait émis la possibilité qu'on passe avant eux,  
11          alors que normalement c'est eux qui passent en  
12          premier. Il y a eu des discussions là-dessus en  
13          cours de route. Et puis là, on ne savait plus très  
14          bien ce qui nous était possible de faire parce que  
15          monsieur Paquin a des problèmes sérieux avec un de  
16          ses yeux. Il se rendait... La raison pour laquelle  
17          il n'est pas ici cet après-midi, c'est qu'il devait  
18          se rendre à l'hôpital à ce sujet-là. Et puis là on  
19          se disait « oui, mais c'est peut-être pas si facile  
20          de passer en premier demain matin. »

21          Bon. Bref, c'était la discussion qu'on avait  
22          dans la mesure où on pouvait accommoder l'AHQ-ARQ,  
23          on va le faire. Mais, si on voit que lui, monsieur  
24          Paquin a besoin d'un petit break, bien on ne pourra  
25          pas le faire là. C'est juste ça là. On va régler

1 ça...

2 LE PRÉSIDENT :

3 Donc...

4 Me PIERRE PELLETTIER :

5 ... on va régler ça demain matin en arrivant.

6 LE PRÉSIDENT :

7 Vous réglez ça entre vous, mais...

8 Me PIERRE PELLETTIER :

9 Bien oui.

10 LE PRÉSIDENT :

11 ... .Pourvu que j'aie quelqu'un à neuf pour  
12 commencer, moi....

13 Me PIERRE PELLETTIER :

14 C'est la raison pour laquelle j'étais pas. C'est la  
15 raison pour laquelle je n'étais pas venu au micro  
16 là. Ça me paraissait une affaire...

17 LE PRÉSIDENT :

18 Bien, au pis aller... ça sera... au pis aller ce  
19 sera avec la FCEI. Oui, oui, oui. Merci. Alors,  
20 bonne fin de journée à tous et bonne organisation  
21 pour demain matin.

22 Me PIERRE PELLETTIER :

23 Merci.

24 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

25

---

1

2 SERMENT D'OFFICE :

3 Je soussigné, Claude Morin, sténographe officiel,  
4 certifie sous mon serment d'office, que les pages  
5 qui précèdent sont et contiennent la transcription  
6 exacte et fidèle des notes recueillies par moi au  
7 moyen du sténomasque, le tout conformément à la  
8 Loi.

9

10 ET J'AI SIGNE:

11

12

13

---

Sténographe officiel. 200569-7